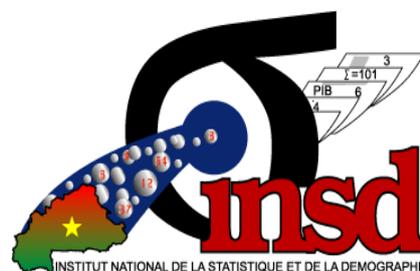


Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des
Ménages de 2018 (EHCVM-2018)

Diagnostic de la pauvreté

Profil, Dynamique, Inégalités, Prospérité partagée

Ministère de l'économie, des
finances et du développement

Secrétariat général

Institut national de la statistique
et de la démographie

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice



Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages de 2018 (EHCVM-2018)

Diagnostic de la pauvreté en 2018

Equipe de coordination

- **Boureima OUEDRAOGO**, Ingénieur statisticien Economiste, DG-INSD
- **Jean Edouard Odilon DOAMBA**, Ingénieur statisticien Economiste, DSCVM/INSD

Equipe de rédaction :

- **Zakaria KONCOBO**, Economiste-statisticien, Chef du service du suivi des conditions de vie des ménages
- **Mohamed Katanabé ZARE**, Ingénieur statisticien

Charte graphique

- **Hamidou OUEDRAOGO**, Conseiller en statistique et analyse du développement

Lecteurs :

Zakaria KONCOBO, Ingénieur statisticien Economiste

- **Mohamed Katanabé ZARE**, Ingénieur statisticien,
- **Didier KAMBOU**, Ingénieur statisticien,
- **Moussa O. OUEDRAOGO**, Adjoint technique de la statistique,
- **Jérémie Y. BATIONO**, Démographe

Réalisée avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale et de la Commission de l'UEMOA à travers le Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les Conditions de vie des ménages (PHMECV).



Décembre 2020

AVANT PROPOS

Le Plan national de développement économique et social (PNDES), adopté par le Gouvernement burkinabè en 2016 a été le référentiel de développement au Burkina Faso pour la période 2016 à 2020. Par ailleurs, le pays s'est engagé à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dont l'échéance est prévue pour 2030. L'objectif commun de ces engagements nationaux et internationaux est l'amélioration des conditions de vie des populations, en l'occurrence une réduction substantielle de la pauvreté.

Pour y parvenir, il est indéniable de disposer régulièrement de données statistiques exhaustives, fiables et actualisées pour apprécier les progrès réalisés et les défis à relever.

Les données les plus récentes qui ont permis d'établir le profil de pauvreté sont issues de l'Enquête multisectorielle continue (EMC) et datent de 2014. Seules, elles ne peuvent pas permettre d'apprécier la situation actuelle afin d'évaluer les politiques mises en œuvre notamment dans le cadre du PNDES. Dès lors, la nécessité de disposer de données statistiques actualisées s'impose.

C'est pourquoi, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), avec l'appui technique et financier de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) a réalisé, en 2018, une enquête ménage dénommée Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). Cette enquête, réalisée dans les huit (8) pays membres de l'UEMOA s'est inscrite dans une nouvelle dynamique qui, dorénavant, permet une comparaison des indicateurs aussi bien au niveau national que communautaire. Les résultats de cette enquête constituent des évidences pour évaluer l'état actuel des conditions de vie de la population burkinabè et mesurer les progrès réalisés.

Le présent rapport sur le diagnostic de la pauvreté, élaboré par l'INSD grâce à l'appui de l'UEMOA, traduit tout l'engagement du Gouvernement burkinabè pour le développement de la statistique. Le diagnostic de la pauvreté fournit aux acteurs politiques un outil pour définir des priorités et des stratégies pour la lutte contre la pauvreté, par l'identification de régions ou de sous-groupes de la population vivant dans la pauvreté, et en déterminant le poids relatif de ces régions et sous-groupes dans la population totale du pays. Le profil permet aussi d'établir des seuils utilisés pour le suivi de l'évolution de la pauvreté dans le temps.

A travers ce rapport, je saisis l'occasion pour remercier le Gouvernement burkinabè pour ses efforts de développement de la statistique, l'UEMOA et la Banque mondiale pour leurs appuis techniques et financiers, et tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

Pour finir, l'INSD dans la quête permanente d'amélioration de ses productions reste disponible pour prendre en compte les éventuelles critiques et suggestions.

Le Directeur Général

Boureima OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre du mérite
de l'Économie et des finances*

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'Etude du Premier Cycle
BM	: Banque Mondiale
BT	: Brevet de Technicien
BTS	: Brevet de Technicien Supérieur
CAP	: Certificat d'Aptitude Professionnelle
CBE	: Coût des besoins essentiels
CEP	: Certificat d'Etudes Primaires
CFA	: Communauté Financière Africaine
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DEUG	: Diplôme d'Etude Universitaire Générale
DUT	: Diplôme d'Universitaire de Technologie
EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EICVM	: Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des ménages
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue
FGT	: Foster, Greer et Thorbecke
H ou P0	: Incidence de la pauvreté
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
P2	: Sévérité de la pauvreté
PG ou P1	: Profondeur de la pauvreté
PHMECV	: Programme Harmonisation et de Modernisation des Enquêtes sur les Conditions de Vie
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement

RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
TA	: Taux d'Achèvement
TBFS	: Taux Brut de Fréquentation Scolaire
UA	: Union Africaine
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZD	: Zone de Dénombrement

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....	i
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	i
TABLE DES MATIERES.....	iv
LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
RESUME.....	xiii
INTRODUCTION.....	19
1. généralité, contexte et bref aperçu de l'ehcvm.....	21
1.1 Présentation général du pays.....	21
1.2 Contexte de mise en œuvre de l'étude.....	21
1.3 Bref aperçu méthodologique de l'enquête.....	22
1.4 Résultat global de la collecte des données de la phase principale de l'EICVM.....	24
2 CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES.....	25
2.1 Définition et mesure de la pauvreté.....	25
2.2 Les mesures de la pauvreté.....	25
2.3 Les données statistiques.....	27
3 LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE ENTRE 2014 ET 2018.....	29
3.1 La pauvreté au Burkina Faso en 2018.....	29
3.2 La pauvreté sur la base des seuils internationaux.....	30
3.3 Evolution des indicateurs de pauvreté entre 2014 et 2018.....	31
3.4 Dominance en pauvreté entre 2014 et 2018.....	33
3.5 Décomposition de la variation de la pauvreté.....	34
3.6 La pauvreté des ménages.....	35
4 LA GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE.....	37
4.1 La géographie de la pauvreté monétaire.....	37
4.2 La géographie de la pauvreté alimentaire.....	39
4.3 La géographie de l'extrême pauvreté.....	41
5 LA DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE.....	42
5.1 La pauvreté et le cycle de vie.....	42
5.2 Pauvreté selon la taille du ménage.....	43

5.3	Pauvreté selon le sexe du chef de ménage	43
5.4	Pauvreté monétaire selon la situation matrimoniale du chef de ménage	44
5.5	Pauvreté selon l'âge du chef de ménage.....	44
6	PAUVRETE ET CAPITAL HUMAIN	46
6.1	Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage	46
6.2	L'éducation des enfants et la pauvreté des ménages	47
6.3	La pauvreté et l'utilisation des services de santé	48
7	PAUVRETE, CADRE DE VIE ET SERVICES SOCIAUX	51
7.1	Accès à l'électricité et pauvreté	51
7.2	Accès à l'assainissement et pauvreté.....	51
7.3	Accès à l'eau potable et pauvreté.....	52
7.4	Promiscuité et pauvreté.....	53
7.5	Pauvreté et caractéristiques du logement.....	53
8	L'INSERTION ECONMIQUE DES MENAGES PAUVRES.....	55
8.1	Les sources de revenus des ménages pauvres.....	55
8.2	Relation entre la pauvreté et la situation d'activité	56
8.3	L'emploi salarié comme moyen d'échapper à la pauvreté	57
8.4	Les transferts monétaires comme moyen d'échapper à la pauvreté	58
8.5	Pauvreté et catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage	59
8.6	Pauvreté selon la branche d'activité du chef du ménage	59
9	LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL	61
9.1	Pauvreté rurale et acquisition de la terre	61
9.2	Pauvreté rurale et accès aux équipements agricoles.....	62
9.3	Pauvreté et mode de labour pratiqué.....	63
9.4	Pauvreté rurale et mode d'occupation des terres.....	64
9.5	Pauvreté et taille de l'exploitation agricole	65
10	PAUVRETE EN MILIEU URBAIN	67
10.1	La pauvreté à Ouagadougou et Bobo comparée aux autres villes	67
10.2	Origine des pauvres des villes	68
10.3	Principales sources de revenu des pauvres.....	68
10.4	Principal moyen d'échapper à la pauvreté en milieu urbain	69
11	INEGALITES DE NIVEAU DE VIE.....	71
11.1	Part du quintile dans la consommation totale.....	71

11.2	Ratio de dispersion des déciles.....	72
11.3	Les indicateurs d'inégalités de la consommation	73
11.4	Décomposition spatiale de l'inégalité (Indice de GINI)	75
12	LA PAUVRETE SUBJECTIVE AU BURKINA FASO EN 2018	78
12.1	Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso.....	78
12.2	Situation personnelle de pauvreté.....	78
12.3	Perception de la pauvreté des ménages vis-à-vis de la communauté	79
12.4	Seuil subjectif de la pauvreté	80
12.5	Les trois principales causes de la pauvreté selon les ménages	81
	CONCLUSION	83
	ANNEXES	85
	BIBLIOGRAPHIE.....	97

LISTE DES GRAPHIQUES ET CARTES

Graphique 3- 1 : Courbe de dominance de la consommation en 2014 et 2018.....	34
Graphique 7- 1 : Taux de promiscuité selon le niveau de vie des ménages.....	53
Graphique 9- 1 : Proportion des parcelles agricoles appartenant aux ménages agricoles exploitants selon le niveau de vie.....	65
Graphique 12- 1 : Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso.....	78
Graphique 12- 2 : Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté.....	79
Graphique 12- 3: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de leurs voisins. .	80
Graphique 12- 4 : Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale.....	80
Graphique 12- 5 : Qualité de vie du ménage au regard de son revenu.....	81
Graphique 12- 6 : Les principales causes de la pauvreté selon les ménages	82
Carte 4- 4: Contribution de la pauvreté alimentaire selon les régions	41
Carte 4- 3: Incidence de la pauvreté alimentaire selon les régions	41
Carte 4- 5: Incidence d'extrême pauvreté selon les régions.....	42
Carte 4- 6: Contribution de l'extrême pauvreté selon les régions.....	42
Carte 11- 1 : Indices de GINI selon les régions administratives	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1- 1: Structure de l'échantillon par région administrative de résidence	23
Tableau 1- 3: Résultat global du premier passage	24
Tableau 3- 1: Indicateurs de pauvreté au Burkina Faso en 2018	29
Tableau 3- 2: Mesures de la pauvreté au Burkina Faso en 2018	30
Tableau 3- 3: Indicateurs de pauvreté sur la base des seuils internationaux.	31
Tableau 3- 4: Indicateurs de pauvreté selon le milieu de résidence	32
Tableau 3- 5: Tendances des indicateurs de pauvreté non monétaire entre 2014 et 2018	33
Tableau 3- 6: Décomposition de la variation de la pauvreté en croissance et redistribution.....	35
Tableau 3- 7: Indicateurs de pauvreté des ménages par milieu, régions et la taille des ménages. 36	
Tableau 4- 1: Indicateurs de la pauvreté monétaire selon le milieu de résidence	37
Tableau 4- 2: Indicateurs de pauvreté monétaire par région en 2018	38
Tableau 4- 3: Indicateurs de pauvreté alimentaire par milieu de résidence.....	40
Tableau 4- 4: Indicateurs de pauvreté alimentaire par région en 2018.....	40
Tableau 4- 5: Indicateurs d'extrême pauvreté par milieu en 2018	41
Tableau 4- 6: Indicateurs d'extrême pauvreté par région en 2018	42
Tableau 5- 1: Indicateurs de la pauvreté selon la taille du chef de ménage	43
Tableau 5- 2: Indicateurs de la pauvreté monétaire selon le sexe	44
Tableau 5- 3: Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage.....	44
Tableau 5- 4: Indicateurs de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage.....	45
Tableau 6- 1: Indicateur de pauvreté selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage.....	46
Tableau 6- 2: Indicateurs de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage	47
Tableau 6- 3: Indicateurs de pauvreté selon le diplôme le plus élevé du chef de ménage.	47
Tableau 6- 4: Taux bruts de fréquentation scolaire selon le niveau de vie	48
Tableau 6- 5: Indicateurs de pauvreté selon la consultation de service de santé	48
Tableau 6- 6: Raisons de non consultation d'un service de santé selon le niveau de vie.....	49
Tableau 6- 7: Satisfaction du service de consultation selon le niveau de vie	49
Tableau 6- 8: Distance séparant le domicile au lieu de la première consultation	50
Tableau 7- 1: Accès à l'électricité selon le niveau de vie	51
Tableau 7- 2: Accès à l'assainissement selon le niveau de vie.....	52

Tableau 7- 3: Accès à l'eau potable selon le niveau de vie.....	52
Tableau 7- 4: Caractéristiques des logements en matériaux définitifs selon le niveau de vie.....	54
Tableau 8- 1: Les sources de revenu des ménages pauvres, non pauvres par milieu	56
Tableau 8- 2: Indicateurs de pauvreté selon la branche d'activités du chef de ménage.....	57
Tableau 8- 3: Indicateurs de pauvreté selon le type d'emploi du chef de ménage	57
Tableau 8- 4: Répartition de la population selon le niveau de vie et le type d'emploi occupé par le chef de ménage.....	58
Tableau 8- 5: Indicateurs de pauvreté selon que le ménage ait reçu un transfert	58
Tableau 8- 6: Indicateurs de pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage	59
Tableau 8- 7: Indicateurs de pauvreté selon la branche d'activité du chef de ménage.....	60
Tableau 9- 1: Accès à la terre selon le statut de pauvreté en milieu rural	62
Tableau 9- 2: Accès aux équipements agricoles selon le statut de pauvreté.	63
Tableau 9- 3: Mode de labour selon le statut de pauvreté en milieu rural	64
Tableau 9- 4: Mode d'occupation des terres selon le statut de pauvreté en milieu rural	64
Tableau 9- 5: Superficie agricole exploitée selon le statut de pauvreté.....	66
Tableau 10- 1: Indicateurs de pauvreté selon les milieux de résidence	67
Tableau 10- 2: Incidence de la pauvreté en milieu urbain selon l'origine du chef de ménage	68
Tableau 10- 3: Sources de revenu des ménages urbains et par statut de pauvreté.....	69
Tableau 10- 4: Incidence de la pauvreté en milieu urbain par branche d'activités du chef de ménage	70
Tableau 11- 1 : Structure des parts de consommation des quintiles dans la consommation.....	72
Tableau 11- 2 : Ratio de dispersion des déciles de consommation.....	73
Tableau 11- 3: Indicateurs d'inégalité par milieu et par région	74
Tableau 11- 4: Décomposition de l'indice de Theil (0) par milieu de résidence	76
Tableau 11- 5: Décomposition de l'indice de Theil (0) par région.....	77
Tableau 12- 1: Seuils de revenu mensuel procurant un niveau de vie décent selon le statut de pauvreté subjective des ménages	81

RESUME

Les études sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages réalisées en 2018 en collaboration avec la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA, ont permis de dégager une tendance robuste de l'évolution de la pauvreté entre 2014 et 2018 et poser une nouvelle base de référence pour la mesure et le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages au Burkina Faso.

Selon les résultats de l'Enquête multisectorielle continue de 2018 (EMC-2018), l'incidence de la pauvreté se situe à 36,2% sur la base d'un seuil de pauvreté de 164 955 FCFA par personne et par an contre 40,1% en 2014. La baisse de la pauvreté concerne aussi bien le milieu urbain que la zone rurale mais est plus prononcée en milieu urbain. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 13,7% en 2014 à 10,0% en 2018 en milieu urbain selon les résultats des EMC, soit une baisse de 3,7 points de pourcentage. Par contre dans le milieu rural, la baisse est de 3 points de pourcentage car l'incidence est passée de 47,5% en 2014 à 44,6% en 2018. Le nombre de pauvres selon l'EMC-2018 est estimé à 7,3 millions de personnes dont 93,3% en milieu rural. Ainsi, neuf pauvres sur dix vivent en milieu rural.

La baisse de la pauvreté s'est faite dans un contexte d'une remontée des inégalités. En effet, les inégalités de consommation mesurées par l'indice de GINI¹ est passée de 0,355 en 2014 à 0,377 en 2018 selon les résultats de l'EMC. Cela signifie une distribution de la consommation plus inégalitaire en 2018 comparée en 2014.

L'amélioration des conditions de vie n'a pas concerné toutes les couches de la société. L'analyse de la dominance stochastique² d'ordre 1 de la consommation des ménages entre 2014 et 2018 montre que la courbe de consommation de 2014 domine celle de 2018 pour une consommation moyenne par personne supérieur à 130000 F CFA. Ce qui signifie que la pauvreté est plus importante en 2014 par rapport à 2018 pour les individus dont la consommation moyenne est supérieure ou égale à ce seuil. Pour ceux qui sont en dessous de ce seuil, il n'y a pas de dominance claire entre les deux courbes. La croissance économique a été le seul vecteur de la baisse de la pauvreté entre 2014 et 2018.

Les travaux de l'EHCVM, avec des nouveaux paramètres de détermination du seuil de pauvreté, ont abouti à seuil de pauvreté de 194 629 F CFA par personne et par an. Ce seuil se décompose d'un seuil alimentaire de 102 686 F CFA par personne et par an et un seuil non alimentaire de 92 003 F CFA par personne et par an. Sur la base de ce nouveau seuil de pauvreté, l'incidence de la pauvreté est estimée à 41,4%. L'incidence de la pauvreté alimentaire³ est de 50,7% et l'incidence de l'extrême pauvreté (c'est-à-dire la proportion des personnes dont la totalité de ressources disponibles ne couvre pas leurs besoins alimentaires) est estimé à 8,2% (environ le premier décile).

L'analyse de l'incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence indique qu'en milieu rural une personne sur deux (51,1%) vit en dessous de seuil de pauvreté contre seulement 13,1% en milieu urbain. De plus, neuf pauvres sur dix (92%) vivent en milieu rural. La pauvreté est très inégalement répartie entre les régions du Burkina. Elle est quasi inexistante dans la région du Centre où

¹ Coefficient désignant le niveau d'inégalité de la répartition du revenu dans la population.

² Méthode d'analyse statistique permettant d'effectuer des comparaisons robustes de la pauvreté dans l'espace et dans le temps.

³ Proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire

l'incidence de la pauvreté est de seulement 5%, tandis que dans la région du Nord, 7 personnes sur 10 (70,9%) vivent en dessous de seuil national de pauvreté. La région des Cascades est la deuxième région la moins pauvre avec une incidence de pauvreté estimée à 20,6%. Elle est suivie de celle du Centre-sud (26,1%). La région du Sahel, qui était la deuxième région la moins pauvre en 2014 se situe au sixième rang en 2018. Ce recul du rang de cette région dans le classement est probablement dû à l'impact du terrorisme sur l'économie de la région.

Les ménages de grande taille sont les plus touchés par la pauvreté. Il y a donc une corrélation positive entre l'incidence de la pauvreté et la taille du ménage. En effet, l'incidence de la pauvreté est de 15% chez les individus vivant dans des ménages de 1-4 personnes et de 67% chez ceux vivant dans les ménages de 12 personnes ou plus. L'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des femmes est de 10 points de pourcentage inférieure à celle des ménages dirigés par des hommes. L'incidence de la pauvreté est forte chez les ménages dont les chefs sont des mariés polygames comparativement à toutes les autres catégories de ménages. L'incidence de la pauvreté y est de 55,8% contre 7,4% dans les ménages de célibataires et de 14,9% dans ceux en union libre.

Les individus des ménages dont les chefs sont analphabètes ont deux fois plus de chance d'être pauvres que ceux des ménages dont les chefs sont alphabétisés. Le taux de pauvreté est de 50% dans les ménages dirigés par des analphabètes et de seulement 24% dans ceux dirigés des chefs alphabétisés. L'incidence de la pauvreté dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction est estimé à 48% alors que celle des ménages dont le chef a le niveau primaire est deux fois moindre (25%). Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins les individus sont pauvres. Plus de 9 pauvres sur 10 (92%) vivent dans les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction.

Le taux brut de fréquentation scolaire est estimé à 50,6% en 2018. Il est de 33,7% pour les ménages les plus pauvres (premier décile) et de 81,9% pour les ménages les plus riches (dixième décile). Même au primaire où l'accès universel est une priorité pour l'Etat et la communauté internationale, les enfants des familles défavorisées ont toujours moins de chance d'aller à l'école que leurs camarades des familles plus aisées. Le taux brut de fréquentation scolaire est deux fois plus élevé dans les ménages du dixième décile que dans ceux du premier décile.

L'analyse de l'accès à l'électricité selon le niveau de vie révèle que 53,4% des ménages burkinabè ont accès à l'électricité (24,4% pour l'électricité réseau et 29,0% pour l'énergie solaire ou groupe électrogène). En considérant seulement l'électricité réseau, on remarque que c'est très majoritairement les ménages non pauvres (cinquième au dixième déciles) qui y ont accès. L'accès à l'énergie réseau est de 76,4% dans les ménages du dixième décile et moins de 3% dans les quatre déciles inférieurs. Au niveau de l'assainissement, seulement un ménage sur quatre évacue aisément ses déchets ménagers et six ménages sur dix utilisent des toilettes saines. Ces niveaux de confort varient selon le niveau de vie du ménage. L'évacuation des eaux usées reste toujours une difficulté pour l'ensemble des ménages au Burkina Faso puisque seulement 17% des ménages du dernier décile évacuent aisément les eaux usées à travers les égouts. Les ménages les plus pauvres ont moins accès à l'eau potable comparativement aux moins pauvres. En effet, un ménage sur deux (53%) du premier décile a accès à l'eau potable contre une proportion de 95,6% pour les ménages du dixième décile.

L'incidence de la pauvreté dans les ménages agricoles est de 54,3%, soit 13 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale (41,4%) et celle des ménages d'éleveurs est de 41,8%. Pour les autres groupes de ménages, les incidences de la pauvreté sont inférieures à 25% à l'exception

des ménages dirigés par les inactifs (31%) et des ménages dirigés des chefs exerçant dans les industries non extractives (26%).

L'héritage est le principal mode d'acquisition des terres en milieu rural pour trois ménages agricoles sur quatre (75,0%). Les dons concernent 16% des ménages agricoles. L'acquisition de la terre par les liens du mariage concerne 7,6% des ménages agricoles. Cependant la possession d'équipements modernes pour les exploitations agricoles est rare au sein de la population paysanne du Burkina Faso quel que soit le niveau de vie. Les données font état d'un niveau de développement technologique très limité.

L'incidence de la pauvreté est de 16,2% dans les ménages dont les chefs sont originaires des campagnes contre 12,5% parmi les ménages dont les chefs sont des résidents permanents en ville. La proportion des migrants des campagnes parmi les pauvres en milieu urbain est de 35,4%. En somme, l'exode rural entraîne en milieu urbain une augmentation aussi bien du nombre total des pauvres que de l'incidence de la pauvreté d'une part. D'autre part, l'exode rural améliorerait le niveau de vie du migrant. Etant donné que l'incidence de la pauvreté des migrants en milieu urbain est faible comparativement à l'incidence de la pauvreté en milieu rural, le migrant pourrait améliorer son niveau de vie en accédant au travail en ville où on estime qu'il y a plus de débouchés.

La part de la consommation du premier quintile (les 20% les plus pauvres) dans la consommation totale est de 7,2% et celle du cinquième quintile (les 20% les moins pauvres) est de 46,7%. Ainsi, la consommation des 20% des ménages les moins pauvres équivaut à six fois et demi celle des 20% les plus pauvres. Presqu'un tiers de la consommation totale du pays est faite par les 10% des ménages les plus riches (10ème décile) de la société.

Au niveau national, l'indice de concentration de Gini est estimé à 0,39. L'indice de Theil-(0)⁴ est de 0,24 et celui du Theil-(1)⁵ est de 0,29. Au regard des valeurs de l'indice de Gini, les inégalités ont augmenté entre 2014 et 2018. Des disparités existent entre les régions et les milieux de résidence. Le milieu urbain est plus inégalitaire quel que soit l'indice considéré. Par exemple, l'indice de Gini est de 0,39 en milieu urbain contre 0,30 en milieu rural. Au niveau régional, seule la région du Centre (0,39) a un indice de Gini supérieur à celui du niveau national (0,388).

⁴ Indice de mesure d'inégalité de revenu (avec égalité absolue ici).

⁵ Indice de mesure d'inégalité de revenu avec une inégalité représentée par une société où 82,4% des individus ont 17,6% des ressources et 17,6% des individus ont 82,4% des ressources.

INTRODUCTION

La Commission de l'UEMOA a commandité en 2008 une étude sur la pauvreté au niveau de la sous-région. Selon les conclusions de cette étude il est plutôt difficile de comparer les indicateurs de pauvreté des différents pays de l'Union. La Commission a alors demandé à la Banque mondiale un appui technique et financier pour l'harmonisation des enquêtes auprès des ménages dans les états membres.

C'est dans la dynamique de l'harmonisation des enquêtes auprès des ménages que la Commission de l'UEMOA a élaboré en partenariat et avec l'appui de la Banque mondiale un projet dénommé Programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie des ménages (PHMECV). Le programme est mis en œuvre sur la période 2017-2023 et il est prévu la réalisation de deux grandes enquêtes sur les conditions de vie des ménages et de la pauvreté dans chacun des huit pays membres de l'Union. Cette enquête est baptisée Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) et sera réalisée en deux éditions. La première édition de l'EHCVM a été réalisée en 2018/2019 pour la collecte des données et la seconde édition est prévue pour 2021/2022.

L'objectif de l'EHCVM est de bâtir une approche durable, harmonisée et modernisée des enquêtes auprès des ménages afin de produire des statistiques pour le suivi de la pauvreté et des conditions de vie des populations plus comparables au sein des Etats, mais aussi entre les Etats membres de l'UEMOA par une action collective régionale facilitée par la Commission de l'UEMOA.

Le présent rapport de diagnostic sur la pauvreté au Burkina Faso est basé sur les données de la première édition de l'EHCVM et de la deuxième Enquête Multisectorielle Continue (EMC) réalisée en 2018, simultanément avec l'EHCVM, pour les besoins de la comparabilité de la pauvreté. Il est le sixième du genre après ceux de 2014, 2009, 2003, 1998 et 1994. Cette évaluation de la situation de la pauvreté se fait dans un contexte particulier. Depuis la dernière évaluation de la pauvreté en 2014, la vie économique et sociale au Burkina Faso a connu des chocs importants qui ont eu des effets sur les conditions de vie de la population. Le premier choc s'est produit à la fin de l'année 2014 (octobre-novembre) suite à une insurrection population. Le second choc qui est toujours d'actualité est l'éruption du terrorisme avec les premières attaques intervenues en fin 2015. Depuis lors, le pays est confronté à un problème sécuritaire et humanitaire dû à un déplacement massif de plus d'un million de personnes hors de leurs lieux d'habitation habituels (OCHA6, 2020).

Malgré la crise sécuritaire et humanitaire, le cadre macroéconomique est resté plutôt globalement stable en 2018 et 2019. Si la croissance du PIB réel a légèrement décéléré, elle est restée relativement forte à 5,7% en 2019 contre 6,8 % en 2018⁷. L'activité économique a, essentiellement, été portée par le secteur des services dont la croissance a compensé la baisse d'activités dans les secteurs agricoles, miniers et du bâtiment.

Le rapport diagnostic de la pauvreté présente d'abord des estimations du niveau de la pauvreté monétaire au niveau national. Ensuite, un profil de la pauvreté est dressé à partir de variables indépendantes d'ordre géographique, démographique et socio-économique ; permettant ainsi de suivre l'évolution de la pauvreté dans des sous-groupes spécifiques. Par ailleurs, le rapport fournit une analyse plus approfondie de la pauvreté en zone rurale à travers l'accès des pauvres à la terre

⁶ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies

⁷ Source : Document de cadrage macroéconomique, DGEP

et aux moyens de production sans pour autant prétendre épuiser cette thématique complexe. Il s'attache également à étudier quelques caractéristiques de la pauvreté en milieu urbain.

Un diagnostic de la pauvreté permet aussi bien d'identifier des régions ou des sous-groupes de la population vivant dans la pauvreté que de déterminer leur poids relatif dans la pauvreté totale du pays. Il fournit donc aux acteurs politiques un outil d'aide à la définition des priorités et des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Dans le présent rapport, nous allons, dans un premier temps présenter le contexte géographique du Burkina Faso, ainsi que ses différentes politiques de réduction de la pauvreté. Dans un second temps, il sera question d'aborder l'aperçu méthodologique de l'enquête et enfin nous parlerons des innovations majeures par rapport aux enquêtes passées avant d'aborder le noyau du diagnostic de la pauvreté dans les points suivants.

1. GENERALITE, CONTEXTE ET BREF APPERÇU DE L'EHCVM

1.1 Présentation général du pays

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé ayant une superficie de 274 200 km². Sa situation géographique, son climat et le manque de ressources naturelles font de lui l'un des pays les moins avancés au monde.

Selon la Banque mondiale, le produit intérieur brut (PIB) par habitant est passé de 330 dollars US en 1990 à 715 dollars US en 2018. Selon le PNUD, l'indice du développement humain du Burkina Faso a progressé de 0,286 en 2000 à 0,434 en 2018. Toutefois, le pays reste au 182^e rang en 2019 parmi 189 pays et territoires.

Au cours des deux dernières décennies, le pays a réalisé des progrès significatifs en matière de développement économique et social. En effet, sur le plan macroéconomique, le produit intérieur brut (PIB) a connu une croissance positive continue de 2001 à 2020 avec une moyenne annuelle de 5,8% contre 4,8% sur la période 1991-2000. Aussi, le revenu national brut par habitant (RNB) est passé de 845 dollars US en 1990 à 1069 dollars US en 2000 et s'établit à 1705 dollars US en 2018.

Par ailleurs, les indicateurs sociaux ne sont pas en reste de ce mouvement positif. En effet, le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus a presque doublé sur la période, passant de 22%⁸ en 2003 à 39% en 2018. La durée attendue de scolarisation est passée de 2,5 ans en 1990 à 3,5 ans en 2000 pour atteindre 8,8 ans en 2018. Aussi, l'espérance de vie à la naissance est passée de 49,5 ans en 1990 à 61,2 ans en 2018⁹. En outre, l'accès à l'éducation et l'accès à l'eau potable se sont améliorés.

Ces progrès sur le plan économique et social se sont accompagnés par une baisse de la pauvreté monétaire. En effet, l'incidence de la pauvreté, mesurée sur la base du seuil national de pauvreté monétaire, est passée de 48,6% en 2003¹⁰ à 40,1% en 2014¹¹, soit une baisse de plus de 8 points de pourcentage.

L'ampleur de la baisse de la pauvreté a été freinée par une croissance démographique soutenue. En effet, la croissance démographique est estimée à 3,1% par an selon le RGPH de 2006. Ainsi, même si la proportion de pauvres a baissé dans la population, le nombre de pauvres a augmenté sous l'effet de la croissance démographique.

1.2 Contexte de mise en œuvre de l'étude

A la suite de l'élection présidentielle de 2015 et tirant leçon de la mise en œuvre du CSLP et de la SCADD, le Gouvernement a élaboré une nouvelle politique de développement déclinée dans le Plan national de développement économique et social (PND¹²ES). Le PNDES est articulé autour de trois

⁸ Source : EBCVM, 2003

⁹ Source : Rapport sur le développement humain, PNUD, 2019

¹⁰ Source : EBCVM, 2003

¹¹ Source : EMC, 2014

axes stratégiques : (i) : Réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) Développer le capital humain, (iii) Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Au plan international, les OMD sont arrivés à terme en 2015 et le nouveau référentiel en matière de développement au plan mondial est désormais les Objectifs du développement durable (ODD). Les ODD sont mis en œuvre sur la période 2016-2030.

Les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages et de l'enquête multisectorielle continue réalisées en 2018 et qui font l'objet du présent rapport constituent des éléments d'appréciation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques et programmes de développement ci-dessus cités mais aussi des bases pour l'élaboration du nouveau référentiel national de développement pour la période 2021-2025.

1.3 Bref aperçu méthodologique de l'enquête

Les champs de l'EHCVM

Pour des besoins de conformité au principe de comptabilité nationale, le champ social est constitué de l'ensemble des ménages, toutes catégories confondues, nationaux ou africains, résidant sur le territoire national. Sont exclus de ce champ, les ménages collectifs (camps militaires, casernes, hôpitaux, etc.), les ménages ayant un statut diplomatique, les sans domicile fixe.

Le champ géographique de l'EHCVM est le territoire national burkinabè. Le niveau de représentativité des données collectées concerne le milieu de résidence (urbain et rural) et les 13 régions administratives du pays.

Le champ des biens et services est constitué de l'ensemble des biens, quel que soit leur état à l'acquisition (neuf ou usagé) et des services consommés par les ménages. Ces biens et services concernent aussi bien les achats, les transferts (cadeaux versés ou reçus) que l'autoconsommation.

Le champ temporel de l'enquête a couvert une période de 12 mois de collecte en raison de trois mois de collecte dans chaque semestre. L'EHCVM est une enquête qui se réalise en deux vagues. La première vague a eu lieu aux mois de septembre, octobre et novembre 2018 et la deuxième vague aux mois d'avril, mai et juin 2019.

Plan de sondage

Le plan de sondage adopté est celui d'un sondage aréolaire stratifié à deux degrés. La stratification est faite avant le tirage des unités primaires et basée sur l'urbanisation des agglomérations (urbain, rural). Le premier degré a consisté au tirage des zones de dénombrement (ZD) échantillons, et le second degré au tirage des ménages échantillons dans ces ZD.

Base de sondage

La base de sondage des unités primaires ou zones de dénombrement (ZD) de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages est constituée de la liste des zones de dénombrement définies lors de la cartographie préalable du RGPH réalisée en 2006. Certaines ZD ont fait l'objet d'une opération de mise à jour en 2008 et 2013 pour disposer d'un fichier actualisé sur lequel l'opération de tirage des unités primaires a été faite.

Le dispositif de l'enquête harmonisée a prévu une répartition aléatoire de l'échantillon des ZD en deux sous-échantillons représentatifs au niveau national, en milieu urbain, en milieu rural et dans chacune des 13 régions administratives. Une opération de dénombrement a été réalisée sur

l'ensemble des ZD tirées au premier degré pour constituer la base de sondage des unités secondaires ou ménages.

Méthode de sondage et collecte des données

La technique de sondage utilisée dans le cadre de cette enquête est un sondage stratifié à deux degrés.

Au premier degré, 585 zones de dénombrement sont tirées avec des probabilités proportionnelles à la taille en population issue du RGPH-2006.

Au second degré, un échantillon de 12 ménages est tiré à probabilité égale et de façon systématique dans chacune des zones de dénombrement. Ces ménages sont tirés à partir de la liste des ménages recensés lors de l'opération de dénombrement réalisée dans les 585 ZD échantillon.

L'enquête devant se dérouler par vague, l'échantillon des ZD est réparti de façon aléatoire en deux sous échantillons. Chaque sous échantillon devrait être déployé pour une vague de collecte.

Détermination de la taille de l'échantillon

La méthodologie qui a conduit à la détermination de la taille de l'échantillon s'est basée sur les renseignements fournis par les données de l'enquête multisectorielle continue de 2014 (EMC-2014) et du recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisés respectivement en 2014 et en 2006.

La dépense totale des ménages a été considérée comme variable d'intérêt et le coefficient de variation comme critère d'appréciation du niveau de précision au niveau national, en milieu urbain, en milieu rural et au niveau régional.

Les hypothèses de base qui ont permis la fixation de la taille de l'échantillon portent essentiellement sur la nécessité de disposer d'indicateurs significatifs au niveau national, par milieu de résidence et régional ainsi que de groupes socio-économiques. Le coefficient de variation ne devrait pas excéder 2% au niveau national, 5% en milieu urbain et en zone rurale et 10% dans chacune des treize régions administratives du pays. Tenant compte de toutes ces contraintes, la taille totale de l'échantillon a été estimée à 7020 ménages répartis de la façon suivante.

Tableau 1- 1: Structure de l'échantillon par région administrative de résidence

REGION	Nombre ménages	Nombre ZD	Erreur relative
Hauts-Bassins	720	60	6,7%
Boucle du Mouhoun	588	49	5,1%
Sahel	456	38	5,2%
Est	540	45	4,0%
Sud-Ouest	540	45	7,9%
Centre-Nord	504	42	4,7%
Centre-Ouest	492	41	4,0%
Plateau Central	420	35	6,0%
Nord	444	37	4,9%
Centre-Est	576	48	5,0%
Centre	816	68	4,0%
Cascades	456	38	5,0%
Centre-Sud	468	39	4,7%
Burkina Faso	7020	585	1,5%

Exécution de la collecte sur le terrain

Les opérations de collecte de données sur le terrain de l'enquête harmonisée ont été effectuées sur une durée effective de 6 mois. L'enquête est subdivisée en deux vagues correspondant chacune à une durée de 3 mois de collecte. Les deux vagues sont espacées de trois mois. La première vague s'est déroulée sur la période de septembre, octobre et novembre 2018 et la deuxième vague en avril, mai et juin 2019. Pendant chaque vague, 50% de l'échantillon est enquêté.

Innovations majeures de l'EHCVM

L'EHCVM présente une similarité dans son contenu avec les enquêtes passées dans la mesure où l'ensemble des indicateurs issus des enquêtes précédentes ont été pris en compte aussi bien dans une perspective de mise à jour que de permettre une analyse dynamique de ces derniers. Toutefois, l'EHCVM constitue une rupture profonde en ce qui concerne l'estimation de la consommation et du niveau de vie des ménages. En effet, les enquêtes antérieures collectaient les données de consommation alimentaire en valeur monétaire. Dans le cas de l'autoconsommation par exemple, les ménages valorisaient leur propre consommation. Au niveau de l'EHCVM, ce sont les quantités qui ont été collectées et la valorisation a été faite pendant le traitement. Pour que cette valorisation puisse être aisément faite, deux questionnaires communautaires ont été introduits parallèlement à la collecte des données auprès des ménages. Les unités non standards pour la conversion des quantités consommées en unité non standard en unités standard et les prix au niveau des marchés dans les zones de dénombrement ont été collectés.

1.4 Résultat global de la collecte des données de la phase principale de l'EICVM

Une excellente participation des populations à la collecte des données de l'EICVM

Pour une taille initiale de 7020 ménages visés, 7010 ménages ont été effectivement enquêtés, soit un taux de participation de 99,86%. Ce taux très élevé minimise le biais de non-réponses et permet ainsi de valider tous les indicateurs calculés à partir des données de l'EHCVM avec une significativité statistique acceptable. Ce taux élevé de réponses est aussi lié aux ménages. Néanmoins on enregistre 2% des ménages non trouvés à cause de la période de collecte qui correspondait aux travaux champêtres où on note une migration de certains ménages vers les hameaux de culture.

Tableau 1- 2: Résultat global du premier passage

RESULTAT DE L'INTERVIEW	Fréquence	Fréquence en %
A accepté, ménage sélectionné	6 523	92,92
A accepté, ménage de remplacement	487	6,94
A refusé	10	0,14
Total	7020	100,00

2 CONCEPTS, DEFINITIONS ET DONNEES UTILISEES

2.1 Définition et mesure de la pauvreté

Il n'existe pas de définition universelle de la pauvreté, ni dans le monde académique, ni dans le monde politique. Les définitions qu'on peut trouver varient, allant des plus étroites, qui utilisent des mesures monétaires telles que le revenu ou la consommation des ménages, aux plus étendues basées sur un ensemble d'indicateurs mesurant les conditions de vie des ménages. En même temps, une tentative d'analyse d'un phénomène aussi complexe que la pauvreté demande une définition précise si l'on veut éviter la confusion terminologique. Pour analyser la pauvreté, il faut donc choisir une définition parmi plusieurs définitions possibles, et ce choix a forcément des conséquences pour l'analyse.

Le présent diagnostic de la pauvreté au Burkina Faso en 2018, comme les diagnostics précédents, utilise une définition monétaire de la pauvreté. La Banque mondiale a privilégié par exemple cette approche dans son rapport sur le développement dans le monde de 1990 stipulant que : « les revenus des ménages et les dépenses par personne sont acceptables comme indicateurs du niveau de vie » (*Rapport sur le développement dans le monde, Banque mondiale 1990 p. 31*)¹³. Une approche moins étroite serait par exemple de construire un indice qui définit la pauvreté comme l'accès à un certain nombre de biens tels que l'alimentation, l'éducation, etc.

L'indicateur du bien-être est la consommation annuelle par personne. Ainsi, un individu est pauvre si sa consommation annuelle est inférieure à 194 629 F CFA qui est le seuil national de pauvreté monétaire en 2018. Il y a aussi d'autres seuils de pauvreté utilisés au niveau international notamment par la Banque mondiale. C'est le cas par exemple du seuil d'extrême pauvreté au niveau international dont la valeur est de 1,9\$ US en parité du pouvoir d'achat aux prix de 2011 et du seuil de pauvreté modéré fixé à 3,2\$ US en parité de pouvoir d'achat aux mêmes prix. Ces seuils sont actualisés en utilisant l'inflation. Nous évoquerons les incidences de la pauvreté liée à ces deux seuils.

2.2 Les mesures de la pauvreté

L'intérêt d'un profil de la pauvreté est de mesurer et comparer la pauvreté entre différents sous-groupes de la population. Pour ce faire, nous utilisons les trois premières mesures de la pauvreté de la classe FGT (Foster, Greer et Thorbecke 1984), à savoir, l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté. De plus, nous introduisons la notion de contribution à la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté (indice en nombre d'habitants) mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté dont la valeur est de 194 629 FCFA par personne et par an.

Supposons une population de taille n dans laquelle q personnes sont pauvres. L'incidence de la pauvreté H , dans ce cas, est définie comme suit :

¹³ Rapport sur le développement dans le monde 1990

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/480291468331914086/pdf/PUB85070FRENCH1o0A1995100101PUBLIC1.pdf>

$$H = \frac{q}{n}$$

L'incidence de la pauvreté varie entre 0 et 1. Elle est souvent présentée comme un pourcentage. Cette mesure présente l'avantage qu'elle est compréhensible et facile à communiquer – et c'est d'ailleurs cette mesure qui est utilisée dans le cadre du premier Objectif du Développement Durable à savoir : éliminer l'extrême pauvreté partout dans le monde à l'horizon 2030.

L'incidence de la pauvreté a deux défauts. Premièrement, une réduction de la consommation d'un ménage pauvre ne se traduit pas par une augmentation de l'incidence de la pauvreté. Deuxièmement, un transfert de ressources d'un ménage riche à un ménage pauvre se traduit par une réduction de l'incidence de la pauvreté si le ménage bénéficiaire est amené par-dessus la ligne de pauvreté – sinon, aucun effet. Il y a donc deux cas de figure où les ménages pauvres voient leurs consommations diminuer sans que l'incidence de la pauvreté ne le reflète. Il convient donc d'utiliser deux autres mesures qui n'ont pas ces défauts : la profondeur de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté.

La profondeur de la pauvreté : L'indice PG est défini comme l'écart moyen de pauvreté dans la population par rapport au seuil de pauvreté (où les non-pauvres n'ont aucun écart) :

$$PG = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{z - x_i}{z} \right) I(x_i \leq z) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - x_i}{z} \right)$$

Où z : seuil de pauvreté, x_i est le revenu d'un individu i , et la somme porte uniquement sur les individus pauvres. L'indice de profondeur de la pauvreté (PG) mesure la profondeur de la pauvreté : il dit à quel point les pauvres sont pauvres. Elle varie entre 0 et 1, où une valeur proche de 1 indique d'une part qu'il y a une grande distance entre le revenu des pauvres et la ligne de pauvreté, et d'autre part une plus forte incidence de la pauvreté. Les détails de la formulation mathématique peuvent être consultés en **Annexe1**.

La sévérité de la pauvreté : c'est une mesure de la gravité de la pauvreté qui permet de mettre davantage l'accent sur les plus pauvres parmi les pauvres dans la mesure de la pauvreté. La sévérité de la pauvreté attribue donc plus de poids aux plus pauvres parmi les pauvres.

$$PG2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(1 - \frac{x_i}{z} \right)^2 I(x_i \leq z) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{x_i}{z} \right)^2$$

La contribution du i – ème individu à l'indice $PG2$ est d'autant plus importante qu'il est pauvre, c'est-à-dire que son écart de pauvreté est grand $(z - x_i)/z$

$$PG2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \overbrace{\left(1 - \frac{x_i}{z} \right)}^{\text{Poids}} \times \overbrace{\left(1 - \frac{x_i}{z} \right)}^{\text{Ecart}}$$

Elle varie entre 0 et 1. Elle prend la valeur 0 si tous les ménages ont un revenu au-dessus de la ligne de pauvreté, et la valeur 1 si tous les ménages ont un revenu zéro. La valeur de la sévérité de

la pauvreté est toujours inférieure à celle de la profondeur de la pauvreté, qui est à son tour toujours inférieure à celle de l'incidence de la pauvreté. Les détails de la formulation mathématique peuvent être consultés en **Annexe1**.

La contribution à la pauvreté renvoie à la part des pauvres de chaque sous-groupe dans la population totale de pauvres. Par exemple, la contribution à la pauvreté d'une région donnée est la proportion des pauvres de cette région dans l'ensemble des pauvres. La somme des contributions de tous les sous-groupes est de 100% et pour chaque sous-groupe la contribution est une valeur comprise entre 0 et 100%.

L'incidence de la pauvreté alimentaire mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire estimé à 102 686 F CFA. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence de la pauvreté alimentaire est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

L'incidence de l'extrême pauvreté mesure la proportion de la population dont le montant alloué à la consommation alimentaire et non alimentaire est inférieur au seuil de pauvreté alimentaire. Autrement dit, un individu est en situation d'extrême pauvreté si en consacrant l'ensemble de son revenu à la consommation alimentaire, il demeure en dessous du seuil alimentaire. Comme pour l'incidence de la pauvreté, l'incidence d'extrême pauvreté est un chiffre compris entre 0 et 1 et est généralement exprimée en pourcentage.

2.3 Les données statistiques

Les données statistiques proviennent de deux enquêtes sur les conditions de vie des ménages réalisée par l'INSD en 2018 : l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) et l'Enquête multisectorielle continue de 2018 (EMC-2018)

La première Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) est la principale source de données pour le diagnostic de la pauvreté dont la méthodologie est décrite ci-dessus.

La consommation des ménages est recueillie à travers une série de questions regroupées en plusieurs sections qui sont :

- ✓ la consommation alimentaire des 7 derniers jours ;
- ✓ les repas pris à l'extérieur au cours des 7 derniers jours ;
- ✓ les dépenses non alimentaires des 7 derniers jours ;
- ✓ les dépenses des fêtes et des cérémonies au cours des 12 derniers mois ;
- ✓ les dépenses non alimentaires des 30 derniers jours ;
- ✓ les dépenses non alimentaires des 3 derniers mois ;
- ✓ les dépenses non alimentaires des 6 derniers mois ;
- ✓ les dépenses non alimentaires des 12 derniers mois ;
- ✓ le coût d'usage des biens durables des 12 derniers mois ;
- ✓ la section logement pour le calcul du coût du logement ;
- ✓ les dépenses en éducation au cours des 12 derniers mois ;

- ✓ les dépenses en santé au cours des 12 derniers mois.

La deuxième enquête est l'Enquête multisectorielle continue de 2018 (EMC-2018) réalisée simultanément avec l'EHCVM. L'EMC-2018 est une reproduction à petite échelle de l'EMC-2014 sur un échantillon de 1755 ménages permettant de produire des chiffres de pauvreté au niveau national et selon le milieu de résidence. La collecte des données de l'EMC s'est faite en quatre passages, chaque passage correspondant à un trimestre de l'année. Le premier passage a eu lieu au quatrième trimestre de 2017 et le quatrième passage au troisième trimestre 2018. La consommation des ménages est recueillie à travers les dépenses de consommation notamment.

3 LA DYNAMIQUE DE LA PAUVRETE ENTRE 2014 ET 2018

Le présent rapport produit un diagnostic de la pauvreté monétaire au Burkina Faso en 2018. L'objectif est de fournir aux acteurs politiques un outil pour définir des priorités et des stratégies pour la lutte contre la pauvreté. Il identifie les régions ou les sous-groupes de la population vivant dans la pauvreté et détermine le poids relatif de chaque région et sous-groupe dans la pauvreté totale dans le pays. Les principaux indicateurs analysés sont l'incidence de la pauvreté, la contribution à l'incidence, la profondeur de la pauvreté, l'indice de GINI, le ratio de dispersion de décile. Une analyse comparative du niveau de la pauvreté entre 2018 et 2014 est faite sur la base des données du mini-EMC-2018 et l'EMC-2014.

3.1 La pauvreté au Burkina Faso en 2018

L'EHCVM établit une nouvelle base de référence pour la mesure et le suivi de la pauvreté. Par conséquent, la comparaison des chiffres issus de l'EHCVM avec ceux des enquêtes précédentes n'est pas valable sur un plan scientifique. Bien que la méthode utilisée dans l'EHCVM pour dériver le seuil de pauvreté soit la même que dans l'EMC-2014 (méthode du coût des besoins essentiels, CBE), les paramètres utilisés dans l'EHCVM sont très différents de ceux de l'EMC. Tout ceci a permis d'établir un nouveau seuil de pauvreté significativement plus élevé dont la valeur est de 194 629 F CFA par personne et par an.

Sur la base de ce nouveau seuil de pauvreté, l'incidence de la pauvreté se situe à 41,4% au niveau national. Ce qui correspond à une population de 8,4 millions de pauvres sur une population totale projetée de 20,25 millions de personnes. L'incidence d'extrême pauvreté est estimée à 8,2%. Ainsi, 8 personnes sur 100 vivent dans des ménages qui ne parviendront pas à assurer une alimentation adéquate à leurs membres même si tout leur revenu était consacré à l'achat des produits alimentaires. Au total, 1,7 millions de personnes vivent en situation d'extrême pauvreté.

Tableau 3- 1: Indicateurs de pauvreté au Burkina Faso en 2018

	Incidence de l'extrême pauvreté (%)	Incidence de la pauvreté (%)	Effectif des extrêmement pauvres	Effectif des pauvres	Population totale	Taille échantillon
Indicateur	8,2	41,4	1 659 996	8 375 686	20 243 858	7 010

Le ratio d'écart de consommation des personnes pauvres est de 30% (Tableau 3-2 ci-dessous), c'est-à-dire qu'en moyenne les ménages pauvres ont une consommation par personne et par an correspondant à 70% de la ligne de pauvreté, soit 136 240 F CFA. Il faudrait donc augmenter la consommation des ménages pauvres d'environ un tiers pour les sortir de la pauvreté.

Tableau 3- 2: Mesures de la pauvreté au Burkina Faso en 2018

	Ratio d'écart de consommation (%)	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Effectif des pauvres	Population totale	Taille échantillon en ménages
Burkina Faso	29,7	12,3	5,0	8 375 686	20 243 858	7 010

La distance moyenne qui sépare les personnes pauvres du seuil de pauvreté (profondeur de la pauvreté) au Burkina Faso en 2018 est de 12,3%. Dans le cas d'un ciblage parfait des pauvres, la connaissance du déficit global moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population pauvre permettrait au gouvernement Burkinabé d'évaluer les ressources nécessaires pour éradiquer la pauvreté, c'est à dire le montant des transferts nécessaires pour ramener les 12,3% de la population pauvre au niveau du seuil de pauvreté.

Le degré d'inégalité des revenus au sein de la population pauvre (Sévérité de la pauvreté) au Burkina Faso est de 5,0% en 2018 et constitue une information utile pour comprendre les convergences ou divergences d'intérêt au sein de cette population pauvre.

Dans le cadre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, la sévérité de la pauvreté doit être combinée à l'incidence de la pauvreté afin de s'assurer que le sort des plus pauvres s'améliore. En effet, l'incidence de la pauvreté aussi bien que la profondeur de la pauvreté peuvent baisser même si la situation des plus pauvres parmi les pauvres se dégrade (augmentation de la sévérité de la pauvreté).

3.2 La pauvreté sur la base des seuils internationaux

Au niveau national, le diagnostic de la pauvreté est mesuré sur la base du seuil de pauvreté monétaire qui est de 194 629 F CFA par personnes et par an.

Au niveau international, pour comparer les pays, on utilise un seuil de 1,9\$ par personne et par jour pour l'extrême pauvreté et un seuil de 3,2\$ par personne et par jour pour la pauvreté modérée. Ces seuils de pauvreté, établis aux prix de 2011 en parité de pouvoir d'achat, sont mis à jour en utilisant l'inflation soit une moyenne annuelle de 1% sur la période 2011-2018.

Le seuil de pauvreté de 1,9\$ par personne et par jour est utilisé dans le cadre de l'évaluation de l'objectif 1 des ODD qui vise l'élimination de l'extrême pauvreté partout dans le monde d'ici à l'horizon 2030 (incidence inférieure à 3%).

Sur cette base, l'incidence de l'extrême pauvreté est de 32% au Burkina Faso en 2018, soit une personne pauvre sur trois. L'incidence de la pauvreté modérée est de 63% soit le double de celle de l'extrême pauvreté. Au regard de ce niveau de l'extrême pauvreté, le Burkina Faso devra déployer des efforts considérables pour atteindre l'objectif 1 des ODD d'ici à 2030.

Il y a des grandes disparités entre le milieu urbain et le milieu rural. En effet, l'incidence de l'extrême pauvreté est sept fois plus élevée en milieu rural (41%) qu'en milieu urbain (6%). Quant à l'incidence de la pauvreté modérée, il est quatre fois plus important en milieu rural (78%) comparée au milieu urbain (20,5%).

Pour ce qui concerne les deux grandes villes du Burkina Faso à savoir Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, l'objectif 1 des ODD est atteint dans ces deux villes car l'incidence de l'extrême pauvreté y est de 2,8%. Dans les autres villes, l'incidence de l'extrême pauvreté est de 12,3%, soit quatre fois plus élevée que celle des deux grandes agglomérations.

Globalement, on note une forte inégalité de répartition des ressources entre les ménages (indice de Gini =0,49). Les inégalités sont moins prononcées en milieu rural (indice de Gini =0,32) qu'en milieu urbain (indice de Gini =0,44). L'indice de Gini est calculé sur la base des dépenses nominales par tête.

Tableau 4- 3: Indicateurs de pauvreté sur la base des seuils internationaux.

	Dépense nominale ¹⁴ par tête en F CFA	Dépense normalisée par tête en F CFA	Incidence de l'extrême pauvreté-Seuil de \$1,9 PPP 2011-- 159 116 F CFA	Incidence de la pauvreté modérée-Seuil de \$3,2 PPP 2011-- 267 985 F CFA	Indice de Gini
Burkina Faso	315 549	299 562	31,9	63,0	0,49
Milieu Urbain	619 469	510 345	5,9	20,5	0,44
Dont <i>Ouaga+Bobo</i>	<i>721 238</i>	<i>577 592</i>	<i>2,8</i>	<i>11,0</i>	<i>0,43</i>
<i>Autre urbain</i>	<i>412 917</i>	<i>373 859</i>	<i>12,3</i>	<i>39,8</i>	<i>0,41</i>
Milieu rural	210 408	226 781	40,8	77,7	0,32

3.3 Evolution des indicateurs de pauvreté entre 2014 et 2018

Dans cette sous-section, il est analysé la tendance de la pauvreté sur la période de 2014 à 2018. L'analyse sera faite avec les données de l'EMC 2014 et de l'EMC-2018.

❖ Les indicateurs monétaires de la pauvreté

Une tendance à la baisse de l'ordre de 4 points de pourcentage de l'incidence de la pauvreté sur la période 2014-2018 au niveau national.

Selon les résultats de l'enquête multisectorielle continue, le taux de pauvreté s'établit à 36,2% en 2018 contre 40,1% en 2014. Le seuil de pauvreté qui correspond à la dépense annuelle en deçà de laquelle les individus sont considérés comme pauvres est passé de 153 530 F CFA en 2014 à 164 955 F CFA en 2018.

L'analyse selon le milieu de résidence indique que la baisse de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 13,7% en 2014 à 10,0% en 2018 en milieu urbain selon les résultats des EMC 2014 et 2018, soit une baisse de 3,7 points de pourcentage. Par contre dans le milieu rural, la baisse est de 3 points de pourcentage car l'incidence est passée de 47,5% en 2014 à 44,6% en 2018. Le nombre de pauvres selon l'EMC-2018 est estimé à 7,3 millions de personnes dont 93,3% en milieu rural. Ainsi, neuf pauvres sur dix

¹⁴ La dépense nominale est le montant total consommé c'est tenir compte du coût de la vie. C'est agrégat n'est pas adapté par la comparaison du niveau de vie des ménages de deux régions différentes. Pour cette comparaison soit valable, on ajuste la dépense nominale par la différence du coût de la vie entre les régions. Cet ajustement donne la dépense normalisée.

vivent en milieu rural. Le pourcentage de pauvres est passé de 40,1% en 2014 à 36,2% en 2018, soit une baisse de 4 points de pourcentage.

Tableau 3- 4: Indicateurs de pauvreté selon le milieu de résidence

Milieu de résidence		Incidence P0 (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Profondeur P1 (%)	Sévérité P2 (%)	Conso normalisée
Urbain	2014	13,7	7,5	2,9	0,9	396 569
	2018	10,0	6,7	2,2	0,8	500 984
Rural	2014	47,5	92,5	11,6	4,0	186 927
	2018	44,6	93,3	11,2	4,1	202 856
BURKINA FASO	2014	40,1	100,0	9,7	3,3	232 770
	2018	36,2	100,0	9,3	3,3	275 070

Source : INSD, résultats de l'EMC-2014 et de l'EMC-2018

La baisse de l'incidence de la pauvreté ne s'est pas accompagnée d'une baisse des inégalités. En effet, les inégalités mesurées par l'indice de GINI ont même augmenté passant de 0,353 en 2014 à 0,377 en 2018 selon les résultats de l'EMC.

❖ Les indicateurs non monétaires de la pauvreté

Il a été montré précédemment que l'incidence de la pauvreté a baissé de l'ordre de 4 points de pourcentage entre 2014 et 2018. Les tendances des indicateurs non monétaires corroborent ce constat. D'ailleurs en l'absence de données sur la consommation ou les revenus pour évaluer la pauvreté, ce sont des indicateurs non monétaires qui sont utilisés pour dégager une tendance de la pauvreté. L'amélioration des indicateurs non monétaires de la pauvreté concerne aussi bien le milieu urbain que le milieu rural.

Au niveau des indicateurs de l'éducation, le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 34,5% en 2014 à 35,8% en 2018 et celui des jeunes de 15-24 ans (indicateur ODD) est passé de 50% à 54% entre 2014 et 2018. Le taux brut de fréquentation scolaire, quant à lui, est passé de 74% à 77% sur la même période.

Pour les indicateurs de conditions de vie, l'accès à l'eau potable est passé de 74% en 2014 à 77% en 2018. Le taux d'électrification est passé de 24% en 2014 à 46% en 2018, grâce essentiellement à l'énergie solaire dont le taux d'utilisation est passé de 5% en 2014 à 26% en 2018. La proportion des ménages dont le bâtiment principal est fait de matériaux définitifs passe de 23% en 2014 à 27% en 2018 et celle des ménages ayant accès à des latrines améliorées était de 12% en 2014 et a atteint 20% en 2018.

La possession des actifs s'est améliorée au cours des quatre dernières années. La proportion des ménages possédant une moto est passée de 46% en 2014 à 61% en 2018 et celle des ménages possédant une automobile est passée de 32 pour mille en 2014 à 42 pour mille en 2018. La progression la plus spectaculaire est la possession d'une plaque solaire car elle est passée de 12% en 2014 à 42% en 2018.

Tableau 3- 5: Tendence des indicateurs de pauvreté non monétaire entre 2014 et 2018

	EMC-2018			EMC-2014		
	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural
Taux Alpha 15 ans et plus (%)	35,8	62,1	25,1	34,5	64,0	23,4
Taux Alpha 15-24 ans (%)	53,9	75,7	44,7	49,9	77,5	38,2
TBFS au primaire (%)	77,5	108,6	70,1	73,9	114,9	65,2
TBFS au post-primaire (%)	47,9	88,2	36,0	44,7	96,6	30,4
Proportion des ménages ayant accès à l'eau potable (%)	76,6	94,2	69,8	73,5	92,5	65,9
Bâtiment principal en matériaux définitifs (%)	26,5	70,2	9,7	23,0	60,5	8,1
Taux d'accès à l'électricité (%)	46,4	77,5	34,3	24,3	62,6	9,1
Taux d'accès à l'électricité réseau (%)	20,5	66,6	2,7	19,3	61,3	2,7
Taux d'accès l'énergie solaire (%)	25,6	10,0	31,6	5,0	1,3	6,4
Taux d'accès aux latrine améliorées (%)	19,5	39,2	11,9	11,5	26,0	5,7
Proportion de ménage utilisant de combustibles solides pour la cuisine (%)	86,5	55,9	98,4	90,1	68,2	98,7
Proportion des ménages ayant accès à internet (%)	3,4	10,4	0,7	1,5	4,9	0,2
Auto (%)	4,2	13,5	0,6	3,2	10,2	0,5
Moto (%)	61,2	79,5	54,1	46,0	65,6	38,3
Plaque solaire (%)	41,8	16,9	51,5	12,0	2,3	15,8
Téléviseur (%)	26,0	64,9	11,0	21,4	55,8	7,8
Ordinateur (%)	6,3	20,9	0,7	4,6	15,0	0,4
Téléphone portable (%)	85,0	93,6	81,7	81,8	94,2	76,9
Frigidaire (%)	8,0	26,5	0,8	5,9	19,7	0,4
Cuisinière à gaz ou électrique (%)	16,4	52,6	2,4	12,2	44,4	2,3
Ventilateur (%)	15,0	46,4	2,9	10,9	35,4	1,2
Climatiseur (%)	1,4	5,1	-	0,9	3,1	0,1

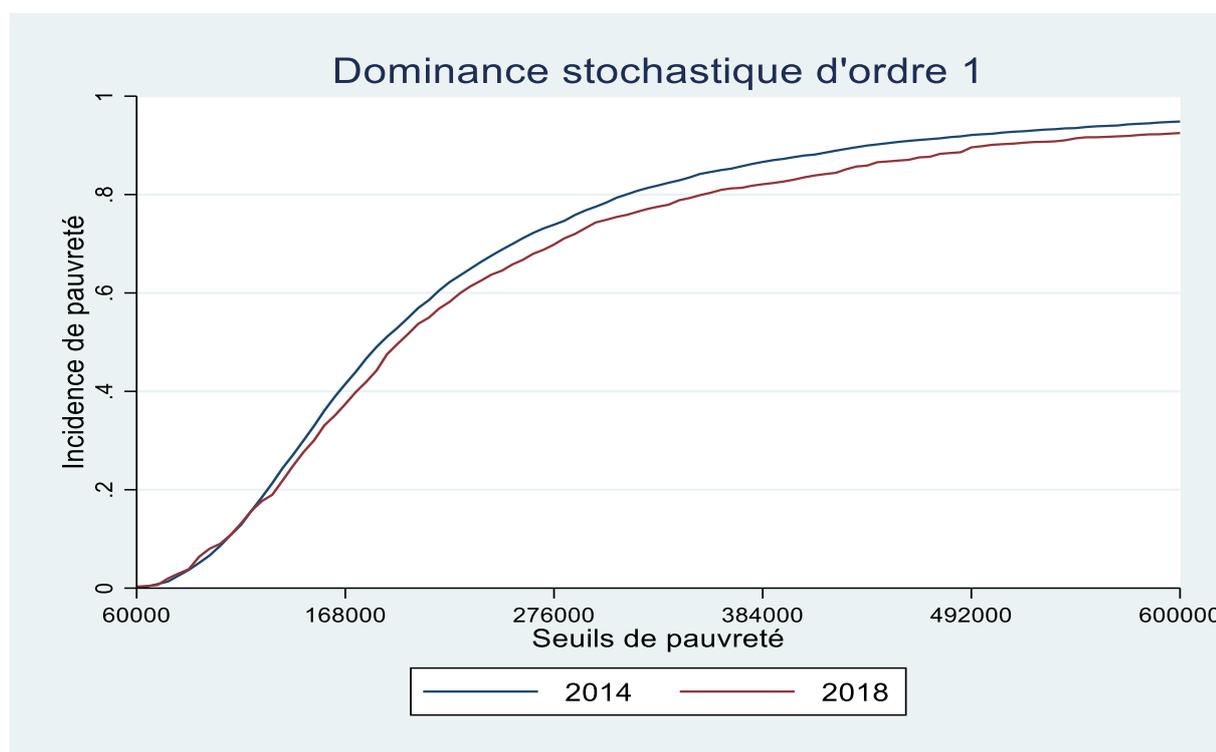
3.4 Dominance en pauvreté entre 2014 et 2018

Les estimations de pauvreté sont robustes à un choix raisonnable de seuils de pauvreté.

Une question importante serait de savoir si les différences de pauvreté constatées entre 2014 et 2018 demeurent robustes si l'on change de seuil de pauvreté. En effet, il est souvent possible que le choix d'un seuil de pauvreté alternatif renverse le classement de la pauvreté. Une démarche qui s'inspire de l'analyse de la dominance stochastique consiste à comparer les deux enquêtes pour différentes valeurs raisonnables du seuil (cf. Graphique 3-1). Pour réaliser un tel exercice, la consommation par tête de 2014 a été ajustée de façon à reproduire l'incidence de pauvreté de 40,1% avec le seuil non déflaté de 2018. Le coefficient de l'ajustement (1,0744154) n'est autre que le rapport des seuils de pauvreté de 2018 et de 2014 calculés à partir des deux EMC. Les résultats de la comparaison sont présentés dans le Graphique 3-1

La pauvreté est toujours plus élevée en 2014 qu'en 2018 pour un seuil de pauvreté variant entre 130 000 et plus FCFA. La courbe de densité cumulée de la consommation par tête de 2014 (courbe bleu) est constamment au-dessus de celle de 2018. Ce qui dénote d'une dominance en pauvreté de 2014 par rapport à 2018. Autrement, la pauvreté est plus faible en 2018 comparée à 2014 pour un seuil de pauvreté supérieur à 130 000 F CFA. Pour un seuil de pauvreté inférieur à 130 000 F CFA, il n'y a pas de dominance claire entre les deux distributions.

En conclusion, dans l'ensemble les conditions de vie des ménages se sont améliorées au cours des quatre dernières années. Cependant toutes les couches de la société n'ont pas connu cette amélioration de leur situation économique. L'analyse des résultats de la dominance stochastique nous enseigne que le bien-être des ménages les plus pauvres (ceux en queue de la distribution) ne s'est réellement pas amélioré.



Graphique 3- 1 : Courbe de dominance de la consommation en 2014 et 2018

3.5 Décomposition de la variation de la pauvreté

La croissance économique a été le principal catalyseur de la réduction de la pauvreté entre 2014 et 2018.

Une décomposition du changement dans la tendance de la pauvreté entre 2014 et 2018 montre que la croissance du revenu explique la grande partie des changements dans la pauvreté. Dans le Tableau 3-6 sont consignés les résultats de la décomposition de la variation de la pauvreté entre 2014 et 2018 en croissance et redistribution. L'année 2018 est l'année de référence.

Tableau 3- 6: Décomposition de la variation de la pauvreté en croissance et redistribution

	Estimation	Erreur standard	Borne inférieure	Borne supérieure
EMC-2018 (d1)	0,362	0,021	0,328	0,397
EMC-2014 (d2)	0,401	0,012	0,381	0,421
Différence: (d2-d1)	0,039	0,024	- 0,008	0,086
Datt & Ravallion				
Croissance	0,063	0,034	0,007	0,119
Rédistribution	- 0,042	0,031	- 0,103	0,018
Résidu	0,018	---	---	---
Datt & Ravallion				
Croissance	0,081	0,018	0,052	0,110
Rédistribution	- 0,024	0,029	- 0,081	0,033
Résidu	- 0,018	---	---	---
Shapley approach				
Croissance	0,072	0,034	0,005	0,140
Rédistribution	- 0,033	0,030	- 0,091	0,025

La conclusion qui émerge des paragraphes précédents, une fois résolus les problèmes relatifs à la comparabilité des données, est que dans l'ensemble, le bien-être s'est amélioré au Burkina Faso entre 2014 et 2018 dans un contexte d'augmentation des inégalités. Les taux de pauvreté ont baissé, mais les inégalités ont augmenté. Par ailleurs, la croissance de la consommation (supposément financée par la croissance des revenus) explique l'essentiel de l'amélioration des conditions de vie, tandis que les changements dans l'inégalité ont eu un impact négatif sur la baisse de la pauvreté.

3.6 La pauvreté des ménages

La pauvreté est généralement évaluée au niveau individuel. Comme nous l'avons fait précédemment et dans le reste du rapport. Cependant, lorsqu'un individu est classé pauvre c'est que tous les membres du ménage auquel il appartient le sont également. Cela est dû au fait que les données sur la consommation sont collectées au niveau des ménages et que c'est la consommation totale du ménage rapportée au nombre de personnes dans le ménage qui est utilisée comme niveau de bien-être. Donc tous les membres d'un même ménage reçoivent sont supposés recevoir le même montant en termes de consommation de sorte que si ce montant est inférieur au seuil de pauvreté alors tous les membres du ménage sont classés pauvres.

Une politique de ciblage des pauvres ne se fera pas au niveau individuel mais plutôt au niveau des ménages lorsque c'est la consommation qui est utilisée pour évaluer le bien-être des individus. C'est pourquoi il est important d'évoquer la pauvreté des ménages.

Au niveau national, environ un ménage sur trois (31,5%) vit dans une situation de pauvreté en 2018. Cette situation varie considérablement selon le milieu de résidence, la région et le nombre de personnes vivant dans le ménage.

En milieu urbain, moins d'un ménage sur dix (9,0%) vit dans une situation de pauvreté. Ce chiffre est quatre fois plus élevé en milieu rural où le taux de pauvreté des ménages est de 41,8%.

Plus le ménage est de grande taille, plus il est susceptible de vivre dans une situation de pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté est positivement corrélée à la taille du ménage. Elle est de 12,8% dans les ménages d'au plus 4 personnes et 65,6% dans les ménages d'au moins 12 personnes.

Tableau 3- 7: Indicateurs de pauvreté des ménages par milieu, régions et la taille des ménages.

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Taille ménage	Consommation par ménage
Burkina Faso	31,5	100,0	8,7	3,4	6,5	2 055 768
Milieu de résidence						
Urbain	9,0	8,9	2,3	0,9	5,3	3 312 143
Rural	41,8	91,1	11,7	4,5	7,0	1 484 046
Nombre de personnes dans le ménage						
1-4 personnes	12,8	13,0	2,8	0,9	3,0	1 714 861
5-6 personnes	28,5	25,3	7,3	2,7	5,5	1 999 162
7-8 personnes	39,2	22,7	11,1	4,2	7,4	2 191 182
9-11 personnes	49,3	19,5	13,6	5,1	9,8	2 312 893
12 personnes et +	65,6	19,5	22,1	9,8	15,5	2 783 645

4 LA GEOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

La géographie de la pauvreté dresse un profil du phénomène selon les espaces géographiques où vivent les populations (milieu ou région administratives). Elle permet d'identifier les régions ou les milieux où les incidences de pauvreté sont les plus fortes et où on rencontre le plus grand nombre de pauvres (contribution à la pauvreté).

4.1 La géographie de la pauvreté monétaire

4.1.1 La pauvreté monétaire selon le milieu de résidence

L'incidence de la pauvreté qui est la proportion des pauvres est estimée en 2018 à 41,4% au niveau national selon les données de l'EHCVM. En d'autres termes, au Burkina Faso, environ quatre personnes sur dix sont pauvres car elles dépensent annuellement, chacune, moins de 194 629 F CFA en consommation alimentaire, en éducation, en santé, etc.

Selon le milieu de résidence, des disparités existent. En effet, la pauvreté a un visage essentiellement rural. Par exemple, sur dix personnes vivant en milieu rural, au moins cinq sont pauvres. Au même moment en milieu urbain, sur dix personnes, seulement une personne est pauvre. Mieux, les deux plus grandes villes du pays que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso présentent ensemble une incidence de pauvreté estimée à seulement 6,8%.

Tout ceci porte à 92% la contribution du milieu rural à l'incidence de la pauvreté au niveau national.

En outre, l'écart moyen de dépense de consommation des pauvres au seuil de pauvreté traduit par la profondeur de la pauvreté est important en milieu rural (15,3%) comparativement au milieu urbain (3,3%). On constate également une forte inégalité entre les pauvres du milieu rural relativement à ceux du milieu urbain. En effet, la sévérité de la pauvreté est de 6,3% en milieu rural et de 1,3% en milieu urbain.

Tableau 4- 1: Indicateurs de la pauvreté monétaire selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence de la pauvreté (%)	Contribution à la pauvreté (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation moyenne normalisée
Ensemble	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Urbain	13,1	8,2	3,3	1,3	510 345
Dont					
Ouaga+Bobo	6,8	2,8	1,6	0,5	577 592
Autres villes	26,1	5,3	6,9	2,7	373 859
Rural	51,1	91,8	15,3	6,3	226 781

4.1.2 La pauvreté monétaire selon les régions administratives

En dehors de la région du Centre où la pauvreté monétaire a une incidence faible (5,3%), toutes les autres régions enregistrent en 2018 une incidence plus ou moins importante. La région du Nord, présente le taux d'incidence de la pauvreté est le plus élevé, estimé à 70,9%.

Une autre catégorie de régions est celle regroupant les régions du Sahel, du Sud-Ouest et de l'Est avec chacune une incidence de la pauvreté monétaire estimée à 45% environ. Cinq régions sur les

treize ont chacune une incidence au moins égale à 50%, c'est-à-dire qu'au moins une personne sur deux est en situation de pauvreté monétaire dans ces régions. Il s'agit des régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Nord et du Nord.

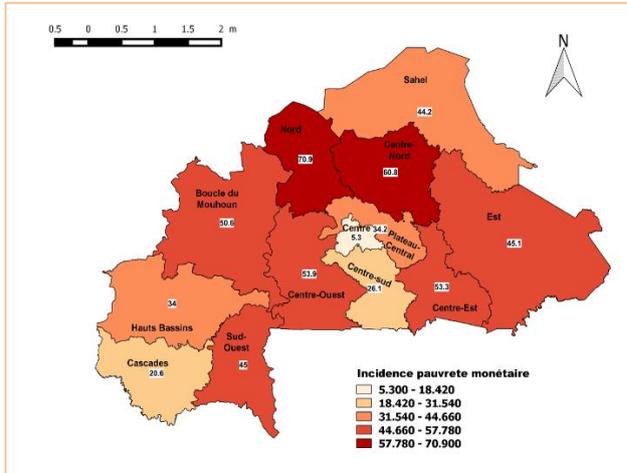
En termes de contribution à la pauvreté monétaire au niveau national, les régions du Nord, du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest et du Centre-Est ont les plus fortes valeurs soit au moins 10% chacune. Elles concentrent à elles seules 59% des pauvres du pays.

Du point de vue des inégalités entre les individus en situation de pauvreté monétaire, la région du Centre avec une sévérité de la pauvreté estimée à 0,3% est la région où il y a moins d'inégalité entre les pauvres. A l'opposé, les régions du Nord et du Centre-Est sont relativement les plus inégalitaires avec des sévérités de pauvreté respectives de 11,7% et de 9,5%.

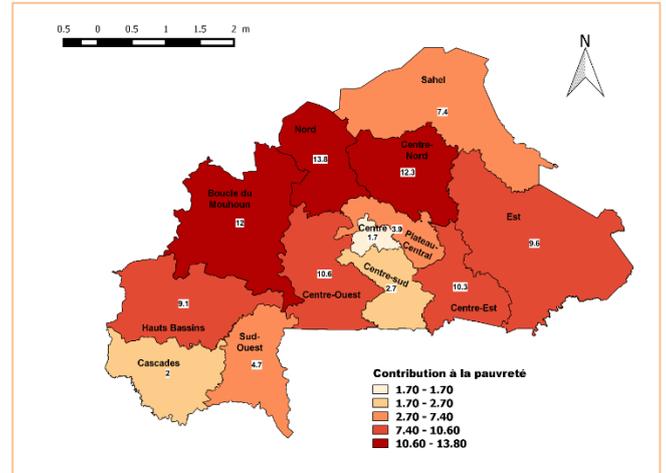
Tableau 4- 2: Indicateurs de pauvreté monétaire par région en 2018

Régions	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Boucle du Mouhoun	50,6	12,0	14,3	5,7	236 548
Cascades	20,6	2,0	5,4	1,9	349 317
Centre	5,3	1,7	1,1	0,3	624 566
Centre-Est	53,3	10,3	19,7	9,5	230 952
Centre-Nord	60,8	12,3	20	8,4	198 297
Centre-Ouest	53,9	10,6	14,6	5,5	228 535
Centre-Sud	26,1	2,7	5,8	2	297 553
Est	45,1	9,6	11,5	3,9	229 305
Hauts-Bassins	34,0	9,1	8,5	3,2	303 742
Nord	70,9	13,8	25,6	11,7	177 013
Plateau-Central	34,2	3,9	9,2	3,5	289 022
Sahel	44,2	7,4	13	5,2	258 783
Sud-Ouest	45,0	4,7	10,8	3,6	269 046

Carte 4- 1: Incidence de la pauvreté monétaire par région



Carte 4- 2: Contribution à la pauvreté monétaire par région



4.2 La géographie de la pauvreté alimentaire

4.2.1 La pauvreté alimentaire selon le milieu de résidence

En rappel, toute personne dont les dépenses annuelles en consommation alimentaire sont inférieures à 102 686 F CFA (soit le coût du panier de biens et de services alimentaires capable de produire le minimum de calories requis annuellement : 2300Kcal/personne/jour) est en situation de pauvreté alimentaire.

Au Burkina Faso, l'incidence de la pauvreté alimentaire est estimée à 50,7% en 2018. En d'autres termes, une personne sur deux est en situation de pauvreté alimentaire.

A l'image de la pauvreté monétaire, on constate aussi que la pauvreté alimentaire varie selon le milieu de résidence. En effet, l'incidence de la pauvreté alimentaire du milieu rural (62,0%) est le triple de celle estimée en milieu urbain (18,3%). 90% des pauvres alimentaires sont localisés en milieu rural.

En outre, comparativement au milieu urbain, on note deux faits majeurs. D'abord, les pauvres alimentaires en milieu rural ont un plus grand écart moyen au seuil de pauvreté alimentaire. En témoigne la profondeur de la pauvreté alimentaire qui prend les valeurs de 23,1% et de 5% en milieux rural et en milieu urbain respectivement. Ensuite, la sévérité de la pauvreté estimée à 11,1% en milieu rural et 2,1% en milieu urbain montre qu'il existe une forte inégalité entre les pauvres du milieu rural comparativement à ceux vivant en milieu urbain.

Tableau 4- 3: Indicateurs de pauvreté alimentaire par milieu de résidence

Milieu de résidence	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	50,7	100,0	18,5	8,8	142 667
Urbain	18,3	9,2	5,0	2,1	242 355
Dont Ouaga+Bobo	11,6	3,9	2,9	1,1	271 583
Autre urbain	31,9	5,3	9,4	4,0	183 035
Rural	62,0	90,8	23,1	11,1	108 246

4.2.2 La pauvreté alimentaire selon les régions administratives

L'ampleur de la pauvreté alimentaire est beaucoup plus importante dans toutes les régions comparativement à celle de la pauvreté monétaire. Dans plus de la moitié des régions du pays, on enregistre des incidences de pauvreté alimentaire supérieures à 50%. Les régions du Nord (81,3%), du Centre-Nord (68,2%) et du Centre-Ouest (67,2%) ont les plus fortes incidences de pauvreté alimentaire.

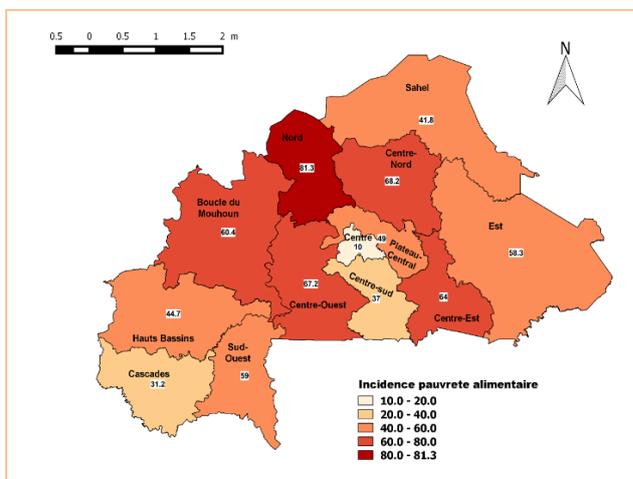
Seules trois régions sur treize ont chacune une incidence de pauvreté alimentaire de moins de 40%. Il s'agit des régions des Cascades (31,2%), du Centre-Sud (37%) et du Centre (10,0%).

Il y a une forte inégalité entre les pauvres dans les régions du Nord et du Centre-Est. Ces deux régions ont respectivement une sévérité de la pauvreté alimentaire de 19,9% et de 17,2%. La région du Centre avec une sévérité de 0,9% est la région qui présente le moins d'inégalités de consommation entre les pauvres.

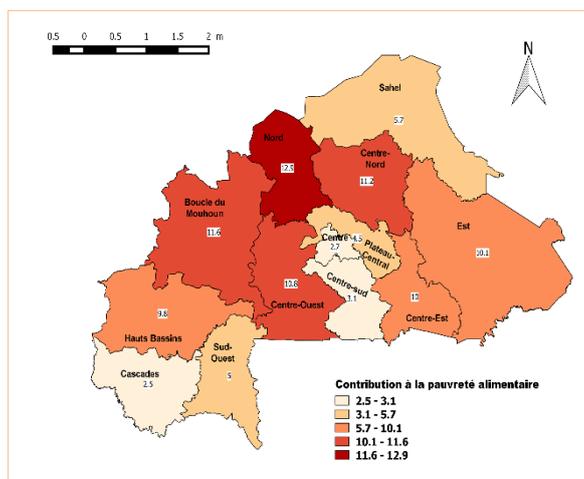
Tableau 4- 4: Indicateurs de pauvreté alimentaire par région en 2018

Régions	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Boucle du Mouhoun	60,4	11,6	21,1	9,4	110832
Cascades	31,2	2,5	9,9	4,1	182 839
Centre	10,0	2,7	2,4	0,9	292 747
Centre-Est	64,0	10,0	29,7	17,2	101 423
Centre-Nord	68,2	11,2	25,3	12,3	99510
Centre-Ouest	67,2	10,8	22,6	10,3	103 765
Centre-Sud	37,0	3,1	9,9	3,8	147 153
Est	58,3	10,1	18,1	7,2	110750
Hauts Bassins	44,7	9,8	15,9	7,3	138998
Nord	81,3	12,9	37,2	19,9	76 002
Plateau-Central	49,0	4,5	16,3	7,3	143 214
Sahel	41,8	5,7	13,7	5,8	150 205
Sud-Ouest	59,0	5,0	20,5	9,1	119 345

Carte 4- 3: Incidence de la pauvreté alimentaire selon les régions



Carte 4- 4: Contribution de la pauvreté alimentaire selon les régions



4.3 La géographie de l'extrême pauvreté

4.3.1 L'extrême pauvreté selon le milieu de résidence

Pour mesurer l'extrême pauvreté, on utilise le seuil alimentaire comme la référence. Tout individu dont la consommation totale annuelle (alimentaire et non alimentaire) est inférieure au seuil alimentaire, est considéré comme extrêmement pauvre.

Sur cette base, l'incidence de l'extrême pauvreté au Burkina Faso est estimée à 8,2% en 2018, soit une personne sur dix. Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont celles du décile 1.

Selon le milieu de résidence, l'incidence de l'extrême pauvreté est plus élevée en milieu rural (10,4%) comparativement au milieu urbain (1,7%).

Avec une sévérité de 0,5% en milieu rural et 0,1% en milieu urbain, on note une inégalité quasi inexistante entre les individus en situation d'extrême pauvreté quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 4- 5: Indicateurs d'extrême pauvreté par milieu en 2018

Milieu de résidence	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	8,2	100,0	1,5	0,4	299562
Urbain	1,7	5,2	0,3	0,1	510 345
Ouaga+Bobo	0,5	1,0	0,1	0,0	577 592
Dont Autres urbain	4,1	4,2	0,8	0,2	373 859
Rural	10,4	94,8	1,8	0,5	226 781

4.3.2 L'extrême pauvreté selon la région administrative

La région du Centre est la seule région épargnée de l'extrême pauvreté. A l'opposé, quatre régions en l'occurrence celles du Nord (24,8%), du Centre-Est (17,7%), du Centre-Nord (12,4%) et de la

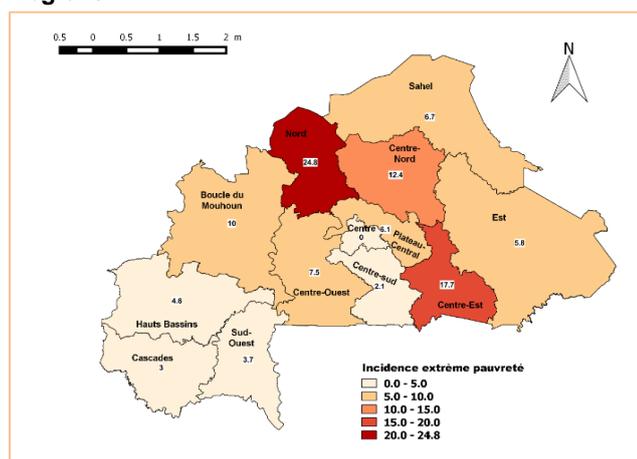
Boucle du Mouhoun (10,0%) enregistrent les plus fortes incidences. A elles seules, elles abritent la moitié des personnes en situation d'extrême pauvreté. Chacune de ces régions a une incidence de l'extrême pauvreté supérieure à la moyenne nationale. Les autres régions quant à elles ont des incidences de pauvreté qui oscillent entre 3,0% et 7,5%, inférieures à la moyenne nationale.

De façon globale, on note une très faible inégalité entre les personnes en situation d'extrême pauvreté. Mieux, dans certaines régions, on enregistre une inégalité quasi-inexistante entre les extrêmement pauvres. C'est le cas, par exemple, des régions de l'Est (0,1%) et des Cascades (0,0%).

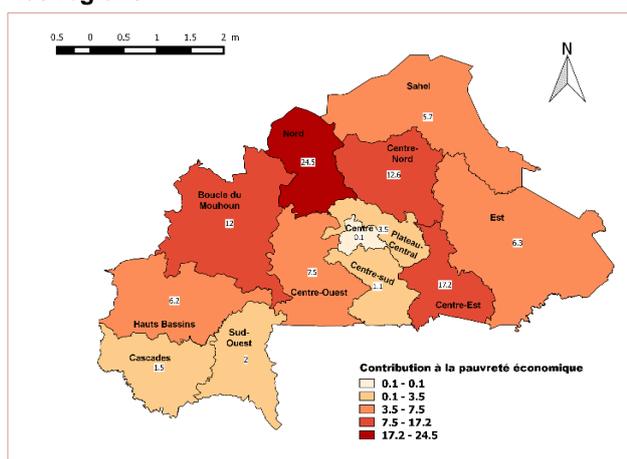
Tableau 4- 6: Indicateurs d'extrême pauvreté par région en 2018

Régions	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	8,2	100,0	1,5	0,4	299 562
Boucle du Mouhoun	10,0	12,0	1,5	0,4	236 548
Cascades	3,0	1,5	0,1	0,0	349 317
Centre	0,0	0,1	0,0	0,0	624 566
Centre-Est	17,7	17,2	4,1	1,5	230 952
Centre-Nord	12,4	12,6	2,5	0,6	198 297
Centre-Ouest	7,5	7,5	1,5	0,4	228 535
Centre-Sud	2,1	1,1	0,3	0,0	297 553
Est	5,8	6,3	0,5	0,1	229 305
Hauts Bassins	4,6	6,2	0,9	0,2	303 742
Nord	24,8	24,5	4,3	1,2	177 013
Plateau-Central	6,1	3,5	0,9	0,2	289 022
Sahel	6,7	5,7	1,1	0,3	258 783
Sud-Ouest	3,7	2,0	0,4	0,1	269 046

Carte 4- 5: Incidence de l'extrême pauvreté selon les régions



Carte 4- 6: Contribution de l'extrême pauvreté selon les régions



5 LA DEMOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

5.1 La pauvreté et le cycle de vie

En étudiant la pauvreté à travers soit l'approche revenu soit l'approche consommation, il est évident que la pauvreté des ménages ou des individus varie au cours du cycle de vie. En effet, le revenu et la consommation des ménages ou des individus varient selon la phase de vie dans laquelle ils se trouvent. Selon l'hypothèse du revenu permanent, les revenus des individus atteignent un niveau maximum entre le début et le milieu de leur vie, puis diminuent par la suite. La consommation des ménages varie moins que le revenu parce que les ménages ont recours à l'épargne ou au crédit pour réduire les fluctuations (Voir par exemple Modigliani 1963).

De ce fait, et compte tenu de l'utilisation de la consommation au lieu du revenu pour définir la pauvreté, nous devons nous attendre à voir des effets faibles du cycle de vie compte tenu du recours à l'épargne et au crédit pour réduire les fluctuations.

Nous examinerons l'effet du nombre de personnes dans le ménage, le statut matrimonial, le sexe et l'âge du chef de ménage sur le statut de pauvreté des individus.

5.2 Pauvreté selon la taille du ménage

Le statut de pauvreté des individus est lié au nombre de personnes du ménage auquel ils appartiennent. Plus la taille du ménage est élevée, plus les membres sont susceptibles d'être pauvres. En effet, pour les ménages de 9 à 11 personnes, une personne sur deux est pauvre. Pour les ménages de 12 personnes ou plus, deux personnes sur trois sont pauvres.

Les pauvres appartenant aux ménages ayant au moins sept personnes représentent environ 78% de l'ensemble des pauvres. De plus, la pauvreté y est plus profonde que dans les ménages d'au plus 6 personnes.

Ce qui traduit effectivement d'une part une corrélation positive entre la taille du ménage et le statut de pauvreté des individus et d'autre part entre la taille de ménage et l'inégalité entre pauvres.

Tableau 5- 1: Indicateurs de la pauvreté selon la taille du chef du ménage

Taille du ménage	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
1-4 personnes	14,9	5,2	3,3	1,1	523 002
5-6 personnes	28,7	16,3	7,4	2,8	342 714
7-8 personnes	39,6	19,9	11,2	4,3	281 819
9-11 personnes	49,2	22,4	13,6	5,1	232 496
12 personnes ou plus	67,0	36,1	23,1	10,4	181 233

5.3 Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage est une des caractéristiques sociodémographiques prises en compte dans l'analyse de la pauvreté monétaire. A ce titre les données de l'EHCVM-2018 montrent que,

comparativement aux individus des ménages dont le chef est une femme (32,8%), ceux dont le chef de ménages est un homme (42,3%) ont une incidence de pauvreté monétaire plus élevée.

En outre, on note une inégalité quasi-égale au sein des pauvres quel que soit le sexe du chef de leur ménage d'appartenance.

Tableau 5- 2: Indicateurs de la pauvreté monétaire selon le sexe

Sexe du chef de ménage	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Ensemble	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Sexe du chef de ménage					
Masculin	42,3	92,5	12,4	5,0	295 099
Féminin	32,8	7,5	10,9	4,8	342 314

5.4 Pauvreté monétaire selon la situation matrimoniale du chef de ménage

La pauvreté monétaire est fortement liée à la situation matrimoniale du chef de ménage. En effet, l'incidence de la pauvreté est plus élevée chez les personnes vivant dans des ménages dont le chef est marié polygame, comparativement à toutes les autres catégories de ménages. Au moins un individu sur deux vivant dans un ménage dont le chef est polygame, est pauvre. Pour les ménages dont les chefs sont soit veufs ou veuves, soit mariés monogames, soit divorcés ou séparés on a une incidence de la pauvreté qui oscille entre 32% et 36%. Les moins frappés par la pauvreté sont les individus des ménages dont les chefs sont soit célibataires (7,4%), soit en union libre (14,9%).

Les individus des ménages dont les chefs sont soit des mariés polygames, soit des monogames contribuent à eux seuls à plus de 93% environ à l'incidence de la pauvreté au niveau national.

Tableau 5- 3: Incidence de la pauvreté selon le statut matrimonial du chef de ménage

Statut matrimonial	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Marié polygame	55,8	50,4	17,3	7,2	217 293
Divorcé/séparé	35,3	0,8	9,4	3,4	373 320
Marié monogame	33,8	43,3	9,3	3,6	337 261
Veuf (ve)	32,5	4,9	10,8	4,9	343 043
Union libre	14,9	0,4	4,0	1,4	469 320
Célibataire	7,4	0,3	3,0	1,6	669 693

5.5 Pauvreté selon l'âge du chef de ménage

La distribution de l'incidence de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage corrobore la théorie du cycle de vie de Modigliani. Plus le chef du ménage est âgé, plus les membres du ménage sont pauvres. Par exemple, les membres des ménages dont les chefs sont âgés d'au moins 45 ans ont une incidence de la pauvreté égale à 47%, ce qui est au-dessus de la moyenne nationale qui en rappel est de 41,4%.

Par ailleurs, les inégalités entre pauvres sont corrélées positivement à l'âge du chef de ménage.

Tableau 5- 4: Indicateurs de la pauvreté selon l'âge du chef de ménage

Groupe d'âges	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Moins de 24 ans	26,9	1,1	8,2	3,4	337 261
25-34 ans	31,0	11,2	8,2	3,2	340 778
35-44 ans	36,3	22,8	10,9	4,3	314 101
45-54 ans	46,6	27,6	13,3	5,3	289 187
55-64 ans	47,2	21,3	13,8	5,6	273 352
65 ans et +	46,5	16,0	15,6	7,0	277 644

6 PAUVRETE ET CAPITAL HUMAIN

Le capital humain est un facteur déterminant de la pauvreté. L'analyse de la pauvreté est faite selon deux dimensions du capital humain que sont l'éducation et la santé.

L'éducation des membres adultes du ménage est l'un des facteurs le plus discriminant entre pauvres et non-pauvres. L'analyse est faite selon le niveau d'instruction, d'alphabétisation et du diplôme obtenu par le chef de ménage. Il sera aussi analysé la fréquentation scolaire selon le niveau de vie du ménage.

Pour la dimension santé, Les données recueillies dans la section santé fournissent une information de base pour l'analyse de problématiques liées à la demande de santé en relation avec la pauvreté notamment le recours aux services de santé.

6.1 Pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

Le statut d'alphabétisation, le niveau d'instruction et le diplôme le plus élevé obtenus par le chef de ménage ont un impact sur les conditions de vie des ménages appréhendées à travers la pauvreté. Ces trois variables sont d'ailleurs fortement corrélées entre elles. Par exemple, un chef de ménage ayant le Master comme diplôme le plus élevé est nécessairement alphabétisé et est de niveau d'instruction supérieur.

Les personnes vivant dans des ménages dirigés par des personnes analphabètes ont deux fois plus de risque d'être dans une situation de pauvreté par rapport aux personnes des ménages dont les chefs sont alphabétisés. En effet, l'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des alphabètes est de 24% contre 50% pour les ménages dont les chefs sont analphabètes.

Quatre personnes pauvres sur cinq (81,4%) vivent dans des ménages dont les chefs sont des analphabètes. Dans cette population, la pauvreté y est deux fois plus profonde et plus sévère comparée à celle des ménages dont les chefs sont alphabétisés.

Tableau 6- 1: Indicateur de pauvreté selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage

Statut d'alphabétisation	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Ensemble	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Analphabète	49,9	81,4	15,1	6,2	233 361
Alphabète	23,7	18,6	6,3	2,4	437 346

Le risque de pauvreté est fortement corrélé au niveau d'instruction du chef de ménage. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, moins le ménage a des risques d'être pauvre.

En effet, l'incidence de la pauvreté dans les ménages n'ayant aucun niveau d'instruction est de 48%, soit 7 points de pourcentage de plus que la moyenne nationale. Ce risque de pauvreté est divisé par deux (25%) dès que le chef a le primaire comme niveau d'instruction (tableau 6-2).

De plus, les indices de profondeur et de sévérité de la pauvreté sont plus élevés chez les ménages dont les chefs n'ont aucun niveau d'instruction par rapport aux autres groupes de ménages. La profondeur de la pauvreté est trois fois plus importante dans les ménages dirigés par des personnes

n'ayant aucun niveau (14,6%) par rapport à ceux dont les chefs ont au moins le niveau primaire (5,3%).

Tableau 6- 2: Indicateurs de pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Niveau instruction	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	48,0	92,1	14,6	6,0	243 614
Primaire	24,8	6,1	5,3	1,8	344 993
Post primaire	10,3	1,3	2,3	0,8	458 482
Secondaire	2,0	0,1	0,5	0,1	712 513
Supérieur	4,5	0,3	0,7	0,1	1 093 341

Selon le tableau 6-3 ci-dessous, le fait d'avoir au moins le CEP comme diplôme le plus élevé obtenu par le chef de ménage divise par au moins trois le risque de pauvreté des membres du ménage. En effet, l'incidence de la pauvreté est estimée à 46% pour les ménages dont les chefs n'ont aucun diplôme et d'au plus 16% pour ceux dont les chefs ont au moins le CEP comme diplôme le plus élevé. De plus, la quasi-totalité des pauvres (99,7%) vivent dans des ménages dont les chefs n'ont aucun diplôme (97,1%) ou ont le CEP comme diplôme le plus élevé (2,6%).

Tableau 6- 3: Indicateurs de pauvreté selon le diplôme le plus élevé du chef de ménage.

Diplôme le plus élevé	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Ensemble	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Diplôme le plus élevé obtenu par le chef de ménage					
Aucun	45,9	97,1	13,7	5,6	252 658
CEP	16,2	2,6	3,1	0,9	410 389
BEPC-CAP-BT-BAC	1,1	0,1	0,3	0,1	694 120
DEUG-DUT-BTS-Licence	10,6	0,3	1,7	0,3	800 118
Maîtrise-Master-Doctorat	0,7	0,0	0,0	0,0	1 398 428

6.2 L'éducation des enfants et la pauvreté des ménages

L'indicateur analysé ici est le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) pour les différents niveaux de scolarisation (primaire, post-primaire et secondaire) selon les déciles de niveau de vie du ménage (tableau 6-4). Ces données montrent une forte corrélation positive entre la fréquentation scolaire des jeunes et le niveau de vie du ménage, quel que soit le cycle scolaire considéré. Plus le niveau de vie du ménage est élevé, plus les enfants fréquentent l'école.

En considérant tous les niveaux scolaires (du primaire au supérieur), on note qu'un enfant scolarisé sur deux (50,6%) de 6 à 24 ans, fréquente effectivement l'école. Ce taux varie d'un tiers (34%) pour les 10% des ménages les plus pauvres (premier décile) à 82% pour les 10% des ménages les plus riches (dixième décile).

Selon les cycles scolaires, on note que seulement 2,8% de la population scolarisée au secondaire vivent dans les ménages du premier décile. Cette proportion atteint 66,5% pour les ménages du dixième décile. Cette faiblesse du TBFS dans les cycles supérieurs dénote d'une forte corrélation entre le taux d'achèvement et le niveau de vie des ménages.

Tableau 6- 4: Taux bruts de fréquentation scolaire selon le niveau de vie

Déciles	Primaire (%)	Postprimaire (%)	Secondaire (%)	Tous niveaux (%)
Burkina Faso	79,7	50,2	22,8	50,6
Premier décile	55,2	19,4	2,8	33,7
Deuxième décile	64,8	27,8	3,7	37,7
Troisième décile	68,7	30,7	3,9	41,9
Quatrième décile	78,5	32,5	13,6	45,9
Cinquième décile	75,5	44,7	7,0	45,3
Sixième décile	84,1	42,7	10,6	50,2
Septième décile	84,8	56,3	17,5	51,5
Huitième décile	98,1	69,7	33,6	59,4
Neuvième décile	106,2	98,0	54,1	66,8
Dixième décile	112,5	124,2	66,5	81,9

6.3 La pauvreté et l'utilisation des services de santé

Au Burkina Faso, les dépenses de consommation par personne et par an s'élèvent à près de 300 000 F CFA. Elle est plus élevée chez les personnes ayant déclaré avoir tombé malade que celles n'ayant pas déclaré avoir tombé malade. Si le processus de tomber malade est aléatoire et n'est en rien lié à une caractéristique donnée des personnes, on peut affirmer que les personnes moins aisées économiquement ont tendance à ignorer certaines maladies qu'elles ne déclarent pas. De plus, le fait que l'incidence de la pauvreté soit plus élevée dans le groupe des personnes ayant déclaré n'avoir pas été malade au cours des trente derniers jours ayant précédé l'interview par rapport à ceux ayant déclaré avoir été malades ne signifie pas une relation de cause à effet entre le statut de pauvreté et le fait de tomber malade. Il est plus probable que les non pauvres soient plus enclins à déclarer leur état de santé que les pauvres.

Tableau 6- 5: Indicateurs de pauvreté selon la consultation de service de santé

	Incidence (%)	Contribution (%)	Profonder (%)	Sévérité (%)	Consommation moyenne par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Statut de consultation d'un service de santé					
Pas tombé malade	44,5	75,8	13,6	5,6	288 207
Malade et consulté	32,3	13,2	8,3	3,0	325 188
Malade pas consulté	36,0	10,9	10,2	4,1	328 724

Au Burkina Faso, l'automédication est le premier recours en cas de maladie quel que soit le niveau de vie. En effet, plus de la moitié de la population a recours à l'automédication en cas de maladie.

Paradoxalement, elle est plus répandue chez les moins pauvres que chez les pauvres. Le taux de l'automédication pour les individus les plus riches est de 73% (cinquième quintile) contre 59% pour les individus du premier quintile.

Environ une personne sur cinq trouve que la consultation n'est pas nécessaire. Le manque d'argent est aussi une raison de non consultation des services de santé et est plus évoqué par les pauvres (15% pour les 10% les plus pauvres).

Tableau 6- 6: Raisons de non consultation d'un service de santé selon le niveau de vie.

Raison de non consultation	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile	Ensemble
Pas nécessaire	21,2	22,8	20,2	15,1	17,8	19,2
Trop cher	0,3	0,2	0,3	0,5	0,5	0,4
Trop éloigné	2,9	3,3	0,5	2,7	0,7	1,9
Automédication	58,6	60,4	66,5	71,4	72,9	66,7
Pas de confiance	1,3	-	0,2	0,4	0,3	0,4
Peur du résultat	0,0	-	0,3	1,6	0,6	0,5
Refus	0,1	0,8	0,5	0,4	0,6	0,5
Manque d'argent	14,9	11,3	9,9	7,1	4,4	9,0
Autre (à préciser)	0,8	1,1	1,6	0,9	2,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Globalement, les prestations des services de santé sont jugées satisfaisantes par les usagers. En effet, la quasi-totalité (99,1%) des personnes ayant consulté un service de santé se disent satisfaites du service dont elles ont bénéficié. Une personne sur dix se déclare très satisfaite du service rendu dans les centres de santé. Le niveau d'appréciation des prestations des services de santé par les usagers ne varie pas significativement selon leur niveau de vie.

Tableau 6- 7: Satisfaction des usages des services de consultation selon le niveau de vie

Degré de satisfaction	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile	Ensemble
Très satisfait	9,8	8,4	7,9	8,8	11,2	9,2
Satisfait	79,1	82,8	78,9	78,0	76,5	78,9
Peu satisfait	9,8	8,3	12,2	12,3	11,3	11,0
Pas du tout satisfait	1,3	0,6	1,1	0,9	0,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En termes de distance parcourue pour faire la première consultation, les ménages les moins pauvres sont plus avantagés que les ménages pauvres. En effet, les ménages les moins pauvres sont plus proches des services de santé que les pauvres. Environ 87% des personnes des ménages les plus riches ont parcouru moins de 5 Km pour leur première consultation contre 65% pour les personnes des ménages les plus pauvres.

Globalement, trois quarts de la population (74,4%) parcourent moins de 5 km pour atteindre un centre de santé où a lieu leur première consultation.

Tableau 6- 8: Distance séparant le domicile au lieu de la première consultation

Distance	Premier quintile	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile	Ensemble
Moins de 1 Km	9,8	11,2	17,5	20,7	26,8	18,3
De 1 à moins de 2 Km	20,5	25,4	25,4	26,6	34,3	27,2
De 2 à moins de 5 Km	36,7	29,0	27,0	29,5	26,0	28,9
De 5 à moins de 10 Km	21,0	22,1	19,4	14,0	8,2	16,2
10 Km ou plus	12,1	12,2	10,7	9,3	4,8	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

7 PAUVRETE, CADRE DE VIE ET SERVICES SOCIAUX

La présente sous-section fait une analyse du cadre de vie des ménages, de l'accès aux services publics et aux infrastructures sous l'angle du niveau de vie des ménages.

Les statistiques montrent que l'accès aux services sociaux est corrélé au niveau de vie des ménages.

7.1 Accès à l'électricité et pauvreté

Au Burkina Faso, l'utilisation à l'électricité par les ménages est fortement inégale selon leur niveau de vie. Au niveau national, la proportion de ménages qui utilisent principalement l'électricité pour l'éclairage est estimée à 53,4% (24,4% pour l'électricité réseau et 29,0% pour l'énergie solaire ou groupe électrogène). Les ménages les plus riches (quintiles supérieurs) ont plus accès à l'électricité, notamment via le réseau électrique comparés aux ménages les plus pauvres.

Seulement un ménage sur cinq du premier décile utilise l'électricité pour l'éclairage et ce grâce à l'énergie solaire (19,8%). Cette proportion atteint neuf ménages sur dix pour les 10% des ménages les riches (90,6%).

Tableau 7- 1: Taux d'utilisation de l'électricité selon le niveau de vie

	Electricité	Electricité réseau	Energie solaire
Ensemble	53,4	24,4	29,0
Selon les déciles de niveau de vie			
Premier décile	21,6	1,8	19,8
Deuxième décile	30,2	2,3	27,9
Troisième décile	37,5	2,8	34,7
Quatrième décile	39,4	3,0	36,4
Cinquième décile	40,9	5,7	35,1
Sixième décile	39,8	7,4	32,5
Septième décile	45,5	12,6	32,9
Huitième décile	59,7	22,4	37,3
Neuvième décile	73,9	45,3	28,6
Dixième décile	90,6	76,4	14,1

7.2 Accès à l'assainissement et pauvreté

L'accès à l'assainissement est une dimension importante des conditions de vie d'un ménage. Quatre aspects de l'assainissement sont analysés sous l'angle du niveau de vie des ménages. Il s'agit de l'évacuation des déchets ménagers, de l'utilisation des toilettes saines, de l'évacuation des excréments et de l'évacuation des eaux usées du ménage.

Pour l'ensemble des ménages, seulement un ménage sur quatre évacue aisément ses déchets ménagers et six ménages sur dix utilisent des toilettes saines. Ces niveaux de confort varient selon le niveau de vie du ménage. L'évacuation des eaux usées reste un défi pour l'ensemble des ménages au Burkina Faso puisque seulement 17% des ménages du dixième décile évacuent aisément les eaux usées à travers les égouts. L'utilisation de toilettes saines est assez rependue dans les ménages. Par exemple, 92% des ménages du dixième décile utilisent des toilettes saines contre 32% pour les ménages les plus pauvres (premier décile).

Tableau 7- 2: Accès à l'assainissement selon le niveau de vie

	Déchets évacués aisément	Toilette saine	Excréments évacués aisément	Eaux usées évacuée aisément
Ensemble	24,2	58,3	15,1	4,4
Selon les déciles de niveau de vie				
Premier décile	5,6	31,7	4,5	0,7
Deuxième décile	4,2	38,6	6,2	0,6
Troisième décile	6,8	39,7	4,2	-
Quatrième décile	8,1	41,6	5,4	0,3
Cinquième décile	7,7	45,7	6,4	0,8
Sixième décile	8,7	45,0	7,3	1,4
Septième décile	14,4	55,9	11,9	3,0
Huitième décile	23,4	62,5	14,4	3,1
Neuvième décile	37,4	79,3	25,0	4,1
Dixième décile	70,7	91,8	36,9	16,9

7.3 Accès à l'eau potable et pauvreté

Trois ménages sur quatre ont accès à l'eau potable.

Comme pour l'utilisation de l'électricité, la consommation d'eau potable est fonction du niveau de vie du ménage. Les ménages les plus pauvres ont moins accès à l'eau potable comparé aux moins pauvres. En effet, un ménage sur deux (53%) du premier décile a accès à l'eau potable contre une proportion de 95,6% pour les ménages du dixième décile.

Tableau 7- 3: Accès à l'eau potable selon le niveau de vie

	Eau boisson saison sèche	Eau de boisson saison pluvieuse	Eau potable
Ensemble	79,7	80,2	76,6
Premier décile	57,7	57,9	53,0
Deuxième décile	69,1	69,4	64,8
Troisième décile	69,7	70,0	65,5
Quatrième décile	70,3	70,8	66,8
Cinquième décile	75,4	77,5	72,8
Sixième décile	78,9	77,3	74,0

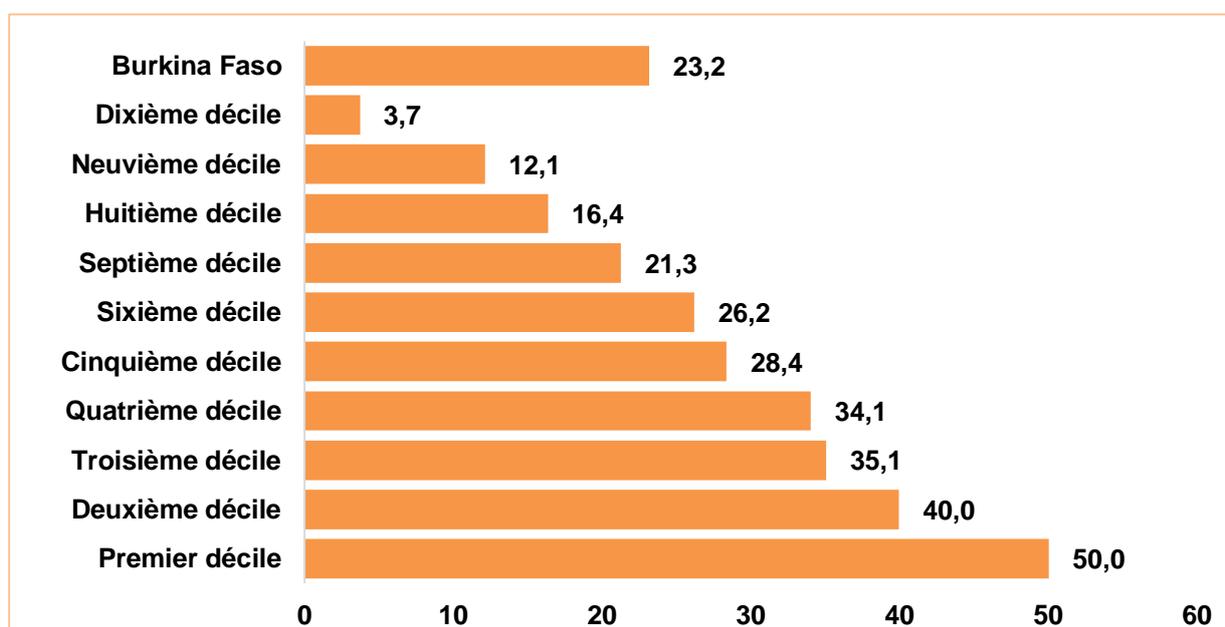
Septième décile	80,0	81,7	76,8
Huitième décile	81,1	81,0	76,9
Neuvième décile	90,9	90,7	88,7
Dixième décile	95,6	96,8	95,5

7.4 Promiscuité et pauvreté

La promiscuité se réfère au nombre de personnes par pièce du logement. Lorsque ce nombre dépasse 3, on dit que le ménage vit en situation de promiscuité. L'analyse de la promiscuité selon le niveau de vie des ménages indique une forte corrélation comme le témoigne le graphique ci-dessous.

Un ménage sur deux (50%) du premier décile vit en situation de promiscuité. Cette proportion est de 3,7% pour les ménages du dernier décile.

Graphique 7- 1 : Taux de promiscuité selon le niveau de vie des ménages



7.5 Pauvreté et caractéristiques du logement

Les caractéristiques du logement sont une dimension importante des conditions de vie des ménages. Un ménage qui vit dans une maison faite de banco ou de paille n'a pas forcément le même confort qu'un ménage vivant dans un duplex ou une villa moderne.

Nous appréhendons la qualité du logement à travers trois variables que sont la nature du mûr, du toit et du sol. Nous distinguons deux types de logement. Le logement construit avec des matériaux définitifs et le logement fait avec des matériaux non définitifs. Le logement est fait de matériaux définitifs lorsque les mûrs, la toiture et le sol sont faits avec des matériaux définitifs¹⁵.

¹⁵ Matériaux définitifs mûrs : Ciment/Béton/Pierres de taille/Briques cuites/Bac alu, vitres

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la proportion des ménages vivant dans des logements bâtis avec des matériaux définitifs selon le niveau de vie.

Au niveau national, la proportion de ménages qui vivent dans des maisons en matériaux définitifs est estimée à 34,5%, soit un ménage sur trois. Ce chiffre est inégalement réparti selon le niveau de vie des ménages. Les ménages les plus pauvres (déciles un et deux) vivent en grande majorité dans des maisons faites de matériaux non définitifs puisque seulement 7% et 8% de ces ménages vivent dans des maisons faites de matériaux définitifs. En revanche, pour les déciles supérieurs, notamment le dernier décile, la proportion des ménages vivant dans des maisons faites de matériaux définitifs est estimée à 85%.

Tableau 7- 4: Caractéristiques des logements en matériaux définitifs selon le niveau de vie

	Mûr en matériaux définitifs	Toit en matériaux définitifs	Sol en matériaux définitifs	bâtiment en matériaux définitifs
Ensemble	37,2	80,5	63,2	34,5
Premier décile	13,5	60,3	25,6	6,8
Deuxième décile	12,5	64,8	37,2	7,8
Troisième décile	13,5	68,7	43,0	10,4
Quatrième décile	12,8	74,7	45,8	11,5
Cinquième décile	17,2	76,7	51,4	15,5
Sixième décile	23,4	73,2	56,0	17,8
Septième décile	30,0	77,8	60,9	25,1
Huitième décile	40,0	88,2	73,1	38,4
Neuvième décile	59,7	92,8	85,7	58,9
Dixième décile	85,3	97,6	96,2	84,8

Matériaux définitifs toiture : Dalle en ciment/Tuile/Tôles

Matériaux définitifs sol : Carreaux/Marbre/Ciment/Béton

8 L'INSERTION ECONOMIQUE DES MENAGES PAUVRES

Dans cette partie, nous analysons l'insertion économique des ménages pauvres en termes d'accès aux différentes sources de revenu et de participation au marché du travail, à savoir les mécanismes qui ont un impact direct sur le bien-être des ménages.

En termes de composition du revenu et du marché de travail, de fortes disparités existent entre le milieu urbain et le milieu rural d'une part et entre les grands centres urbains (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) et le reste du pays d'autre part.

C'est pourquoi, dans la perspective d'approfondir le diagnostic de la pauvreté, l'analyse devrait intégrer les grands centres dans les milieux de résidence.

Dans le cas présent, nous nous limiterons à présenter des statistiques au niveau national, selon le milieu urbain et le milieu rural.

8.1 Les sources de revenus des ménages pauvres

Le revenu des ménages est le premier objet de l'analyse de la pauvreté monétaire. Sa volatilité dans les économies en développement due à la pluriactivité des individus et le caractère saisonnier très prononcé de cet agrégat fait qu'on lui préfère la consommation qui est plus stable.

L'EHCVM-2018 a permis de collecter des données sur les revenus des ménages à travers six sources de revenu que sont les transferts reçus, les revenus tirés de l'élevage, les salaires, les revenus hors emploi (pensions de retraite, loyers des biens mobiliers ou immobiliers, intérêts des placements, etc.), les revenus tirés de l'agriculture et les revenus mixtes (entreprises familiales non agricoles).

Nous appréhendons dans cette sous-section la composition du revenu du ménage selon le statut de pauvreté et selon le milieu de résidence.

Au Burkina Faso, en 2018, la composition du revenu des ménages pauvres est différente de celle des non-pauvres. En effet, en milieu urbain, 1,1% des revenus provient de l'agriculture chez les non-pauvres contre 23,5% chez les pauvres ; en milieu rural, 31,7% et 52,9% des revenus proviennent de l'agriculture respectivement chez les pauvres et chez les non pauvres. De plus, il y a des différences importantes entre le milieu urbain et le milieu rural, notamment en ce qui concerne l'importance du salaire, des revenus agricoles et des revenus mixtes.

En milieu urbain, le revenu mixte est la principale source de revenu des ménages quel que soit le statut de la pauvreté. En revanche, en milieu rural, si le revenu mixte a le plus grand poids dans la composition du revenu des ménages non pauvres, c'est plutôt le revenu agricole qui est la principale source de revenu des ménages pauvres.

Globalement, le salaire est plus important dans le milieu urbain qu'en milieu rural. Il en est de même pour les revenus mixtes. Mais dans tous les milieux, on observe que le poids du salaire dans le revenu des ménages pauvres est sensiblement la moitié de celui observé dans le revenu des non-pauvres.

Le revenu du ménage tiré de la pratique de l'élevage est conséquent dans le revenu total des ménages ruraux par rapport aux ménages urbains, surtout pour les ménages pauvres.

Tableau 8- 1: Les sources de revenu des ménages pauvres et non pauvres par milieu

Sources de revenu	Milieu urbain		Milieu rural	
	Non pauvre	Pauvre	Non pauvre	Pauvre
Transferts reçus	2,6	4,0	4,2	4,1
Elevage	0,4	2,2	5,7	8,7
Salaire	31,5	20,6	19,2	9,3
revenu hors emploi	3,5	1,3	3,3	0,8
Agriculture	1,1	23,5	31,7	52,9
Revenu mixte	60,9	48,4	36,0	24,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

8.2 Relation entre la pauvreté et la situation d'activité

L'activité qu'exerce un individu est un déterminant de ses conditions de vie. Dans l'analyse des conditions de vie des ménages, l'activité principale au cours des 12 derniers mois est un ingrédient important dans la compréhension des déterminants de la pauvreté. Toute chose égale par ailleurs, un actif occupé a plus de chance d'avoir des meilleures conditions de vie qu'un inactif. C'est dans cette perspective que nous appréhendons la pauvreté selon le statut d'activité du chef de ménage.

Cependant, on note une faible corrélation entre le statut de pauvreté des individus et le fait que le chef de ménage soit en situation de chômage. En effet, l'incidence de la pauvreté dans les ménages dont les chefs sont au chômage est de 28,3% contre 41,0% dans les ménages dont les chefs sont occupés. Cela sous-entend que le fait d'avoir un chef de ménage occupé ne garantit pas de meilleures conditions de vie au ménage. D'où la nécessité d'examiner, au-delà de la simple occupation du chef de ménage, la problématique du travail décent pour espérer des conditions de vie meilleures.

L'incidence de la pauvreté la plus élevée se trouve dans les ménages dont les chefs sont des travailleurs familiaux (60,0%). De plus, la profondeur de la pauvreté est plus importante dans ce groupe de ménages car elle y est de 22,4%. Une politique de lutte contre la pauvreté visant à améliorer les conditions de vie des plus démunis doit prendre largement en compte ce groupe de ménages.

Tableau 8- 2: Indicateurs de pauvreté selon la branche d'activités du chef de ménage.

Variables de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Selon le statut d'activité du chef de ménage au cours des 7 derniers jours					
Occupé	41,0	86,5	12,1	4,9	299 978
Chômeur	28,3	0,2	5,0	1,2	396 739
Travailleur familial cherchant un emploi	5,4	0,0	3,4	2,1	267 046
Travailleur familial ne cherchant pas un emploi	70,4	1,8	26,0	12,6	185 724
Inactifs	42,1	11,5	12,4	5,0	305 076
Selon l'activité principal au cours des 12 derniers mois du chef de ménage					
Occupé	42,0	92,2	12,3	5,0	295 717
Travailleur familial	60,0	1,8	22,4	10,9	198 748
Non occupé	31,5	6,0	9,7	4,1	360 0

8.3 L'emploi salarié comme moyen d'échapper à la pauvreté

Considérant l'activité principale des douze derniers mois, il ressort que neuf (9) pauvres sur dix (10) vivent dans des ménages dont le chef est occupé. De plus, l'incidence de la pauvreté dans ce groupe de ménages est de 42% sensiblement égale à la moyenne nationale. En rappel, le groupe des chefs de ménage occupé n'est pas un groupe homogène. Il y a les chefs de ménages salariés et les chefs de ménage non-salariés dans ce groupe.

Dans le tableau ci-dessous, nous distinguons ces deux groupes de ménages dans le groupe « occupé ». Il ressort que l'emploi salarié est un moyen pour échapper à la pauvreté. En effet, dans ce sous-groupe de ménages, l'incidence de la pauvreté est de 10% avec une profondeur de 2,8% et une sévérité de 1,1%. Cela signifie que les ménages pauvres dont les chefs sont des salariés sont en réalité moins pauvres en moyenne par rapport à ceux dont les chefs sont des non-salariés.

Tableau 8- 3: Indicateurs de pauvreté selon le type d'emploi du chef de ménage

Variable de croisement	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Selon le type d'emploi occupé par le chef de ménage					
Salarié	9,8	2,5	2,8	1,1	600 560
Non salarié	46,4	91,5	13,7	5,6	254 911
Inactifs	31,5	6,0	9,7	4,1	360 180

La répartition de la population selon les déciles de niveau de vie et le type d'emploi occupé par le chef de ménage confirme le fait que l'emploi salarié est un moyen pour échapper à la pauvreté (tableau 8-4). En effet plus de 83% des personnes vivant dans les ménages dont les chefs sont des salariés sont dans les cinq déciles supérieurs dont la moitié dans le dixième décile. En revanche, 55% des personnes vivant dans des ménages dont les chefs sont non-salariés se classent dans les cinq déciles inférieurs.

Tableau 8- 4: Répartition de la population selon le niveau de vie et le type d'emploi occupé par le chef de ménage

Décile de niveau de vie	Salarié	Non salarié	Inactif
Premier décile	1,8	11,3	7,9
Deuxième décile	2,1	11,3	7,0
Troisième décile	2,2	11,2	7,7
Quatrième décile	1,8	11,6	4,8
Cinquième décile	3,3	11,1	8,3
Sixième décile	4,4	10,7	9,5
Septième décile	9,9	10,0	10,7
Huitième décile	12,2	9,3	14,3
Neuvième décile	20,2	8,4	13,7
Dixième décile	42,0	5,3	16,0
Total	100	100	100

8.4 Les transferts monétaires comme moyen d'échapper à la pauvreté

Le Tableau 8-5 permet aussi de montrer l'effet des transferts sur le statut de pauvreté : l'incidence de la pauvreté est de 44,2% parmi les ménages qui n'ont pas reçu des transferts au cours des douze derniers mois précédents la collecte des données, contre 35,5% de ceux qui en ont reçus. Ce qui correspond à un écart de 9 points de pourcentage entre les deux groupes de ménage. La pauvreté est donc plus faible dans les ménages qui reçoivent des transferts par rapport à ceux qui n'en reçoivent pas.

Dans d'autres pays où les transferts jouent un rôle important, les ménages qui reçoivent les transferts sont composés de personnes âgées, malades, handicapées ou autrement empêchées de travailler – autrement dit, ce sont des ménages qui sont poussés dans une situation de dépendance vis à vis des transferts, qui ont un revenu faible et des conditions de vie difficiles.

Dans le cas du Burkina Faso par contre, il apparaît que les transferts jouent un rôle important dans la lutte contre la pauvreté en permettant aux ménages et individus qui les reçoivent d'avoir un niveau de vie meilleur que dans la situation où ils n'en recevraient pas.

Tableau 8- 5: Indicateurs de pauvreté selon que le ménage ait reçu un transfert

	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Selon que le ménage ait reçu ou pas d'un transfert					
Na pas reçu de transfert	44,2	72,3	13,3	5,5	297 774
A reçu un transfert	35,5	27,7	10,0	3,9	303 344
Selon le lieu de provenance du transfert (domestique ou étranger)					
Na pas reçu de transfert	44,2	72,3	13,3	5,5	297 774
A reçu un transfert domestique	30,2	14,1	8,7	3,5	325 474
A reçu un transfert de l'étranger	43,4	13,6	11,9	4,5	2709

8.5 Pauvreté et catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

L'analyse des indicateurs de pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménages indique clairement que la pauvreté est très massive dans les ménages dont les chefs sont des travailleurs pour leur propre compte. L'incidence de la pauvreté dans ce groupe de ménage est de 47,6%, l'incidence la plus élevée que dans n'importe quel autre groupe. De plus, neuf pauvres sur dix (89,5%) vivent dans des ménages dont les chefs travaillent pour leur propre compte. La profondeur de la pauvreté y est également la plus élevée (14,1%).

Les chefs de ménages qui sont des cadres supérieurs ou cadres moyens, des ouvriers et ou des patrons connaissent des incidences de pauvreté très faibles dans les ménages qu'ils dirigent. L'incidence de la pauvreté dans le premier groupe est de 1,0% seulement et de 9,7% dans les ménages dont les chefs sont des patrons.

Tableau 8- 6: Indicateurs de pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Catégorie socioprofessionnelle	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Cadre supérieur ou moyen	1,0	0,1	0,1	0,0	927 233
Ouvrier	14,6	2,1	4,2	1,6	427 373
Manoeuvre, stagiaire, aide familial	35,6	1,7	11,4	5,0	278 538
Travailleur compte propre	47,6	89,5	14,1	5,7	243 710
Patron	9,7	0,6	1,8	0,4	603 986
Inactif	31,5	6,0	9,7	4,1	360 172

8.6 Pauvreté selon la branche d'activité du chef du ménage

Au Burkina Faso, les ménages des agriculteurs et des éleveurs sont les plus touchés par la pauvreté. En effet, l'incidence de la pauvreté dans les ménages agricoles est de 54,3%, soit 13 points de pourcentage au-dessus de la moyenne nationale (41,4%) et celle des ménages d'éleveurs est de 41,8%. Pour les autres groupes de ménages, les incidences de la pauvreté sont inférieures à 25% à l'exception des ménages dirigés par les inactifs (31%) et des ménages dirigés par des chefs exerçant dans les industries non extractives (26%).

La profondeur de la pauvreté est également élevée dans les ménages agricoles ou d'éleveurs que dans les autres groupes de ménages. La profondeur de la pauvreté dans ces deux groupes de ménages est de 16,2% et de 13,5% respectivement. Ces ménages vivent non seulement en dessous de la ligne de la pauvreté mais sont aussi éloignés de la ligne de pauvreté.

Tableau 8- 7: Indicateurs de pauvreté selon la branche d'activité du chef de ménage

Branche d'activités	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Agriculture	54,3	81,1	16,2	6,6	211 782
Elevage/peche	41,8	3,2	13,5	6,3	273 257
Indust. extr.	17,1	0,8	4,7	2,0	430 034
Autr. indust.	26,0	2,2	6,7	2,4	341 003
BTP	10,2	0,6	2,4	0,7	500 890
Commerce	18,0	3,5	4,6	1,6	394 281
Restaurant/Hotel	22,2	0,6	4,1	1,2	457 960
Trans./Comm.	8,6	0,2	1,6	0,4	526 726
Education/Sante	8,5	0,5	2,2	0,8	710 427
Services perso.	12,6	1,2	3,6	1,5	450 382
Aut. services	1,9	0,1	0,4	0,1	796 040
Inactif	31,5	6,0	9,7	4,1	360 172

9 LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL

Une des leçons essentielles de ce rapport est que l'incidence et la profondeur de la pauvreté au Burkina Faso sont significativement supérieures en milieu rural comparativement au milieu urbain. Rappelons qu'une personne sur deux (51%) en milieu rural vit en dessous du seuil national de pauvreté contre une personne sur dix (13%) en milieu urbain. De plus, neuf pauvres sur dix (92%) vivent en milieu rural.

Si les problèmes de mesure de consommation peuvent expliquer en partie cette différence, les autres mesures telles que les capacités humaines ou les besoins de base renforcent la notion de différence de richesse rurale-urbaine (Griffin 1999 ; Egset 2003).

Par ailleurs, le Burkina Faso a une population essentiellement rurale dans la mesure où près de trois quarts de l'ensemble de la population vivent et travaillent dans les zones rurales.

Au regard de tout ce qui précède, tout effort de compréhension et de réduction de la pauvreté au Burkina Faso exige en amont une compréhension de l'économie rurale.

C'est pourquoi, nous situons le contexte économique des ménages pauvres vivant en milieu rural à travers leurs conditions d'accès à la terre, aux technologies utilisées et aux modes d'exploitation.

9.1 Pauvreté rurale et acquisition de la terre

L'analyse du mode d'acquisition des terres selon le niveau de vie des ménages ne révèle pas une discrimination entre les pauvres et les non pauvres en milieu rural en dehors des extrêmes de la distribution de l'indicateur du bien-être. L'héritage est le principal mode d'acquisition des terres en milieu rural pour trois ménages agricoles sur quatre (75,0%). Les dons concernent 16% des ménages agricoles. L'acquisition de la terre par les liens du mariage concerne 7,6% des ménages agricoles.

La distribution du mode d'acquisition des terres selon les déciles du niveau de vie fait ressortir que les 10% des ménages les plus riches ont hérité des terres qu'ils exploitent pour la moitié d'entre eux et un tiers profite des dons faits par d'autres propriétaires terriens.

Tableau 9- 1: Accès à la terre selon le statut de pauvreté en milieu rural

	Achat	Héritage	Mariage	Don	Autre	Total
Ensemble	1,2	75,0	7,6	16,0	0,3	100,0
Selon le statut de pauvreté						
Non pauvres	1,2	71,5	9,0	18,1	0,2	100,0
Pauvres	1,2	79,9	5,7	12,9	0,3	100,0
Selon les déciles du niveau de vie						
Premier décile	2,9	78,5	6,0	12,6	-	100,0
Deuxième décile	0,7	81,6	5,9	11,5	0,3	100,0
Troisième décile	1,7	78,0	5,8	13,6	0,8	100,0
Quatrième décile	0,1	82,0	5,3	12,6	-	100,0
Cinquième décile	0,6	77,7	8,6	13,1	-	100,0
Sixième décile	0,7	77,9	9,2	11,9	0,2	100,0
Septième décile	1,6	72,8	7,0	18,5	0,2	100,0
Huitième décile	3,0	63,1	9,7	23,4	0,8	100,0
Neuvième décile	0,0	62,6	10,4	27,0	-	100,0
Dixième décile	0,3	52,9	12,5	34,3	-	100,0

9.2 Pauvreté rurale et accès aux équipements agricoles

Le tableau ci-dessous contient des données relatives à la possession des équipements agricoles par les ménages agricoles.

La possession d'équipements modernes pour les exploitations agricoles est rare au sein de la population paysanne du Burkina Faso quel que soit le niveau de vie. Les données font état d'un niveau de développement technologique très limité. Par exemple, moins de 1% des paysans utilisent les tracteurs, les motoculteurs, les décortiqueuses à riz, égreneuses à maïs, etc.

La quasi-totalité des ménages agricoles utilise soit la daba, soit la houe, soit la hilaire, quel que soit le statut de pauvreté des ménages (99%). Aussi, une grande majorité (88%) des ménages agricoles possèdent une machette quel que soit le statut de pauvreté.

Tableau 9- 2: Accès aux équipements agricoles selon le statut de pauvreté.

Outils agricoles	Non pauvre	Pauvre	Ensemble	Outils agricoles	Non pauvre	Pauvre	Ensemble
Tracteur	0,2	0,0	0,1	Pompe manuelle	5,5	3,3	4,6
Pulvériseur	24,3	19,9	22,4	Bascule	0,0	-	0,0
Motoculteur	0,1	0,0	0,1	Botteleuse	0,0	-	0,0
Multiculteur	4,8	1,9	3,5	Hache Paille	10,0	7,5	8,9
Charrue	31,0	29,4	30,3	Abreuvoir Mangeoire	8,8	3,6	6,6
Hache pioche	74,4	79,0	76,4	Faucheuse	8,3	4,7	6,8
Houe, daba et hilaire	98,5	99,4	98,9	Moulin	0,7	0,2	0,5
Machette	88,3	87,0	87,7	Epandeur d'engrais	-	-	-
Houeasine	30,8	30,2	30,6	Machine à traire	-	-	-
Semoir	3,7	1,6	2,8	Couveuse	0,1	-	0,0
Herse	0,6	0,1	0,4	Pirogue motorisée	-	0,0	0,0
Animaux de labour	51,9	52,9	52,3	Pirogue non motorisée	0,1	0,1	0,1
Charrettes	49,0	45,7	47,5	Filet maillant	0,5	0,1	0,3
Ruches	0,4	1,0	0,6	Senne	-	-	-
Décortiqueuse à riz	0,3	0,0	0,2	Epervier	-	-	-
Egreneuse à maïs	0,2	-	0,1	Palangre à Hameçon	-	0,2	0,1
Batteuse	0,0	-	0,0	Harpon	-	-	-
Groupe moto pompe	2,6	1,4	2,1	Autres			

9.3 Pauvreté et mode de labour pratiqué

Le mode de labour pratiqué par un ménage est à priori indicatif de son niveau de vie et du type d'agriculture pratiquée. Il y a deux principaux modes de labour pratiqués par les ménages agricoles ruraux que sont le labour attelé et le labour manuel.

Le principal mode de labour est l'attelage qui est pratiqué par deux ménages agricoles sur trois. Le labour manuel est pratiqué par 24% des ménages agricoles ruraux. Le labour motorisé est très faiblement pratiqué par les agriculteurs ruraux. En effet, seulement 1,7% des agriculteurs ruraux pratiquent le labour motorisé. Cela s'explique par le niveau global de pauvreté des ruraux.

La distribution des modes de labour selon les déciles de niveau de vie des ménages ruraux ne dégage pas une nette tendance d'un mode donné pour un groupe de ménages. Quel que soit le décile de niveau de vie considéré, le principal mode de labour est l'attelage, suivi du labour manuel. Toutefois, plus le niveau de vie est élevé, plus la proportion des ménages agricoles utilisant le mode de labour motorisé est élevée.

Tableau 9- 3: Mode de labour selon le statut de pauvreté en milieu rural

	Sans labour	Manuel	Attelé	Motorisé	Total
Ensemble	6,7	23,8	67,9	1,7	100
Selon le statut de pauvreté					
Non pauvre	5,0	21,8	71,3	2,0	100
Pauvre	9,2	26,7	62,9	1,2	100
Selon les déciles de niveau de vie					
Premier décile	9,2	33,7	56,7	0,4	100
Deuxième décile	9,8	28,3	61,8	0,1	100
Troisième décile	12,0	26,1	59,6	2,2	100
Quatrième décile	6,2	23,2	69,0	1,6	100
Cinquième décile	7,4	16,5	75,2	0,9	100
Sixième décile	4,7	25,5	67,0	2,8	100
Septième décile	4,2	22,3	70,8	2,7	100
Huitième décile	5,2	18,6	75,1	1,2	100
Neuvième décile	2,4	21,5	73,7	2,3	100
Dixième décile	3,9	30,8	62,1	3,3	100

9.4 Pauvreté rurale et mode d'occupation des terres

Dans le contexte du Burkina Faso où plus de trois quarts de la population vivent en milieu rural et quatre ménages sur cinq pratiquent l'agriculture comme activité principale, est probable que les ménages pauvres aient des difficultés pour accéder à la terre.

Cependant, les données du tableau ci-dessous infirment cette hypothèse car les ménages pauvres sont, en grande partie, propriétaires des terres qu'ils exploitent.

La propriété et le prêt gratuit sont les deux principaux modes d'occupation des terres au Burkina Faso. Au niveau national, parmi les parcelles exploitées, 71,3% appartiennent aux ménages agricoles et 25,2% sont des prêts gratuits. Les autres modes d'occupation comme le fermage, le métayage, le gage etc. ne représentent que 3,6% des parcelles exploitées.

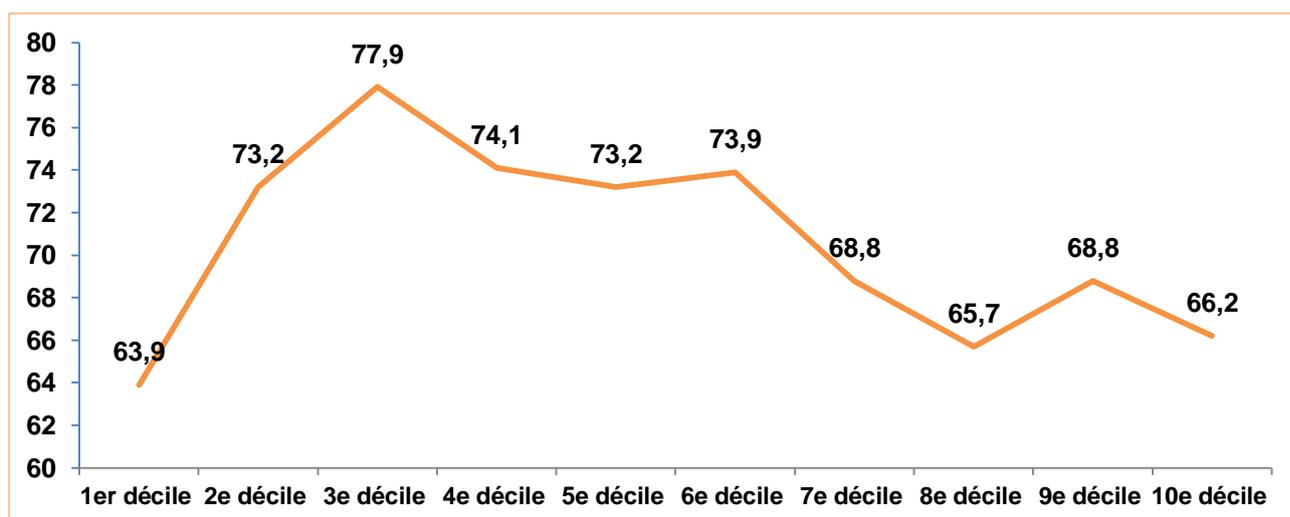
L'analyse selon le statut de pauvreté indique que 73% des parcelles exploitées par les ménages pauvres du milieu rural leurs appartiennent. Ce chiffre est 70% pour les parcelles exploitées par les ménages non pauvres. En discriminant selon les déciles de niveau de vie, on se rend compte que 64% des parcelles exploitées par les 10% des ménages les plus pauvres leur appartiennent. Dans le deuxième décile, la proportion de parcelles appartenant aux ménages exploitants est de 10 points de pourcentage supérieure à celle du premier décile.

Le taux de propriété des ménages du dixième décile est comparable à celui du premier et les deux taux sont inférieurs à ceux des déciles intermédiaires.

Tableau 9- 4: Mode d'occupation des terres selon le statut de pauvreté en milieu rural

	Propriétaire	Prêt gratuit	Fermage	Métayage	Gage	Autre	Total
Ensemble	71,3	25,2	1,0	0,5	0,0	2,1	100
Selon le statut de pauvreté							
Non pauvre	70,1	26,1	1,2	0,6	0,0	1,9	100
Pauvre	72,9	23,8	0,6	0,3	-	2,4	100
Selon les déciles de niveau de vie							
Premier décile	63,9	34,1	0,4	-	-	1,6	100
Deuxième décile	73,2	24,6	-	-	-	2,1	100
Troisième décile	77,9	17,2	0,7	0,2	-	3,9	100
Quatrième décile	74,1	21,4	1,1	0,7	-	2,7	100
Cinquième décile	73,2	23,5	0,9	0,0	-	2,4	100
Sixième décile	73,9	22,4	1,0	0,3	0,2	2,2	100
Septième décile	68,8	27,2	1,7	0,9	-	1,5	100
Huitième décile	65,7	29,3	2,2	1,2	0,0	1,6	100
Neuvième décile	68,8	29,5	0,2	0,9	-	0,7	100
Dixième décile	66,2	32,5	0,1	0,6	-	0,6	100

Graphique 9- 1 : Proportion des parcelles agricoles appartenant aux ménages agricoles exploitants selon le niveau de vie.



9.5 Pauvreté et taille de l'exploitation agricole

L'agriculture étant la principale activité économique des ménages ruraux, les conditions dans lesquelles ils exercent cette activité est un déterminant de leurs conditions de vie. Une de ces conditions est la superficie des exploitations agricoles. Un ménage de grande taille avec un petit lopin de terre aura, très probablement, des difficultés à produire suffisamment pour répondre aux besoins économiques de ses membres.

C'est pourquoi nous analysons dans cette sous-section, les superficies moyennes de l'ensemble des exploitations d'un ménage selon son niveau de vie mesuré par le statut de pauvreté et les déciles de niveau de vie.

La superficie moyenne exploitée par un ménage rural, indépendamment de son statut de pauvreté et du nombre de ses membres est de 6,3 hectares. Elle est de 6,9 hectares pour les ménages pauvres et de 5,8 hectares pour les ménages non pauvres. Ceci paraît être un écart significatif en faveur des ménages pauvres.

Cependant, compte tenu des tailles importantes des ménages pauvres comparés aux ménages non pauvres, les superficies moyennes rapportées au nombre de personnes dans le ménage indiquent que la superficie moyenne des exploitations des ménages non pauvres est de 0,2 hectare plus vaste que celle des ménages pauvres.

L'analyse selon les déciles de niveau de vie indique que les ménages très pauvres (premier, deuxième et troisième déciles) ont de faibles superficies d'exploitation agricole. Cela explique en partie leurs niveaux de vie. Les ménages les plus riches (déciles supérieurs) ont aussi de faibles superficies d'exploitation agricoles. L'agriculture pourrait être qu'une activité secondaire pour les ménages les plus riches. Les ménages vulnérables, c'est-à-dire ceux autour de seuil de pauvreté, décile quatre, cinq et six ont les grandes exploitations agricoles. Par exemple, la superficie moyenne des parcelles exploitées par un ménage du décile quatre est de 16 hectares, soit 2,1 hectares par personne.

Tableau 9- 5: Superficie agricole exploitée selon le statut de pauvreté

	Superficie moyenne exploitée	Nombre de personnes dans le ménage	Superficie exploitée par personne
Ensemble	6,3	7,0	0,9
Statut de pauvreté			
Non pauvre	5,8	5,9	1,0
Pauvre	6,9	8,6	0,8
Décile de niveau de vie			
Premier décile	2,9	10,4	0,3
Deuxième décile	4,0	8,5	0,5
Troisième décile	3,0	8,4	0,4
Quatrième décile	16,0	7,5	2,1
Cinquième décile	10,4	7,2	1,5
Sixième décile	8,7	6,4	1,4
Septième décile	4,0	6,2	0,6
Huitième décile	2,8	5,4	0,5
Neuvième décile	2,7	4,9	0,6
Dixième décile	1,6	3,3	0,5

Ces statistiques démontrent que l'accès à la terre et les moyens de productions en milieu rural ne diffèrent pas significativement selon le statut de pauvreté.

Une politique visant à améliorer la production agricole ne doit pas être fondée sur les différences socio-économiques.

10 PAUVRETE EN MILIEU URBAIN

Dans la quête des meilleures conditions de vie, beaucoup de jeunes ruraux migrent vers les grandes agglomérations. L'exode rural devient alors de plus en plus une réalité. En ville, la consommation des ménages est en moyenne largement supérieure au double de la consommation des ménages ruraux.

Dans un tel contexte, on peut donc s'interroger sur l'impact de la migration interne sur la pauvreté en milieu urbain. En d'autres termes, l'exode rural amène-t-il les migrants au-dessus de la ligne de pauvreté une fois qu'ils arrivent dans les villes ? Ou bien, cette migration produit-elle plutôt une incidence de pauvreté plus élevée dans les villes ?

10.1 La pauvreté à Ouagadougou et Bobo comparée aux autres villes

La géographie de la pauvreté stipule une incidence de la pauvreté très faible en milieu urbain par rapport au milieu rural, la pauvreté étant quatre fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain or le milieu urbain est connu pour son hétérogénéité en termes de niveau de vie. Ainsi, on est en droit de se demander si le niveau de la pauvreté dans les petites et moyennes villes est semblable à celui des grandes agglomérations comme Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

Les données du tableau 10-1 montrent qu'il y a un écart important entre les deux grandes villes et le reste du milieu urbain en termes de pauvreté. La pauvreté est quatre fois plus importante dans les autres milieux urbains que dans les villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. En effet, l'incidence de la pauvreté est estimée à 26,1% dans les autres milieux urbains et seulement à 6,8% dans les agglomérations de Ouagadougou et Bobo Dioulasso. Ainsi les autres milieux urbains semblent être plus comparables au milieu rural que les deux grandes agglomérations en termes de pauvreté.

La profondeur de la pauvreté est de 1,6% à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso contre 6,9% (soit trois fois plus) dans les autres villes. En moyenne, les ménages des autres milieux urbains sont trois fois plus éloignés de la ligne de pauvreté que ceux de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

Tableau 10- 1: Indicateurs de pauvreté selon les milieux de résidence

	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Burkina Faso	41,4	100,0	12,3	5,0	299 562
Milieu de résidence					
Ouaga+Bobo	6,8	2,8	1,6	0,5	577 592
Autres milieux urbains	26,1	5,3	6,9	2,7	373 859
Milieu rural	51,1	91,8	15,3	6,3	226 781

10.2 Origine des pauvres des villes

Une question très importante pour la politique de réduction de la pauvreté en milieu urbain, est de savoir si les pauvres des villes sont majoritairement des migrants des campagnes. Autrement dit, est-ce que l'exode rural fait augmenter ou diminuer l'incidence de la pauvreté en ville ?

L'incidence de la pauvreté est de 16% dans les ménages dont les chefs sont originaires des campagnes contre 12,5% parmi les ménages dont les chefs sont des résidents permanents en ville. La proportion des migrants des campagnes parmi les pauvres en milieu urbain est de 35,4%.

En somme, l'exode rural entraîne en milieu urbain une augmentation aussi bien du nombre total des pauvres que de l'incidence de la pauvreté d'une part. D'autre part, l'exode rural améliorerait le niveau de vie du migrant, étant donné que l'incidence de la pauvreté des migrants en milieu urbain est faible comparativement à l'incidence de la pauvreté des ruraux en milieu rural.

En revanche, les immigrants c'est-à-dire les personnes venues d'ailleurs (hors du Burkina Faso) font baisser l'incidence de la pauvreté en milieu urbain car l'incidence de la pauvreté dans ce groupe de population est plus faible que celle des résidents permanents en ville.

Tableau 10- 2: Incidence de la pauvreté en milieu urbain selon l'origine du chef de ménage

Origine du chef de ménage	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Ensemble urbain	13,1	100,0	3,3	1,3	510 345
Urbain	12,5	63,3	3,1	1,2	524 967
Rural	16,2	35,4	4,1	1,6	460 261
Hors du Burkina	3,9	1,3	1,0	0,3	615 747

10.3 Principales sources de revenu des pauvres

L'EHCVM-2018 a estimé à 6 288,5 milliards de F CFA les revenus générés par les Burkinabè en 2018 à travers six sources essentielles que sont : les transferts, l'élevage, les salaires, le revenu hors emploi (rente), l'agriculture et le revenu mixte (entreprises familiales non agricoles). La population urbaine a généré 62,8% de ce revenu total alors qu'elle ne représente 25,6% de la population totale.

Une décomposition du revenu de la population urbaine par source de revenu indique que le revenu mixte, c'est-à-dire le revenu tiré des entreprises familiales non agricoles, représente 60,75% des revenus des ménages urbains soit un volume de 2 400 milliards de F CFA. Les salaires arrivent en deuxième position avec 31,14% du volume de revenu. L'élevage et l'agriculture sont peu pratiqués par les urbains. Les revenus qui en sont tirés représentent respectivement 0,43% et 1,59% du revenu total.

Quel que soit le statut de pauvreté, le revenu mixte constitue la principale source de revenu des urbains. Il représente 60,89% des revenus des non pauvres et 48,35% de ceux des pauvres. Les revenus tirés de l'agriculture et de l'élevage sont importants dans les revenus des pauvres par -

rapport aux non pauvres. En effet, en milieu urbain, les revenus agricoles représentent 23,48% du revenu total des pauvres contre 1,13% pour les non pauvres. Quant au revenu de l'élevage, il représente respectivement 2,21% et 0,39% dans les revenus des pauvres et des non pauvres.

Tableau 10- 3: Sources de revenu des ménages urbains et par statut de pauvreté

Sources de revenu	Non pauvre		Pauvre		Ensemble	
	Volume (en milliard)	Part (%)	Volume (en milliard)	Part (%)	Volume (en milliard)	Part (%)
Transferts	101	2,61	3, 23	4,01	104	2,63
Elevage	15	0,39	1, 78	2,21	16	0,43
Salaires	1 220	31,48	16, 6	20,63	1 230	31,14
revenus hors emploi	136	3,51	1, 04	1,29	137	3,47
Agriculture	43, 8	1,13	18,9	23,49	62,7	1,59
Revenu mixte	2 360	60,89	38,9	48,35	2 400	60,75
Total	3 875,8	100,00	80,45	100,00	3 950,5	100,00

10.4 Principal moyen d'échapper à la pauvreté en milieu urbain

Il est précédemment ressorti qu'en milieu urbain l'incidence de la pauvreté (13,1%) est faible. Sur la population de 8,6 millions de pauvres que compte le Burkina Faso en 2018, 8% d'entre eux vivent en milieu urbain. Dans quel type de ménages vivent ces pauvres du milieu urbain ? Quel est le secteur d'activité des chefs de ces ménages.

Cette partie cherche à caractériser les individus pauvres du milieu urbain à travers le secteur d'activité des chefs de ménage. Le tableau 10-3 nous indique que 41,2% des pauvres en milieu urbain vivent dans des ménages dont les chefs ont eu l'agriculture comme activité principale au cours des 12 derniers mois. La moitié des individus vivant dans des ménages dont l'activité principale des chefs au cours des 12 derniers mois ayant précédés la collecte, est l'agriculture vivent dans une situation de pauvreté. Le second cluster des pauvres se trouvent dans les ménages dont les chefs sont soit des inactifs, soit des chômeurs. En effet, 15,8% des pauvres en milieu urbain vivent dans ces ménages.

Tableau 10- 4: Incidence de la pauvreté en milieu urbain par branche d'activités du chef de ménage

Branche d'activité du chef de ménage	Incidence (%)	Contribution (%)	Profondeur (%)	Sévérité (%)	Consommation par personne
Ensemble urbain	13,1	100,0	3,3	1,3	510 345
Agriculture	49,7	41,2	14,1	5,9	251 311
Elevage/pêche	2,5	0,4	1,1	0,5	487 874
Industries extractives.	7,2	0,8	0,6	0,1	512 359
Autres industries	13,5	8,1	3,2	1,0	380 134
BTP	10,7	5,9	2,3	0,7	554 161
Commerce	7,7	10,9	1,9	0,6	442 512
Restaurant/Hotel	8,9	1,7	2,0	0,8	599 609
Trans./Comm.	8,3	2,7	1,4	0,3	528 685
Education/Sante	1,3	0,7	0,2	0,0	807 350
Services perso.	11,7	10,6	3,4	1,4	491 940
Aut. services	1,5	1,1	0,3	0,1	828 114
Inactifs+chômeurs	13,1	15,8	2,6	0,9	479 772

11 INEGALITES DE NIVEAU DE VIE

La pauvreté s'intéresse à quelques individus particuliers à savoir la partie de la population qui est en dessous du seuil de pauvreté. L'inégalité, quant à elle, couvre la population toute entière. Elle permet d'étudier les positions relatives qui, d'ailleurs, sont aussi importantes que les positions absolues.

De façon générale, dans une société très inégalitaire avec pour corollaire l'existence des sous-groupes, il arrive quelquefois que le tissu social soit fragilisé. En effet, des inégalités criardes dans un pays, en termes de niveau de vie par exemple, peut susciter un sentiment d'injustice au sein des plus pauvres vis-à-vis de la répartition des richesses nationales. Cela peut être alors source de violence exacerbée dans la société.

C'est pourquoi, même en l'absence de pauvreté, il est important de rechercher, de façon continue, un équilibre social pour assurer une stabilité économique et surtout une politique pérenne d'une nation.

Les analyses de l'inégalité sont donc complémentaires à celles de la pauvreté et permettent de mieux caractériser la population. La réduction des inégalités à l'horizon 2030 est une priorité affirmée dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD) auxquels le Burkina Faso s'est engagé à l'instar d'autres pays.

Cette sous-section est consacrée aux inégalités de dépenses de consommation des ménages vivant au Burkina Faso. Les outils statistiques utilisés sont essentiellement descriptifs notamment les ratios de dispersion, les quintiles, l'indice de Gini et l'indice de Theil.

11.1 Part du quintile dans la consommation totale

L'analyse de la distribution des parts des quintiles de consommation dans la consommation totale des ménages révèle une structure très inégalitaire de consommation dans la société burkinabè.

En effet, la part de la consommation du premier quintile (les 20% les plus pauvres) dans la consommation totale est de 7,2% et celle du cinquième quintile (les 20% les moins pauvres) est de 46,0%. Ainsi, la consommation des 20% les moins pauvres équivaut à six fois et demi celle des 20% les plus pauvres.

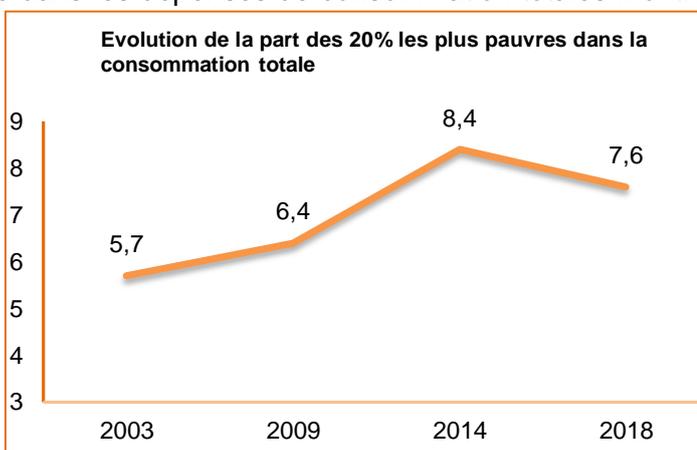
Par ailleurs, près de la moitié des dépenses totales de consommation est faite par les 20% des individus les moins pauvres tandis que les 80% de la population restant se partage l'autre moitié des dépenses de consommation.

Tableau 11- 1 : Structure des parts de consommation des quintiles dans la consommation

Quintiles	EHCVM-2018		EMC-2018	
	Dépense du quintile (en milliard de Francs CFA)	Part (en %) des dépenses du quintile)	Dépense du quintile (en milliard de Francs CFA)	Part (en %) des dépenses du quintile)
Premier quintile	434	7,2	425	7,6
Deuxième quintile	665	11,0	608	10,9
Troisième quintile	905	14,9	803	14,4
Quatrième quintile	1 270	21,0	1 130	20,3
Cinquième quintile	2 790	46,0	2 600	46,7
Ensemble	6 060	100,0	5 570	100,0

Une relative diminution du fossé entre les plus riches et les plus pauvres sur les quinze dernières années

L'analyse temporelle de la part du 1^{er} quintile dans les dépenses de consommation totales montre qu'il y a une diminution des inégalités entre les plus riches (dernier quintile) et les plus pauvres entre 2003 et 2014. De 5,7% en 2003, elle a augmenté à 8,4% en 2014, soit une baisse des inégalités de l'ordre de 2,7 points de pourcentages en l'espace d'une décennie. Sur la période 2014-2018, les plus pauvres ont moins bénéficié des fruits de la croissance, relativement à la période 2003-2014. Ce qui s'est traduit par une baisse de la consommation des 20% les plus pauvres de la société et une légère poussée des inégalités. En effet, la part des 20% les plus pauvres dans la consommation totale est passée de 8,4% en 2014 à 7,6% en 2018, soit une baisse de 0,7 points de pourcentage.



11.2 Ratio de dispersion des déciles

L'analyse de la structure des dépenses par quintile est certes indicative de l'ampleur des inégalités des dépenses de consommation, toutefois elle peut cacher des disparités énormes entre les différentes catégories de population en termes de niveau de richesse. D'où la nécessité d'analyser la structure des dépenses par décile. En effet, la dispersion des déciles est plus explicite.

Les données du tableau 11-2 confirme une structure inégalitaire des dépenses de consommation. En effet, le dernier décile (10^{ième} décile) c'est à dire les 10% les plus riches des individus de la population concentrent à eux seuls près du tiers (31,2%) des dépenses totales de consommation. Le premier décile (10% les plus pauvres) ne bénéficie que de 3% de la consommation totale de la société.

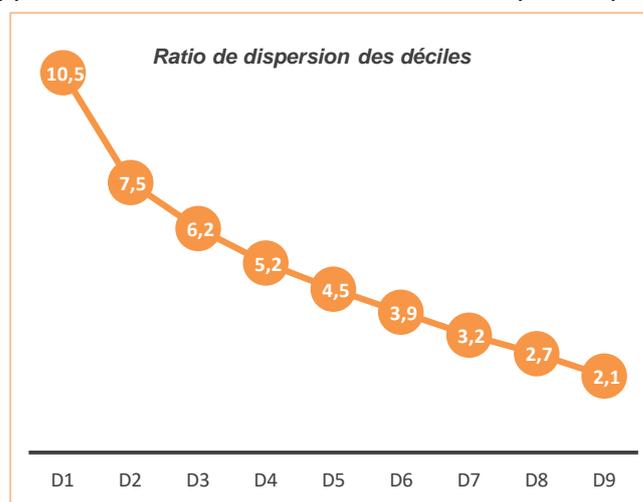
Tableau 11- 2 : Ratio de dispersion des déciles de consommation

Déciles	Dépense du décile (en milliard de F CFA)	Part des dépenses du décile (%)	Ratio de dispersion des déciles (%)	Dépenses moyennes par tête du décile
1 ^{er} décile	180	3,0	10,5	88 744
2 ^{ème} décile	253	4,2	7,5	125 320
3 ^{ème} décile	305	5,0	6,2	150 786
4 ^{ème} décile	361	6,0	5,2	178 215
5 ^{ème} décile	419	6,9	4,5	206 194
6 ^{ème} décile	487	8,0	3,9	241 103
7 ^{ème} décile	583	9,6	3,2	287 136
8 ^{ème} décile	690	11,4	2,7	341 985
9 ^{ème} décile	892	14,7	2,1	439 834
10 ^{ème} décile	1 890	31,2	1,0	937 631
Ensemble	6 060	100,0		299 562

Des dépenses de consommation essentiellement déterminées par les plus riches

La structure inégalitaire des dépenses de consommation est également renforcée par le ratio de dispersion des déciles qui montre que les 10% les plus riches consomment en moyenne dix fois et demi (10,5) ce que consomment les 10% des individus les plus pauvres de la population vivant au Burkina Faso. En moyenne donc, la dépense de consommation d'un individu pris parmi les 10% les plus riches est dix fois et demi supérieure à la dépense de consommation d'un individu pris parmi les 10% les plus pauvres.

Aussi, les 10% les plus riches consomment, au moins, en moyenne plus de deux (2,1) fois que les 90% de la population restante. Toutefois, il faut noter que le ratio du dernier décile par rapport au premier décile présente un décrochage net par rapport aux ratios des autres déciles ; ce qui indique une forte asymétrie entre le dernier décile et le premier décile. Cela traduit également un écart important entre le premier décile par rapport aux autres déciles, le premier étant mal loti (individus extrêmement pauvres, leur consommation ne permet pas de couvrir les besoins alimentaires).



11.3 Les indicateurs d'inégalités de la consommation

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, étant donné qu'elle porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie de la population située en dessous d'un certain seuil de pauvreté. La plupart des indicateurs d'inégalité ne dépendent pas de la moyenne de la distribution et cette indépendance est considérée comme une caractéristique intéressante. Les

inégalités de niveau de vie sont appréhendées à travers quatre principaux indicateurs que sont : l'indice de Gini, l'indice des Theil, les ratios q90/q10 et q90/50.

Au niveau national, l'indice de concentration de Gini est estimé à 0,39 en 2018 contre 0,355 en 2014. L'indice de Theil-(0) est de 0,24 et celui du Theil-(1) est de 0,29. Au regard des valeurs de l'indice de Gini, les inégalités ont augmenté entre 2014 et 2018. Des disparités existent cependant entre les régions et les milieux de résidence. Le milieu urbain est plus inégalitaire quel que soit l'indice considéré. Par exemple, l'indice de Gini est de 0,39 en milieu urbain contre 0,30 en milieu rural.

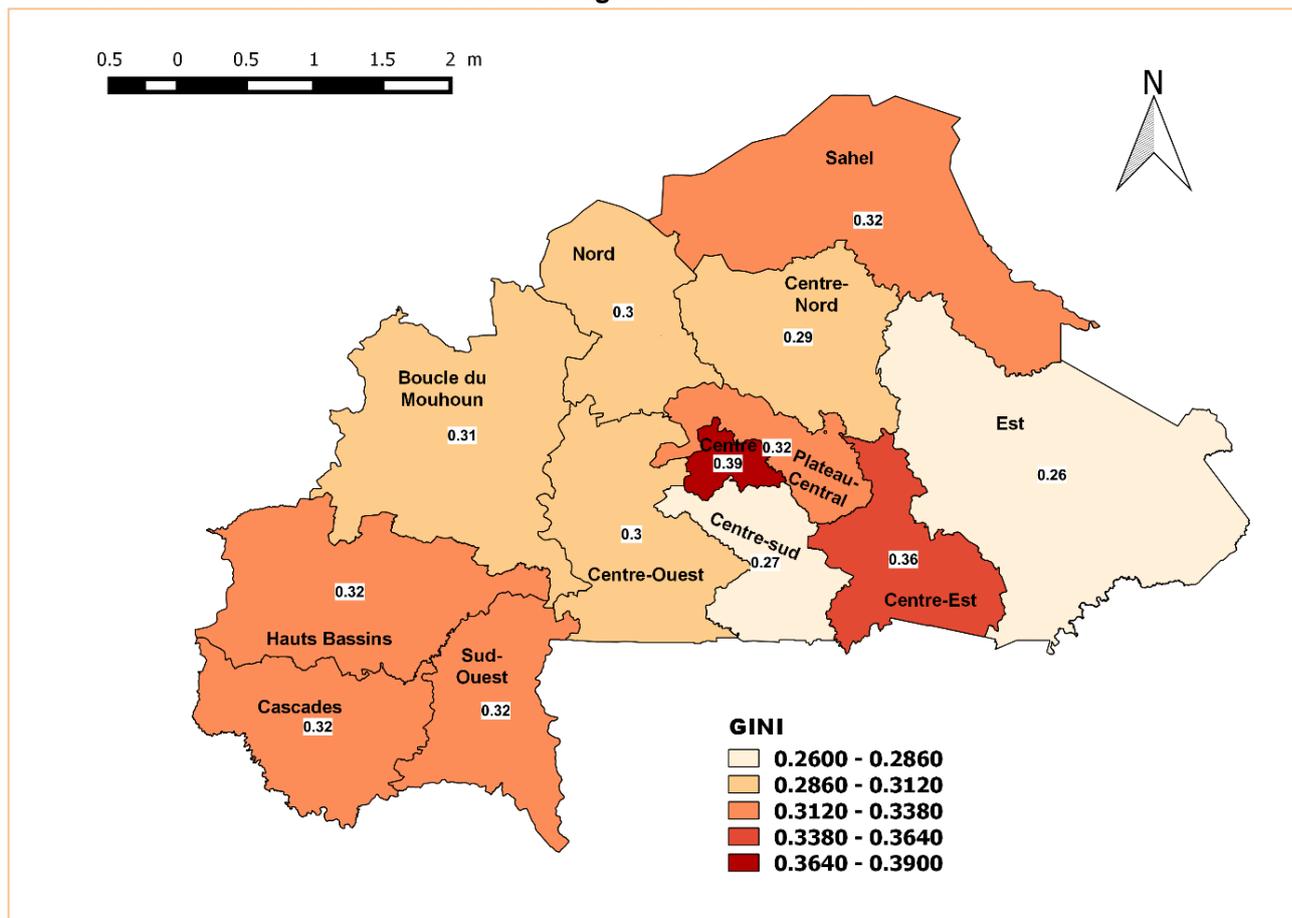
Au niveau régional, seule la région du Centre (0,39) a un indice de Gini supérieur à celui du niveau national (0,388). Cela est dû au fait que la région du Centre est la région la plus riche des treize régions. La région la plus inégalitaire après la région du Centre est le Centre-Est (0,36). Les régions les moins inégalitaires sont les régions de l'Est (0,26), du Centre-Sud (0,27) et du Centre-Nord (0,29). Pour les autres régions, l'indice de GINI varie entre 0,30 et 0,32.

Les distributions régionales des indices de Theil et les ratios de dispersions de déciles (q90/10 et q90/50) confirment globalement les rapports d'inégalités entre les régions révélées par l'indice de GINI.

Tableau 11- 3: Indicateurs d'inégalité par milieu et par région

	GINI	Theil(0)	Theil(1)	q90/10	q90/50
Burkina Faso	0,39	0,24	0,29	5,0	2,5
Milieu de résidence					
Urbain	0,39	0,25	0,28	5,6	2,7
Rural	0,30	0,15	0,16	3,7	2,0
Regions administratives					
Boucle du Mouhoun	0,31	0,15	0,17	3,9	2,1
Cascades	0,32	0,17	0,18	4,5	2,2
Centre	0,39	0,24	0,27	5,3	2,8
Centre-Est	0,36	0,22	0,23	5,0	2,4
Centre-Nord	0,29	0,14	0,15	3,5	1,9
Centre-Ouest	0,30	0,15	0,18	3,3	2,0
Centre-Sud	0,27	0,12	0,14	3,4	1,9
Est	0,26	0,11	0,13	2,8	1,7
Hauts Bassins	0,32	0,17	0,19	3,9	2,0
Nord	0,30	0,14	0,16	3,5	2,0
Plateau-Central	0,32	0,17	0,20	4,0	2,1
Sahel	0,32	0,17	0,19	4,1	2,1
Sud-Ouest	0,32	0,16	0,19	3,7	2,3

Carte 11- 1 : Indices de GINI selon les régions administratives



11.4 Décomposition spatiale de l'inégalité (Indice de GINI)

La décomposition de l'inégalité selon des groupes comme les milieux de résidence ou les régions permettent de connaître les groupes qui contribuent le plus à l'inégalité, elle permet également de savoir si l'inégalité est interne aux groupes ou s'il s'agit d'un phénomène intergroupe. Dans cette section la décomposition de l'inégalité est faite d'une part selon le milieu de résidence et d'autre part selon les régions administratives. L'indice de Theil avec le paramètre égal à 0 est utilisé. L'avantage de cet indice est qu'il est décomposable par sous-groupe, ce qui n'est pas le cas de l'indice de GINI.

Décomposition par milieu de résidence

Les résultats du tableau 11-4 montrent que le milieu urbain est plus inégalitaire que le milieu rural. En effet, l'indice de concentration de Theil est de 0,2545 en milieu urbain contre 0,1458 en milieu rural. La décomposition de l'inégalité en inégalités intra-milieux et inter-milieux montre que les inégalités au Burkina Faso sont plus dues aux inégalités qui existent à l'intérieur du milieu de résidence plutôt qu'à celles existant entre les milieux. En effet, les contributions relatives aux inégalités indiquent que 71% des inégalités sont dues aux inégalités qui existent à l'intérieur du milieu urbain et du milieu rural et seulement 29% sont dues aux inégalités existant entre le milieu urbain et le milieu rural.

Tableau 11- 4: Décomposition de l'indice de Theil (0) par milieu de résidence

Milieu de résidence	Entropy index Theil (0)	Population share	$(\mu_k/\mu)^\theta$	Absolute contribution	Relative contribution
					-
Urbain	0,2545	0,2567	1,0000	0,0653	0,2679
	0,0177	0,0204	-	0,0072	0,0201
Rural	0,1458	0,7433	1,0000	0,1084	0,4444
	0,0071	0,0204	-	0,0062	0,0361
Within	---	---	--	0,1737	0,7123
				0,0074	0,0273
Between	---	---	--	0,0702	0,2877
				0,0098	0,0273
Population	0,2439	1,0000		0,2439	1,0000
	0,0138	-		0,0138	-

Décomposition par région administratives de résidence

Les données sur la décomposition de l'indice d'inégalité de Theil par région sont fournies dans le tableau 11-6 ci-dessous. En décomposant l'inégalité en inégalité inter-régionale et inter-régionale, les données sur les contributions relatives indiquent que l'inégalité est essentiellement due aux inégalités dans les régions. En effet, les inégalités infrarégionales contribuent pour 69% à l'inégalité totale contre 31% pour les inégalités entre les régions.

La région du Centre est celle qui contribue le plus aux inégalités ; sa contribution relative est de 13,54%. Elle est suivie par les régions des Hauts-Bassins (7,92%) et du Centre-Est (7,02%). Les régions du Centre-sud (2,20), des Cascades (2,82%) et du Sud-ouest (2,89%) sont celles qui contribuent le moins aux inégalités.

Tableau 11- 5: Décomposition de l'indice de Theil (0) par région

Région	Entropy index	Population share	$(\mu_k/\mu)^\theta$	Absolute contribution	Relative contribution
Boucle du Mouhoun	0,1524	0,0978	1,0000	0,0149	0,0611
	0,0170	0,0142	-	0,0021	0,0094
Cascades	0,1687	0,0407	1,0000	0,0069	0,0282
	0,0203	0,0056	-	0,0011	0,0047
Centre	0,2431	0,1358	1,0000	0,0330	0,1354
	0,0229	0,0144	-	0,0049	0,0149
Centre-Est	0,2154	0,0795	1,0000	0,0171	0,0702
	0,0255	0,0074	-	0,0026	0,0112
Centre-Nord	0,1356	0,0835	1,0000	0,0113	0,0464
	0,0167	0,0100	-	0,0017	0,0073
Centre-Ouest	0,1523	0,0813	1,0000	0,0124	0,0508
	0,0229	0,0104	-	0,0015	0,0068
Centre-Sud	0,1247	0,0431	1,0000	0,0054	0,0220
	0,0154	0,0059	-	0,0008	0,0034
Est	0,1093	0,0879	1,0000	0,0096	0,0394
	0,0114	0,0135	-	0,0011	0,0054
Hauts Bassins	0,1742	0,1108	1,0000	0,0193	0,0792
	0,0132	0,0138	-	0,0029	0,0128
Nord	0,1448	0,0807	1,0000	0,0117	0,0479
	0,0148	0,0098	-	0,0014	0,0063
Plateau-Central	0,1726	0,0470	1,0000	0,0081	0,0333
	0,0217	0,0076	-	0,0016	0,0068
Sahel	0,1714	0,0690	1,0000	0,0118	0,0485
	0,0285	0,0107	-	0,0028	0,0118
Sud-Ouest	0,1642	0,0429	1,0000	0,0070	0,0289
	0,0159	0,0057	-	0,0009	0,0042
Within	---	---	---	0,1686	0,6912
				0,0063	0,0298
Between	---	---	---	0,0753	0,3088
				0,0109	0,0298
Population	0,2439	1,0000	---	0,2439	1,0000
	0,0138	-	---	0,0138	-

12 LA PAUVRETE SUBJECTIVE AU BURKINA FASO EN 2018

Le concept de la pauvreté est complexe. C'est pourquoi, plusieurs approches sont utilisées pour la cerner. Elle est généralement analysée à travers l'insuffisance du revenu ou de consommation (alimentaire et/ou non alimentaire) ou encore par l'accès aux services sociaux de base notamment l'éducation, la santé, l'eau potable, etc. Toutes ces approches se font sur la base de seuils de pauvreté standards et scientifiquement établis.

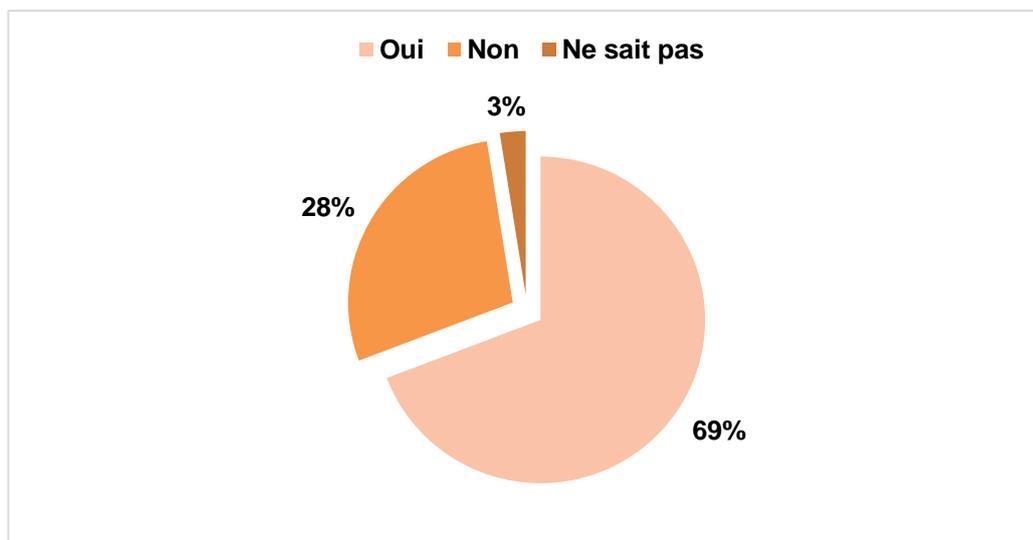
En dehors de toutes ces démarches plutôt objectives, il est souvent utile de donner l'opportunité aux individus de juger par eux-mêmes leur propre situation de pauvreté. Cette approche s'inscrit dans le cadre de la pauvreté subjective. Les individus peuvent alors donner, par exemple, leur opinion sur le statut de pauvreté de leur pays ou comparer leur niveau de vie à celui de leur communauté. Ils peuvent par ailleurs identifier à leur sens les principales raisons de leur statut de pauvreté.

12.1 Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso

Pour avoir une propre opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso et ce indépendamment des critères scientifiques établis, la question suivante a été posée à l'ensemble des ménages : Pensez-vous que le Burkina Faso est un pays pauvre ? Il ressort que près de sept (7) ménages sur dix (10) pensent que le Burkina Faso est un pays pauvre. Une minorité (3%) des ménages ne savent pas si le Burkina Faso est pauvre ou non pauvre.

Globalement, on peut dire que la majorité des ménages au Burkina Faso pensent que le pays est pauvre, ce qui est en phase avec le classement du pays selon, par exemple, l'indice de développement humain fait par le Programme des nations unies pour le développement.

Graphique 12- 1 : Opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso

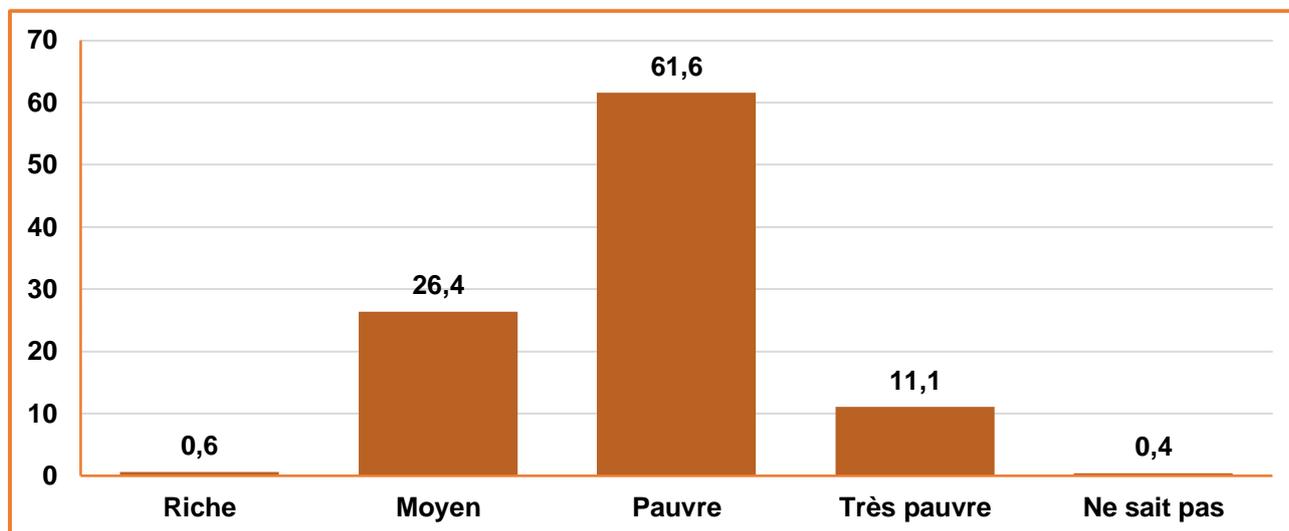


12.2 Situation personnelle de pauvreté

Après avoir recueilli l'opinion des ménages sur le statut de pauvreté du Burkina Faso, il leur a été demandé de se prononcer sur leur situation personnelle de pauvreté. Les données collectées

montrent que la majorité des ménages se sont déclarés pauvres. En effet, 62% des ménages se sont estimés pauvres, ce qui correspond au double du seuil de pauvreté monétaire des ménages. A peine un ménage sur dix s'est déclaré riche. En plus, un ménage sur dix s'est déclaré très pauvre. Globalement, les ménages s'estiment majoritairement pauvres.

Graphique 12- 2 : Opinion des ménages sur leur situation personnelle de pauvreté.



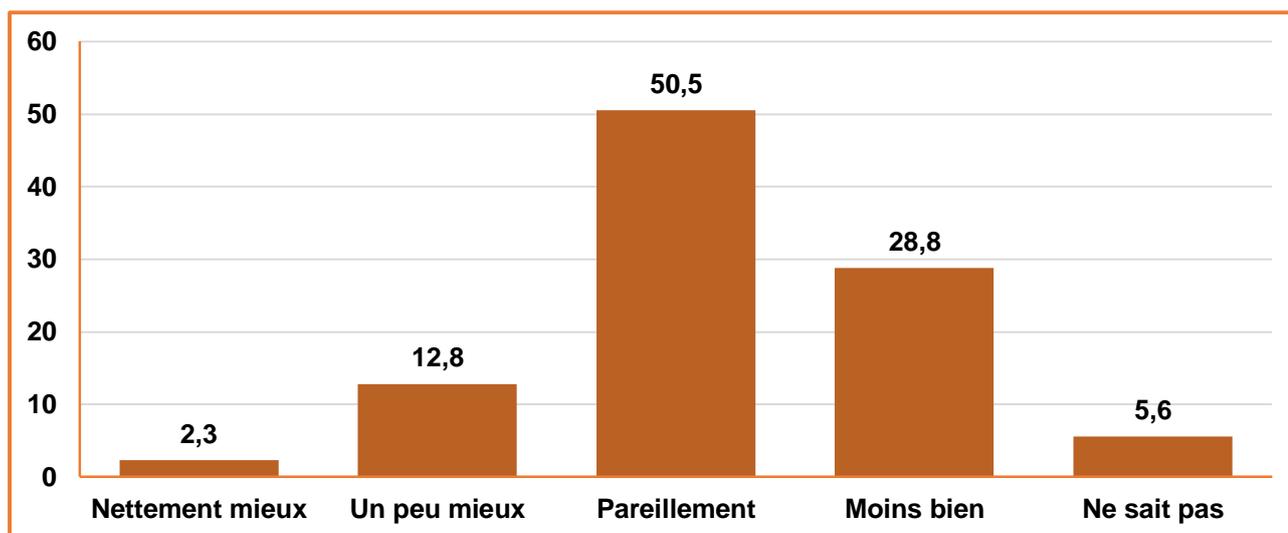
12.3 Perception de la pauvreté des ménages vis-à-vis de la communauté

La perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de la communauté a été appréhendée par deux questions qui leurs ont été posées.

D'abord, il est demandé aux ménages de comparer leur statut personnel de pauvreté à celui des ménages voisins résidant soit dans le même village soit dans le même secteur. La question a été posée de la façon suivante : Comment vivez-vous par rapport à vos voisins dans la localité ? Ensuite, le ménage a apprécié son niveau de vie par rapport à celui des ménages vivant dans la capitale.

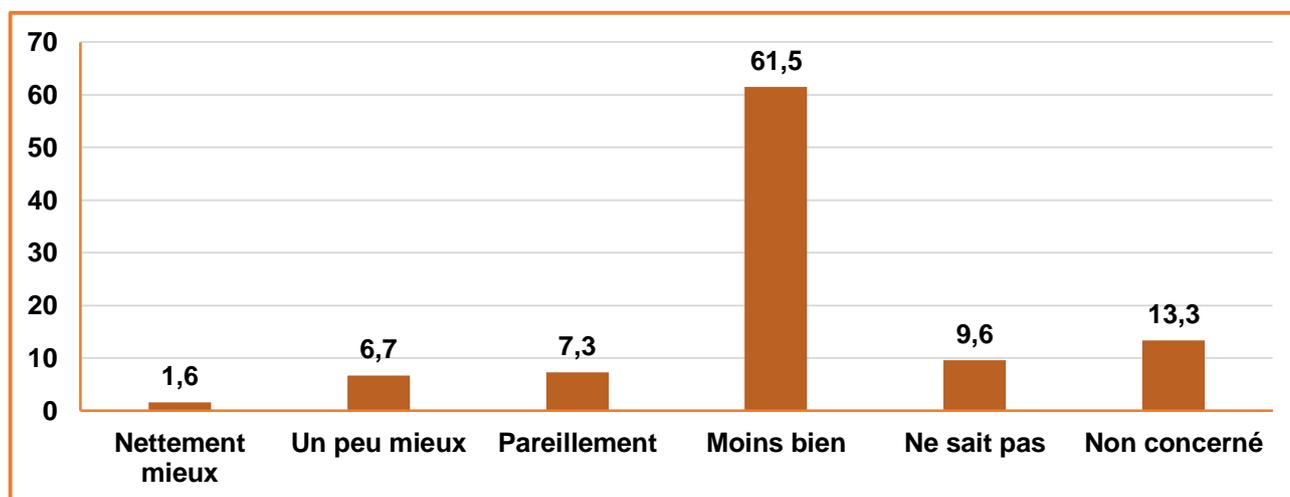
Il ressort que plus de la moitié des ménages (50,5%) pensent avoir le même niveau de vie que leurs voisins. Près de 29% des ménages pensent vivre moins bien que leurs voisins. En somme, les ménages résidant au Burkina Faso ne perçoivent pas trop d'inégalité en termes de niveau de vie dans leur communauté.

Graphique 12- 3: Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis de leurs voisins.



Au-delà des voisins immédiats, les ménages qui ne résident pas dans la capitale pensent en grande majorité (61,5%) que ceux qui y résident vivent nettement mieux qu’eux. Seulement 7,3% pensent plutôt à une indifférence de niveau de vie. Globalement, les ménages estiment que vivre dans la capitale confère un niveau de vie plus élevé.

Graphique 12- 4 : Perception de la situation de pauvreté des ménages vis-à-vis des ménages résidant dans la capitale.



12.4 Seuil subjectif de la pauvreté

Au Burkina Faso, sur dix ménages, cinq (5) estiment vivre passablement avec leur revenu annuel et trois (3) ménages déclarent en vivre difficilement. Cette dernière proportion est plus ou moins proche de l’incidence de la pauvreté monétaire des ménages (31,5%) au plan national. Seulement trois ménages sur une centaine déclarent vivre bien avec leur revenu annuel.

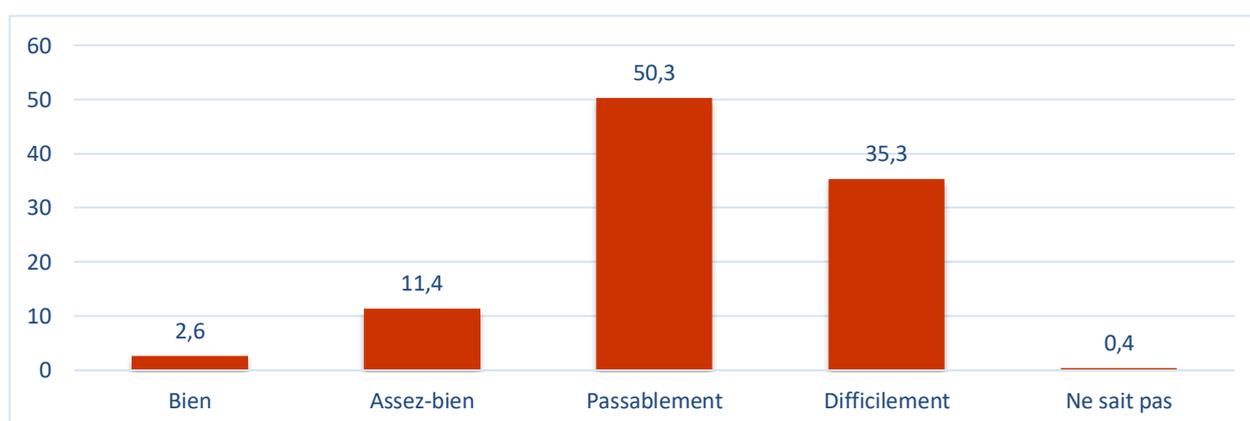
En moyenne, les ménages dans leur globalité, tout statut de pauvreté confondu, estiment que pour avoir un niveau de vie décent, il leur faut 159 171 F CFA comme revenu mensuel. Ceux qui sont en situation de pauvreté subjective déclarent qu’avec 135 569 F CFA par mois en moyenne, ils pourront

améliorer leur situation et quitter ainsi le statut de la pauvreté. Pour les ménages qui s'estiment riches, ils pensent qu'il leur faut un minimum de 319 510 FCFA comme revenu mensuel pour espérer avoir un niveau de vie décent, soit plus de deux fois le seuil subjectif des ménages pauvres. Globalement, plus les ménages s'estiment riches, plus le seuil de revenu mensuel qui procurerait un niveau de vie décent est élevé.

Tableau 12- 1: Seuils de revenu mensuel procurant un niveau de vie décent selon le statut de pauvreté subjective des ménages

Valeurs	Moyenne	Std. Err.	[95% Confidence Interval]	
Riche	319 510	67 606	186 723	452 297
Moyen	228 487	16 123	196 820	260 155
Pauvre	135 569	4 121	127 475	143 663
Très pauvre	111 013	10471	90 447	131 579
Ne sait pas	319 997	63 144	195 974	444 019
Montant moyen minimum	159 171	6 224	146 947	171 395

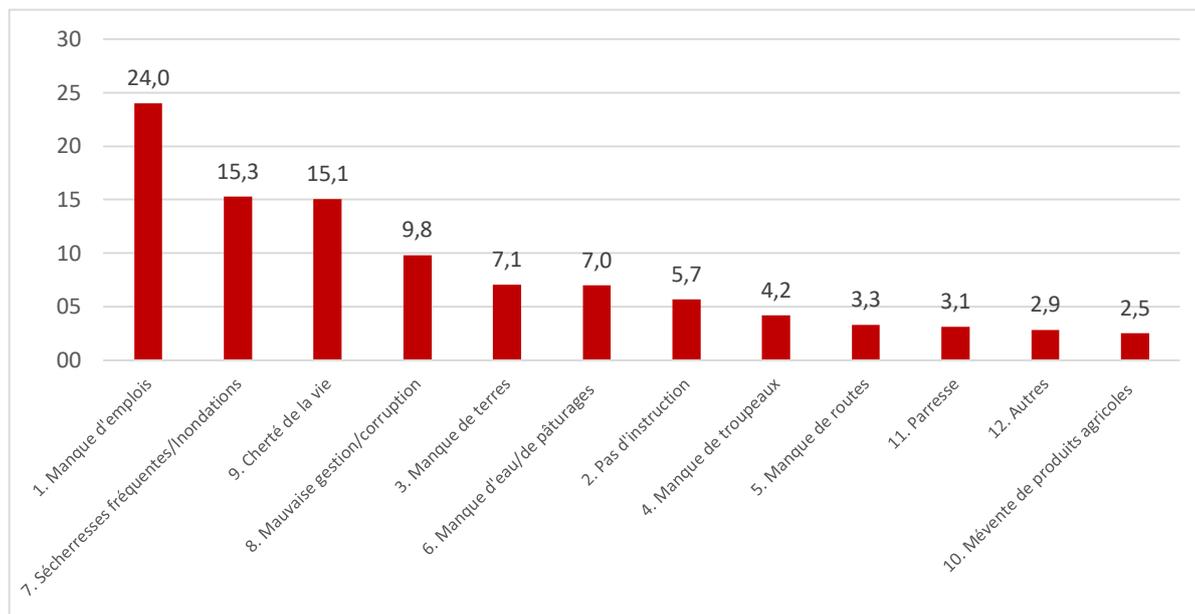
Graphique 12- 5 : Qualité de vie du ménage au regard de son revenu



12.5 Les trois principales causes de la pauvreté selon les ménages

Au titre des principales causes de la pauvreté selon les ménages, le manque d'emploi avec une incidence de 24,0% est le plus fréquemment cité par les ménages. La sécheresse et la cherté de la vie ont respectivement une incidence de 15% environ. La mauvaise gestion et la corruption ont aussi été citées par les ménages à hauteur de 10% environ comme incidence. La mévente des produits agricoles a la plus faible incidence parmi les trois principales raisons de la pauvreté citées par les ménages soit 2,5%.

Graphique 12- 6 : Les principales causes de la pauvreté selon les ménages



CONCLUSION

Les marges de progrès en matière de lutte contre la pauvreté restent énormes malgré les progrès significatifs réalisés au cours des quinze dernières années grâce à la mise en œuvre de différents référentiels de développement que sont le CSLP, la SCADD et le plus récemment le PNDES. Si la proportion de pauvres baisse dans la population, l'effectif des pauvres, quant à lui, ne fait qu'augmenter sous l'effet de la croissance démographique. Ainsi le recul de la pauvreté n'est pas encore suffisant pour baisser le nombre de pauvres.

La mise en œuvre de l'EHCVM-2018 dans le cadre du programme d'harmonisation et de modernisation de la pauvreté dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a amené à des changements aussi bien dans les outils de collecte que dans les paramètres de détermination du seuil de pauvreté conduisant à des chiffres de pauvreté non comparables aux enquêtes antérieures. Ayant pris conscience très tôt que les indicateurs de l'EHCVM ne seront pas comparables avec ceux des enquêtes antérieures, nous avons pris l'initiative, avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale, de reproduire, parallèlement à l'EHCVM, l'EMC-2014 sur un échantillon réduit de 1755 ménages permettant de produire des chiffres de pauvreté au niveau nationale, en milieu urbain et en milieu rural et comparables à ceux des enquêtes antérieures. Ainsi les chiffres de l'EMC-2018 donnent les tendances de la pauvreté entre 2014 et 2018 et les chiffres de l'EHCVM-2018 donne une nouvelle référence du suivi et d'évaluation de la pauvreté.

Sur la base des données de l'EMC-2018, la pauvreté monétaire a baissé de l'ordre de 4 points de pourcentage passant de 40,1% en 2014 à 36,2% en 2018. Les tendances des indicateurs non monétaires de la pauvreté tels le taux d'alphabétisation, la fréquentation scolaire, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que la possession d'actif corroborent cette tendance à la base de la pauvreté. Cette baisse de la pauvreté est essentiellement due à la croissance économique qu'à une politique de redistribution. Cependant il faut noter que toutes les couches de la société n'ont pas vu la situation économique s'améliorer. L'amélioration des conditions de vie a été significative pour les couches supérieures de l'échelle de niveau. En revanche celles qui sont en base de l'échelle (premier quintile) n'ont connu une amélioration de leur niveau de vie.

La baisse de la pauvreté s'est accompagnée d'une hausse des inégalités dans le pays. L'indice de GINI qui est l'un des indicateurs qui mesure les inégalités a augmenté entre 2014 et 2018 passant de 0,355 en 2014 à 0,377 en 2018.

Comme pour les enquêtes précédentes, selon l'EHCVM-2018, la pauvreté à visage rural. Un ménage sur deux (51%) en milieu rural vit en dessous du nouveau seuil de pauvreté contre 13% en milieu urbain. De plus, compte tenu du poids démographique du milieu rural dans la population (75%), 9 pauvres sur 10 vivent dans le milieu rural. Les régions les plus pauvres sont le Nord, le Centre-nord, la Boucle du Mouhoun et le Centre-ouest. Ces quatre régions hébergent la moitié de l'ensemble des pauvres du Burkina.

ANNEXES

Annexe1 :

La profondeur de la pauvreté (écart de pauvreté ou gap de pauvreté) mesure la distance moyenne entre le revenu des ménages et la ligne de pauvreté, en donnant une distance zéro aux ménages qui sont au-dessus de la ligne de pauvreté. La profondeur de la pauvreté se définit par la formule :

$$PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]$$

où y_i est le revenu d'un individu i , et la somme porte uniquement sur les individus pauvres. La profondeur de la pauvreté varie entre 0 et 1 (entre 0 et 100 si elle est exprimée en pourcentage, ce qui est le cas dans notre profil), où une valeur plus importante (c'est-à-dire une pauvreté plus profonde) indique d'une part qu'il y a une grande distance entre le revenu des pauvres et la ligne de pauvreté, et d'autre part une plus forte incidence de la pauvreté.

Si l'on définit le ratio de l'écart de revenu (I) par :

$$I = \frac{z - \bar{y}_q}{z} \quad \text{Où} \quad \bar{y}_q = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i$$

est le revenu moyen des pauvres, la profondeur de la pauvreté est le produit du ratio de l'écart de revenu (I) et de l'incidence de la pauvreté (H) :

$$PG = I \times H$$

Le ratio de l'écart du revenu est donc le ratio entre la distance séparant le revenu moyen des pauvres et la ligne de la pauvreté. Par exemple, si ce ratio est de 0,25, le revenu moyen des ménages pauvres s'élève à 75 pour cent du seuil de la pauvreté. Ce ratio peut être utile pour analyser la pauvreté, mais il faut souligner qu'il n'est pas en lui-même une bonne mesure de la pauvreté. Le problème de cette mesure est qu'il dépend de façon implicite de l'incidence de la pauvreté : supposons que des ménages pauvres, mais proches de la ligne de pauvreté améliorent leur niveau de vie et sortent de la pauvreté. Le ratio de l'écart du revenu augmentera parce que la distance moyenne entre le revenu des pauvres et la ligne de pauvreté s'agrandira (ceux qui sont sortis de la pauvreté étaient les moins pauvres parmi les pauvres, et, par conséquent, ceux qui restent pauvres sont en moyenne plus loin de la ligne de pauvreté), ce qui laisse penser que la pauvreté s'est approfondie. Pourtant, personne n'a vu sa situation se dégrader et certains ont même vu la leur s'améliorer. Dans cette situation, on verrait que l'incidence de la pauvreté H , aussi bien que la profondeur de la pauvreté PG , diminuerait, ce qui indique que la pauvreté a été réduite. Ce problème ressort du fait que le ratio de l'écart du revenu prend en compte seulement les pauvres, tandis que les deux autres mesures analysent la situation pour toute la population.

Par rapport à l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté échappe au premier défaut mentionné, mais pas au deuxième. En effet, une réduction du revenu d'un ménage pauvre entraîne une augmentation de la profondeur de la pauvreté. Mais un transfert de ressources d'un ménage pauvre à un ménage plus riche ne change pas la profondeur de la pauvreté si les deux ménages sont en dessous de la ligne de pauvreté avant et après le transfert. Par contre, si le ménage bénéficiaire est amené par-dessus la ligne de pauvreté, la profondeur de la pauvreté est réduite. Il y a donc un cas de figure où les ménages pauvres voient leur ressource diminuer sans que

l'incidence de la pauvreté ne le reflète. Il convient donc d'utiliser la troisième mesure de la classe FGT pour remédier à ce défaut :

La sévérité de la pauvreté (écart de pauvreté au carré) tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. L'utilisation de l'écart de pauvreté au carré revient à pondérer l'écart de pauvreté en fonction de lui-même, de manière à privilégier les personnes en situation d'extrême pauvreté. Elle est définie par :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^2$$

La sévérité de la pauvreté varie entre 0 et 1 (entre 0 et 100 si elle est exprimée en pourcentage). Elle prend la valeur 0 si tous les ménages ont un revenu au-dessus de la ligne de pauvreté, et la valeur 1 si tous les ménages ont un revenu zéro. La valeur de la sévérité de la pauvreté est toujours inférieure à celle de la profondeur de la pauvreté, qui est à son tour toujours inférieure à celle de l'incidence de la pauvreté. La sévérité de la pauvreté est une mesure qui est moins facile à comprendre et à communiquer, mais ne présente pas les défauts des deux autres mesures évoquées ci-dessus.

Dans les analyses, il est important d'utiliser la sévérité de la pauvreté ou la profondeur de la pauvreté en plus de l'incidence de la pauvreté, car ces trois mesures traduisent des aspects différents de la pauvreté. En effet, une analyse fondée uniquement sur l'incidence de la pauvreté conclurait à une plus grande efficacité des politiques qui permettent aux mieux lotis parmi les pauvres (ceux qui se trouvent au plus près de la ligne de pauvreté) d'échapper à la pauvreté. En utilisant la sévérité de la pauvreté ou la profondeur de la pauvreté, par contre, l'analyse mettrait l'accent sur l'aide apportée aux individus les plus éloignés de la ligne, soit les plus pauvres parmi les pauvres.

Annexe 2 : Incidence de la pauvreté monétaire

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	41,4	1,6	38,3	44,5	3,8
Selon le milieu de résidence					
Urbain	13,1	1,4	10,4	15,9	10,5
Rural	51,1	1,8	47,7	54,6	3,4
Selon la région administrative					
Boucle du Mouhoun	50,6	5,7	39,5	61,8	11,2
Cascades	20,6	6,2	8,4	32,8	30,2
Centre	5,3	1,5	2,3	8,3	28,5
Centre-Est	53,3	6,4	40,8	65,9	12,0
Centre-Nord	60,8	4,8	51,3	70,3	7,9
Centre-Ouest	53,9	5,0	44,2	63,7	9,2
Centre-Sud	26,1	3,9	18,5	33,8	14,9
Est	45,1	4,0	37,3	52,9	8,8
Hauts Bassins	34,0	3,4	27,2	40,7	10,1
Nord	70,9	3,8	63,5	78,3	5,3
Plateau-Central	34,2	4,9	24,6	43,8	14,3
Sahel	44,2	4,9	34,4	53,9	11,2
Sud-Ouest	45,0	5,8	33,7	56,4	12,8
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	42,3	1,5	39,2	45,3	3,6
Femme	32,8	3,7	25,6	40,0	11,2
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	49,9	1,8	46,3	53,5	3,6
Alphabétisation	23,7	1,9	19,9	27,4	8,1
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	48,0	1,7	44,8	51,3	3,5
Primaire	24,8	2,5	19,8	29,7	10,2
Postprimaire	10,3	2,2	6,0	14,7	21,4
Secondaire	2,0	0,9	0,1	3,8	47,1
Supérieur	4,5	4,1	0,1	12,5	89,8
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	14,9	1,5	12,0	17,7	9,9
5 à 6 personnes	28,7	2,0	24,9	32,6	6,8
7 à 8 personnes	39,6	2,8	34,1	45,1	7,1
9 à 11 personne	49,2	3,2	43,0	55,5	6,5
12 personnes ou +	67,0	2,6	61,9	72,2	3,9

Annexe 3 : Profondeur de la pauvreté monétaire

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	12,3	0,6	11,1	13,4	4,9
Selon le milieu de résidence					
Urbain	3,3	0,4	2,5	4,1	12,1
Rural	15,3	0,7	13,9	16,8	4,8
Selon la région administrative					
Boucle du Mouhoun	14,3	1,8	10,8	17,8	12,4
Cascades	5,4	1,9	1,7	9,0	34,8
Centre	1,1	0,4	0,4	1,8	32,5
Centre-Est	19,7	3,3	13,3	26,2	16,6
Centre-Nord	20,0	2,2	15,7	24,3	10,9
Centre-Ouest	14,6	2,3	10,0	19,1	15,8
Centre-Sud	5,8	1,3	3,3	8,2	21,9
Est	11,5	1,6	8,5	14,6	13,6
Hauts Bassins	8,5	1,0	6,6	10,4	11,2
Nord	25,6	1,9	21,8	29,4	7,6
Plateau-Central	9,2	1,6	6,1	12,4	17,5
Sahel	13,0	2,2	8,8	17,3	16,6
Sud-Ouest	10,8	1,6	7,7	13,9	14,5
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	12,4	0,6	11,2	13,6	4,9
Femme	10,9	1,6	7,9	14,0	14,3
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	15,1	0,8	13,6	16,6	5,1
Alphabétisation	6,3	0,7	5,0	7,6	10,6
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	14,6	0,7	13,2	15,9	4,6
Primaire	5,3	0,7	3,8	6,7	13,9
Postprimaire	2,3	0,6	1,1	3,6	27,3
Secondaire	0,5	0,2	0,0	1,0	48,5
Supérieur	0,7	0,6	0,1	1,9	94,8
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	3,3	0,4	2,6	4,0	10,8
5 à 6 personnes	7,4	0,6	6,1	8,6	8,5
7 à 8 personnes	11,2	0,9	9,5	12,9	7,8
9 à 11 personne	13,6	1,0	11,7	15,6	7,4
12 personnes ou +	23,1	1,4	20,4	25,8	6,0

Annexe 4 : Sévérité de la pauvreté monétaire

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	5,0	0,3	4,4	5,6	6,2
Selon le milieu de résidence					
Urbain	1,3	0,2	0,9	1,6	13,8
Rural	6,3	0,4	5,5	7,0	6,2
Selon la région administrative					
Boucle du Mouhoun	5,7	0,8	4,1	7,3	14,3
Cascades	1,9	0,7	0,5	3,3	38,3
Centre	0,3	0,1	0,1	0,6	36,3
Centre-Est	9,5	1,8	5,9	13,1	19,4
Centre-Nord	8,4	1,2	6,0	10,9	14,7
Centre-Ouest	5,5	1,3	3,0	8,0	23,3
Centre-Sud	2,0	0,5	0,9	3,0	27,8
Est	3,9	0,7	2,5	5,3	18,1
Hauts Bassins	3,2	0,5	2,2	4,2	16,0
Nord	11,7	1,2	9,4	14,0	10,0
Plateau-Central	3,5	0,8	2,1	5,0	21,3
Sahel	5,2	1,0	3,2	7,1	19,1
Sud-Ouest	3,6	0,6	2,4	4,8	16,7
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	5,0	0,3	4,4	5,6	6,2
Femme	4,8	0,8	3,3	6,4	16,3
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	6,2	0,4	5,4	7,0	6,6
Alphabétisation	2,4	0,3	1,7	3,0	14,1
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	6,0	0,4	5,3	6,7	6,0
Primaire	1,8	0,3	1,2	2,4	17,0
Postprimaire	0,8	0,3	0,3	1,3	31,4
Secondaire	0,1	0,1	0,0	0,3	51,3
Supérieur	0,1	0,1	0,0	0,3	96,4
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	1,1	0,1	0,8	1,3	13,1
5 à 6 personnes	2,8	0,3	2,2	3,3	10,1
7 à 8 personnes	4,3	0,4	3,5	5,0	9,1
9 à 11 personne	5,1	0,5	4,2	6,0	8,8
12 personnes ou +	10,4	0,8	8,8	12,1	8,1

Annexe 5 : Incidence de la pauvreté alimentaire

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	50,7	1,7	47,3	54,2	3,4
Selon le milieu de résidence					
Urbain	18,3	1,8	14,8	21,8	9,7
Rural	62,0	1,9	58,3	65,7	3,0
Selon la région administrative					
Boucle du Mouhoun	60,4	6,5	47,7	73,2	10,7
Cascades	31,2	7,5	16,4	45,9	24,1
Centre	10,0	2,3	5,5	14,5	22,7
Centre-Est	64,0	6,4	51,4	76,5	10,0
Centre-Nord	68,2	5,4	57,6	78,8	7,9
Centre-Ouest	67,2	4,6	58,1	76,3	6,9
Centre-Sud	37,0	4,3	28,6	45,4	11,5
Est	58,3	2,9	52,7	64,0	4,9
Hauts Bassins	44,7	4,0	36,9	52,5	8,9
Nord	81,3	2,9	75,6	87,0	3,6
Plateau-Central	49,0	5,9	37,4	60,6	12,0
Sahel	41,8	7,6	26,9	56,7	18,1
Sud-Ouest	59,0	6,0	47,2	70,8	10,2
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	51,9	1,7	48,5	55,3	3,3
Femme	39,5	3,6	32,4	46,5	9,0
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	59,1	1,9	55,4	62,9	3,2
Alphabétisation	33,3	2,3	28,8	37,8	6,9
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	57,4	1,8	53,9	60,9	3,1
Primaire	34,8	2,7	29,4	40,2	7,9
Postprimaire	25,2	3,9	17,5	32,9	15,6
Secondaire	4,7	1,4	1,9	7,5	30,4
Supérieur	6,4	4,1	1,7	14,4	64,7
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	24,3	1,8	20,8	27,9	7,4
5 à 6 personnes	39,1	2,2	34,7	43,4	5,7
7 à 8 personnes	51,2	2,7	45,9	56,4	5,2
9 à 11 personne	57,1	3,4	50,5	63,7	5,9
12 personnes ou +	74,5	2,5	69,7	79,4	3,3

Annexe 6 : Incidence de l'extrême pauvreté

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	8,2	0,8	6,7	9,7	9,2
Selon le milieu de résidence					
Urbain	1,7	0,3	1,0	2,3	20,6
Rural	10,4	1,0	8,5	12,4	9,4
Selon la région administrative					
Boucle du Mouhoun	10,0	2,2	5,7	14,3	21,8
Cascades	3,0	1,3	0,3	5,6	45,2
Centre	0,0	0,0	-	0,1	78,0
Centre-Est	17,7	4,3	9,2	26,2	24,4
Centre-Nord	12,4	3,0	6,6	18,2	23,8
Centre-Ouest	7,5	3,3	1,0	14,1	44,2
Centre-Sud	2,1	0,9	0,3	3,9	44,7
Est	5,8	1,9	2,1	9,5	32,3
Hauts Bassins	4,6	1,8	1,1	8,0	38,2
Nord	24,8	3,6	17,8	31,9	14,5
Plateau-Central	6,1	2,2	1,7	10,5	36,6
Sahel	6,7	2,0	2,9	10,5	29,1
Sud-Ouest	3,7	1,3	1,2	6,3	34,3
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	8,2	0,8	6,6	9,7	9,6
Femme	8,3	1,7	5,0	11,7	20,5
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	10,4	1,0	8,4	12,5	10,0
Alphabétisation	3,6	0,9	1,8	5,3	25,4
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	10,0	0,9	8,2	11,7	9,1
Primaire	2,3	0,8	0,7	3,8	34,1
Postprimaire	0,8	0,5	-	1,8	60,2
Secondaire	0,1	0,1	-	0,4	100,0
Supérieur	-	-	-	-	-
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	0,9	0,3	0,4	1,5	30,6
5 à 6 personnes	3,9	0,7	2,6	5,2	17,0
7 à 8 personnes	5,9	1,0	4,0	7,8	16,3
9 à 11 personne	7,5	1,1	5,3	9,7	14,9
12 personnes ou +	20,2	2,4	15,5	24,9	11,8

Annexe 7 : Incidence pauvreté internationale

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	31,9	1,5	28,8	34,9	4,8
Selon le milieu de résidence					
Urbain	5,9	0,8	4,2	7,5	14,1
Rural	40,8	1,8	37,3	44,3	4,4
Selon la région administrative					
Boucle du Mouhoun	39,6	5,5	28,9	50,3	13,8
Cascades	15,4	5,4	4,9	26,0	34,9
Centre	2,4	0,8	0,9	4,0	32,8
Centre-Est	41,9	6,5	29,1	54,7	15,6
Centre-Nord	52,5	5,0	42,8	62,3	9,5
Centre-Ouest	43,4	5,4	32,9	54,0	12,4
Centre-Sud	11,0	3,1	5,0	17,0	27,8
Est	32,9	4,5	24,1	41,7	13,6
Hauts Bassins	22,1	2,8	16,6	27,6	12,7
Nord	61,1	4,3	52,7	69,5	7,0
Plateau-Central	25,5	4,1	17,4	33,7	16,2
Sahel	35,6	6,4	23,1	48,1	17,9
Sud-Ouest	32,1	4,9	22,4	41,7	15,4
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	32,5	1,5	29,5	35,5	4,7
Femme	26,1	3,7	18,7	33,4	14,3
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	38,9	1,8	35,3	42,4	4,6
Alphabétisation	17,2	1,8	13,6	20,8	10,7
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	37,7	1,7	34,4	41,0	4,4
Primaire	13,8	2,1	9,7	17,8	15,1
Postprimaire	6,6	1,9	2,8	10,3	28,8
Secondaire	1,6	0,9	0,1	3,3	54,9
Supérieur	4,2	4,1	3,8	12,2	97,0
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	10,5	1,2	8,1	12,8	11,5
5 à 6 personnes	19,6	1,8	16,1	23,0	8,9
7 à 8 personnes	29,9	2,6	24,8	35,0	8,7
9 à 11 personne	37,8	3,0	32,0	43,6	7,9
12 personnes ou +	55,6	2,9	49,8	61,3	5,3

Annexe 8 : Incidence pauvreté modérée internationale

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	63,0	1,6	59,8	66,3	2,6
Selon le milieu de résidence					
Urbain	20,5	2,0	16,7	24,4	9,6
Rural	77,7	1,4	75,0	80,5	1,8
Selon la région administrative					
Boucle du Mouhoun	74,7	4,6	65,6	83,7	6,2
Cascades	49,0	5,9	37,4	60,5	12,0
Centre	9,0	2,0	5,2	12,8	21,6
Centre-Est	72,9	5,1	62,8	83,0	7,1
Centre-Nord	85,7	2,6	80,7	90,8	3,0
Centre-Ouest	81,7	3,6	74,6	88,8	4,4
Centre-Sud	56,8	4,5	48,0	65,7	7,9
Est	78,0	2,5	73,2	82,9	3,2
Hauts Bassins	52,5	4,2	44,3	60,7	7,9
Nord	87,4	2,6	82,4	92,5	2,9
Plateau-Central	62,7	5,9	51,1	74,2	9,4
Sahel	69,7	4,9	60,1	79,3	7,0
Sud-Ouest	69,4	4,7	60,3	78,5	6,7
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	64,5	1,6	61,3	67,7	2,5
Femme	49,0	3,5	42,2	55,8	7,0
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Alphabétisé	73,6	1,6	70,5	76,8	2,1
Non alphabétisation	41,0	2,5	36,0	45,9	6,2
Selon le niveau d'instruction du chef de ménage					
Aucun	71,7	1,5	68,8	74,6	2,0
Primaire	45,4	2,8	39,9	50,8	6,1
Postprimaire	24,1	3,8	16,6	31,5	15,7
Secondaire	3,9	1,2	1,5	6,3	31,0
Supérieur	4,5	4,1	0,1	12,5	89,8
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	33,6	2,2	29,3	38,0	6,6
5 à 6 personnes	51,6	2,1	47,5	55,8	4,1
7 à 8 personnes	65,1	2,5	60,3	69,9	3,8
9 à 11 personne	71,0	3,6	64,0	78,1	5,0
12 personnes ou +	85,6	2,0	81,7	89,5	2,3

Annexe 9 : Incidence pauvreté EMC

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	36,2	2,1	32,1	40,3	5,8
Selon le milieu de résidence					
Urbain	10,0	1,9	6,2	13,7	19,2
Rural	44,6	2,4	39,9	49,3	5,4
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	37,0	2,2	32,7	41,3	5,9
Femme	26,4	4,4	17,7	35,1	16,7
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	42,6	2,5	37,8	47,5	5,8
Alphabétisation	23,5	3,5	16,6	30,5	15,1
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	6,5	1,6	3,3	9,7	24,9
5 à 6 personnes	21,7	3,1	15,7	27,8	14,2
7 à 8 personnes	34,8	3,6	27,7	41,9	10,4
9 à 11 personne	36,9	4,7	27,7	46,1	12,7
12 personnes ou +	58,3	4,3	49,9	66,7	7,3

Annexe 10 : Profondeur de la pauvreté EMC

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	9,2	0,8	7,7	10,7	8,2
Selon le milieu de résidence					
Urbain	2,2	0,5	1,3	3,2	21,2
Rural	11,4	0,9	9,6	13,3	8,1
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	9,3	0,8	7,8	10,9	8,5
Femme	7,6	1,7	4,4	10,9	21,8
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	10,5	0,9	8,7	12,3	8,9
Alphabétisation	6,7	1,1	4,4	8,9	17,1
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	0,9	0,3	0,4	1,5	29,9
5 à 6 personnes	5,9	1,0	3,9	8,0	17,4
7 à 8 personnes	7,6	1,0	5,7	9,6	13,0
9 à 11 personne	8,4	1,4	5,6	11,2	17,2
12 personnes ou +	16,3	1,6	13,0	19,5	10,1

Annexe 11 : Sévérité de la pauvreté EMC

Variable croisement	Incidence pauvreté	Erreur Standard	Intervalle de confiance		CV (%)
			Inf	Sup	
Burkina Faso	3,3	0,3	2,6	4,0	10,5
Selon le milieu de résidence					
Urbain	0,8	0,2	0,3	1,2	28,2
Rural	4,1	0,4	3,3	5,0	10,5
Selon le sexe du chef de ménage					
Homme	3,3	0,4	2,6	4,0	11,0
Femme	3,3	0,9	1,5	5,0	26,9
Selon le statut d'alphabétisation du chef de ménage					
Non alphabétisé	3,7	0,4	2,9	4,5	11,5
Alphabétisation	2,5	0,5	1,5	3,6	21,4
Selon le nombre de personne dans le ménage					
1 à 4 personnes	0,2	0,1	0,1	0,4	33,3
5 à 6 personnes	2,1	0,5	1,1	3,1	24,0
7 à 8 personnes	2,6	0,5	1,7	3,5	17,6
9 à 11 personne	3,0	0,7	1,7	4,3	22,6
12 personnes ou +	6,0	0,8	4,5	7,5	13,0

BIBLIOGRAPHIE

Banque Mondiale (1990) : Rapport sur le développement dans le monde 1990, Washington D.C: The World Bank

Banque mondiale et Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) 2018, Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), Document de travail n°4 : Mesure la pauvreté

Institut national de la statistique et de la démographie (NSD, 2014), Profil de pauvreté et d'inégalités, 2014

Institut national de la statistique et de la démographie (NSD, 2009), Profil de pauvreté et d'inégalités, 2009

Institut national de la statistique et de la démographie (NSD, 2003), Profil de pauvreté et d'inégalités, 2003

Institut de la Banque Mondiale, Cours d'Introduction à l'Analyse de la Pauvreté (2005). World Bank.

Ravallion, M, (2016). *The Economics of Poverty, History, Measurement and Policy*, Oxford University Press.

Ravallion, M, (1998). Poverty Lines in Theory and Practice, LSMS Working Paper 133, Washington, D.C., World Bank.

Ravallion, M, (1996). Comparaisons de la Pauvreté, Concepts et Méthodes, LSMS Document de Travail 122, Washington, D.C., World Bank.

Willy Egset et Pal Sletten (2005), Profil de pauvreté en Haïti en 2005

DSCVM/SCVM 2020/02

Décembre 2020

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga2000

01B.P: 374Ouagadougou01–Burkina Faso

Tél : (00226)2549 85 02- Fax: (00226)25376226